

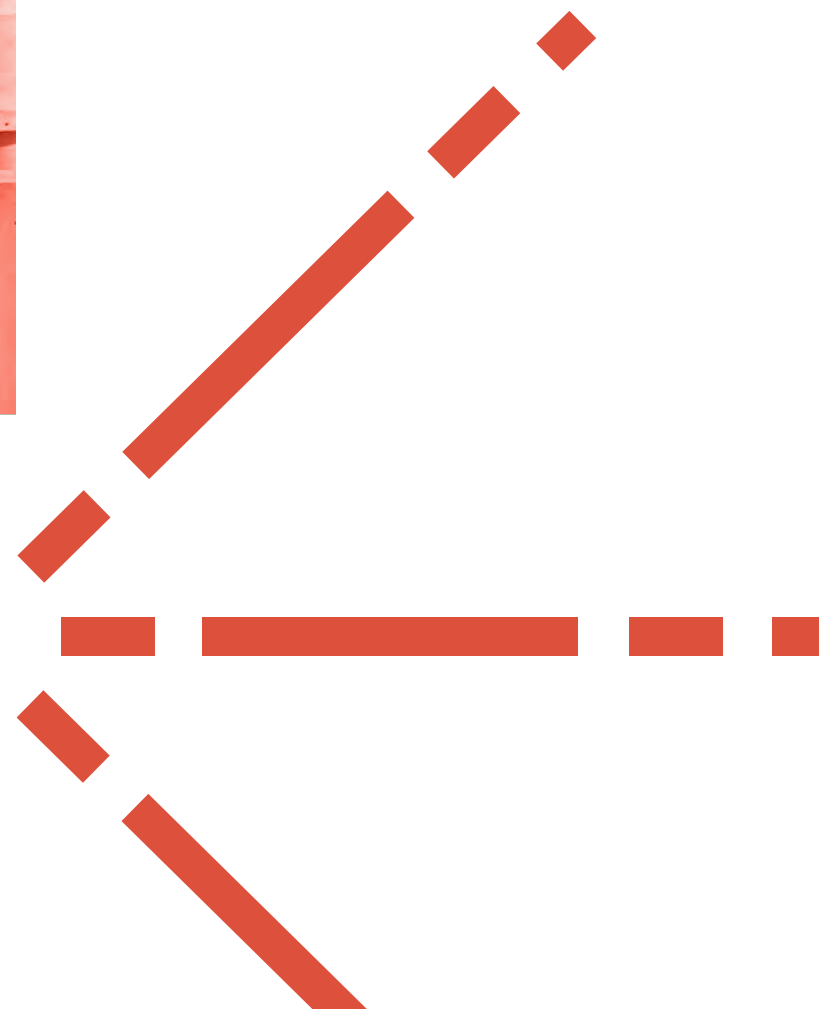


Envoyé en préfecture le 03/10/2023
Reçu en préfecture le 03/10/2023
Publié le 03/10/2023
ID : 030-200034692-20230925-DEL111_2023-DE



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU GARD RHODANIEN



Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le 03/10/2023



ID : 030-200034692-20230925-DEL111_2023-DE

Sommaire

Pôle Famille & Solidarités

- page 7 // Ecoles de musique
- page 29 //Habitat
- page 33// Accès au droits et politique de la ville
- page 43 // Jeunesse
- page 47 // Petite enfance

Pôle des affaires financières et de la modernisation

- page 63 // Finances
- page 71 // Commande Publique
- page 75 // Informatique et réseaux

Pôle environnement

- page 81 // Prévention et gestion des déchets
- page 89 // Service Eau et Assainissement
- page 95 // Transition écologique et risques majeurs

Pôle des Moyens généraux

- page 104 // Le service bâtiments
- page 105 // La cuisine centrale
- page 106 // Le secretariat général
- page 107 // Le service des archives

Politiques territoriales et contractuelles

page 109

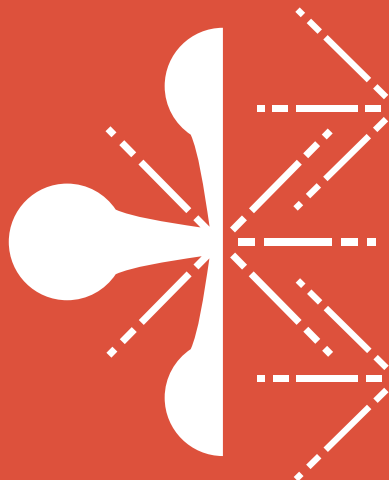
Pôle Attractivité et aménagement

- page 123 //ZAE et Foncier économique
- page 131 //Mobilités
- page 137 //Partenariats et marketing territorial
- page 145 //Emploi et insertion
- page 149 //Planification
- page 153 //Tourisme
- page 165 //Office des entreprises
- page 175 //Droits des sols

Pôle des Ressources humaines

page 181

**GARD
RHODANIEN**
Agglomération



Envoyé en préfecture le 03/10/2023

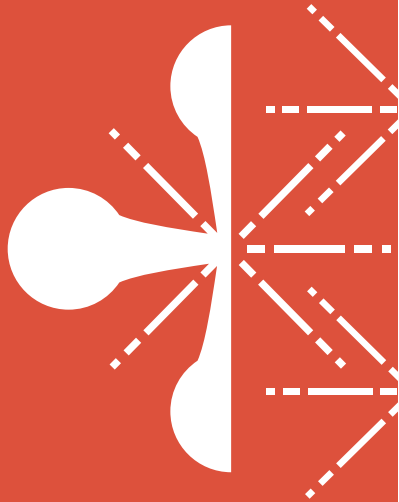
Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le 03/10/2023



ID : 030-200034692-20230925-DEL111_2023-DE

**GARD
RHODANIEN**
Agglomération



Pôle Famille & Solidarités

Ecoles de musique // **page 7**

Habitat // **page 29**

Accès aux droits et
politique de la ville // **page 33**

Jeunesse // **page 43**

Petite enfance // **page 47**

Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le 03/10/2023



ID : 030-200034692-20230925-DEL111_2023-DE

Ecoles de musique

- 1 // Conservatoire de musique et de danse de Bagnols-sur-Cèze // **page 8**
- 2 // Ecole de musique Codolet/Chusclan // **page 18**
- 3 // Ecole de musique Saint-Marcel-de-Careiret // **page 19**
- 4 // Ecoles de musique Codolet/Chusclan/Saint-Marcel-de-Careiret // **page 20**
- 4 // Ecole de musique Pont-Saint-Esprit // **page 23**

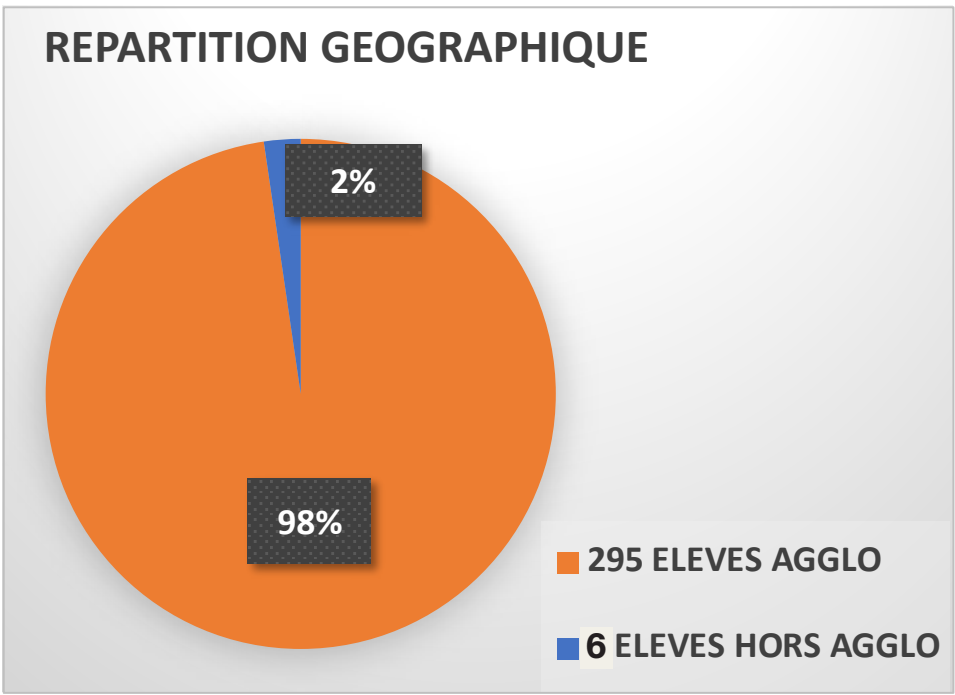
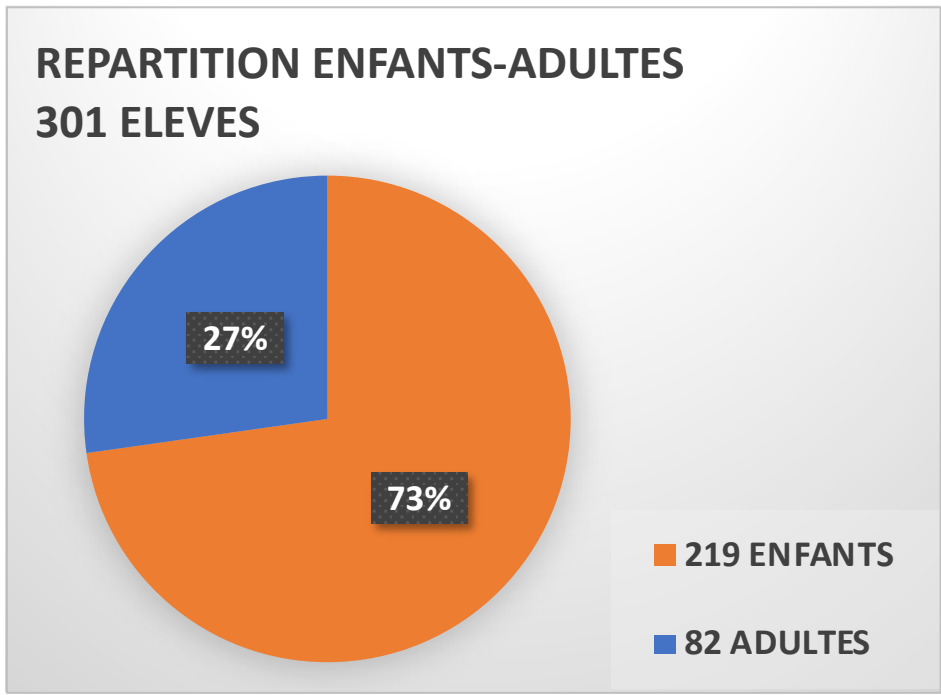


Conservatoire Musique et danse Bagnols-sur-Cèze

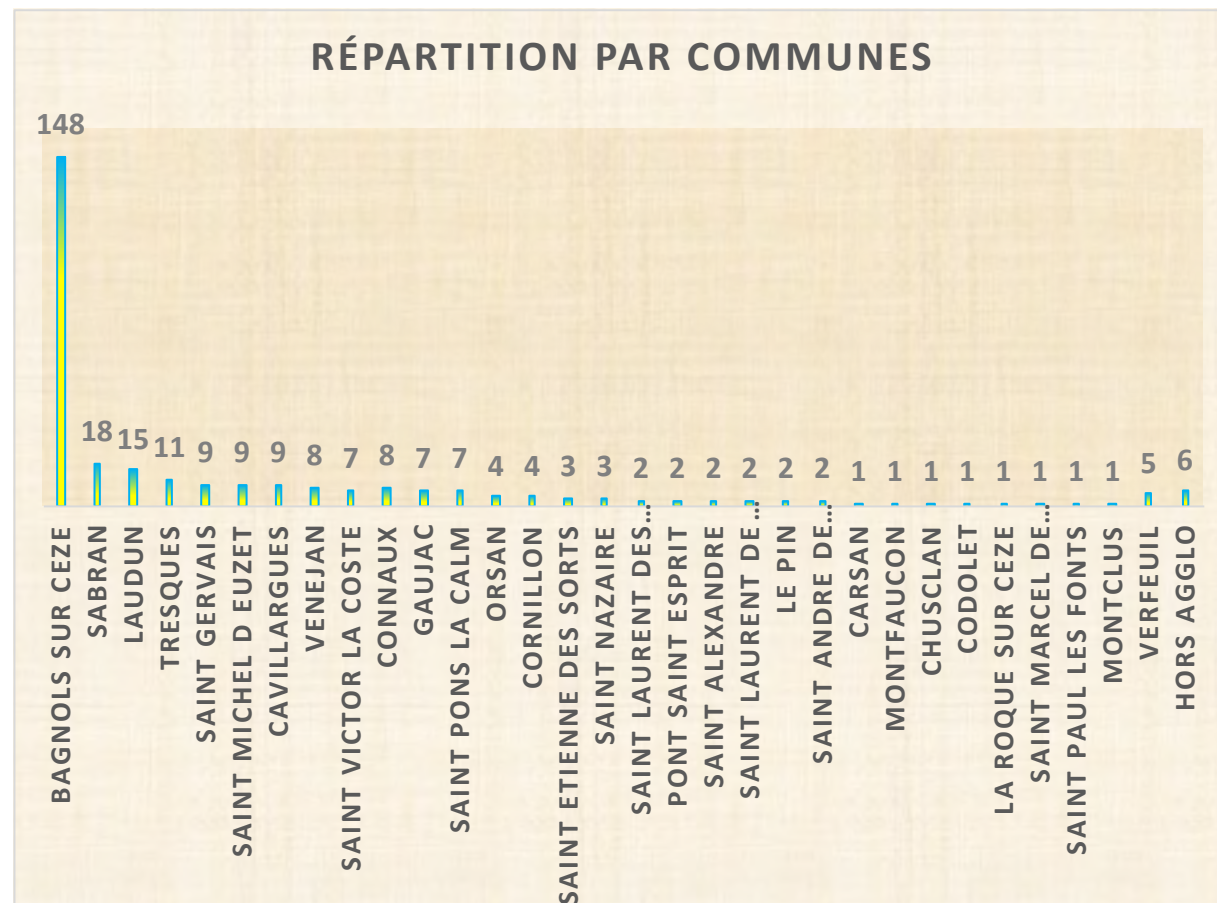
En 2022,
le Conservatoire accueille
au total :
433 élèves
(404 élèves en 2021)

Effectifs

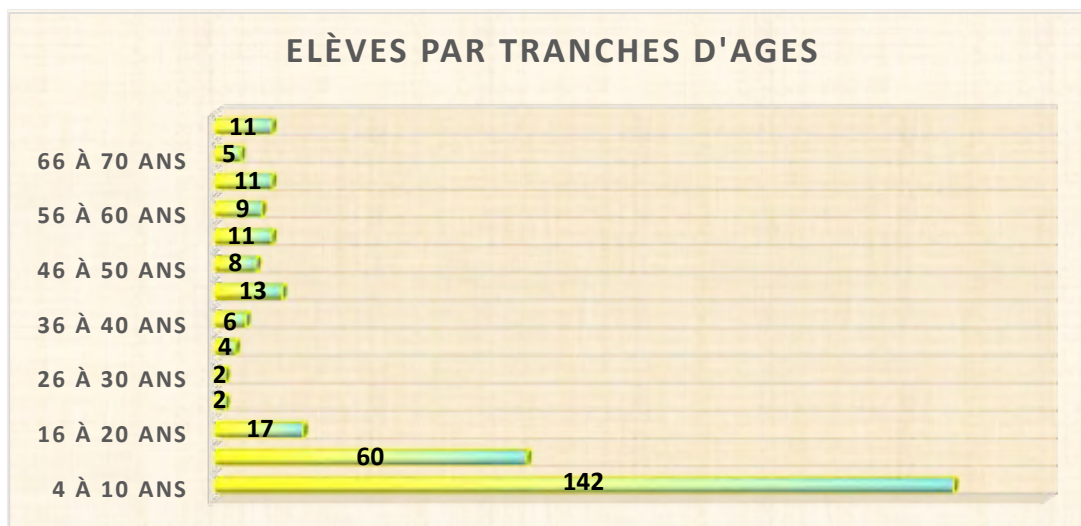
- Inscriptions au CONSERVATOIRE : 301 (285 élèves en 2021)
- Inscriptions en parcours CHAM : 132 (119 élèves en 2021)



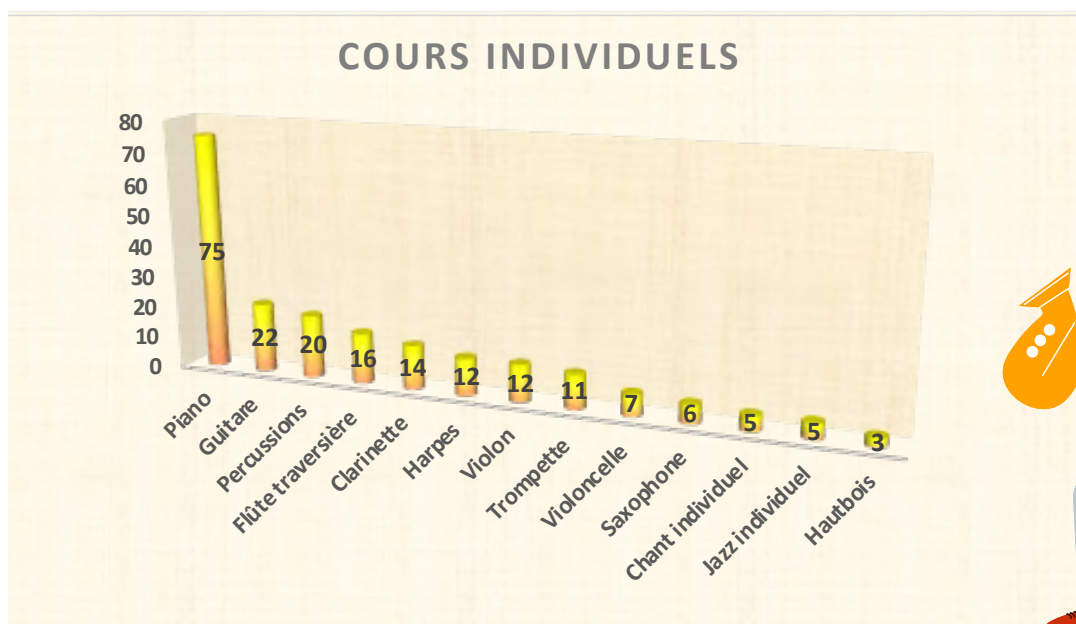
■ Répartition par Communes - 301 Elèves



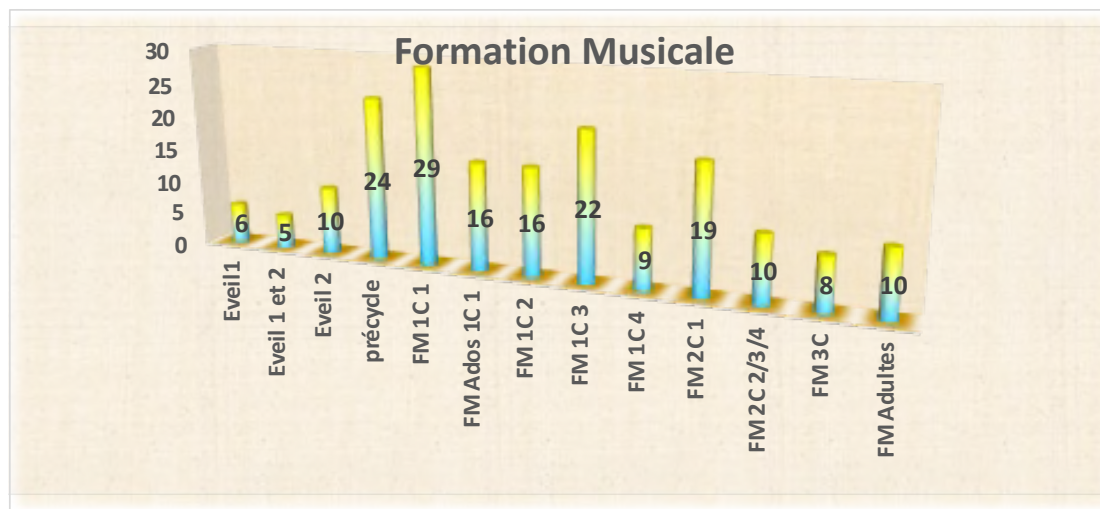
■ Répartition par Tranches d'Âges - 301 Elèves



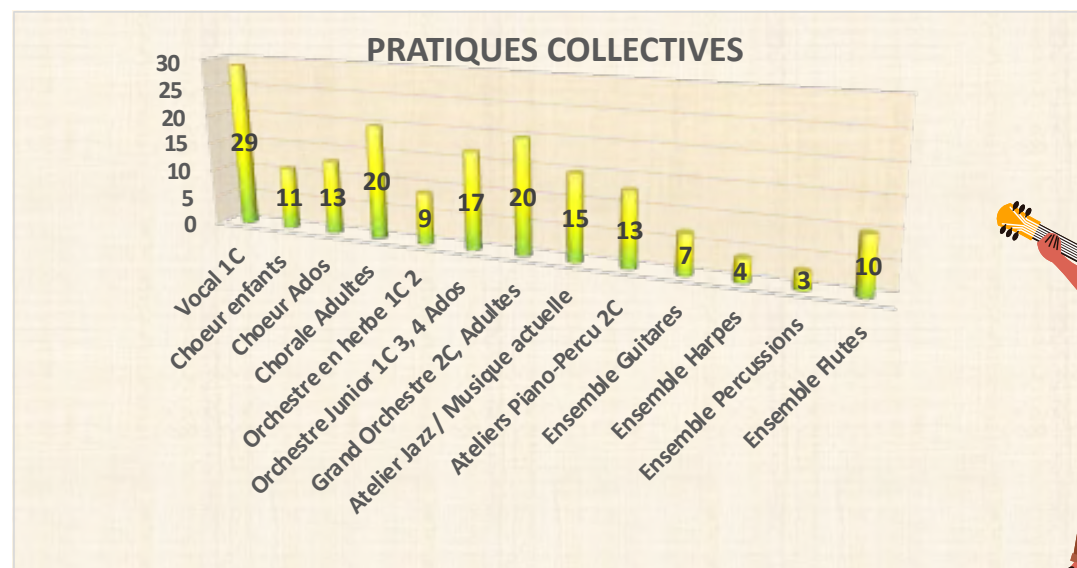
■ Répartition par Instruments - 210 élèves



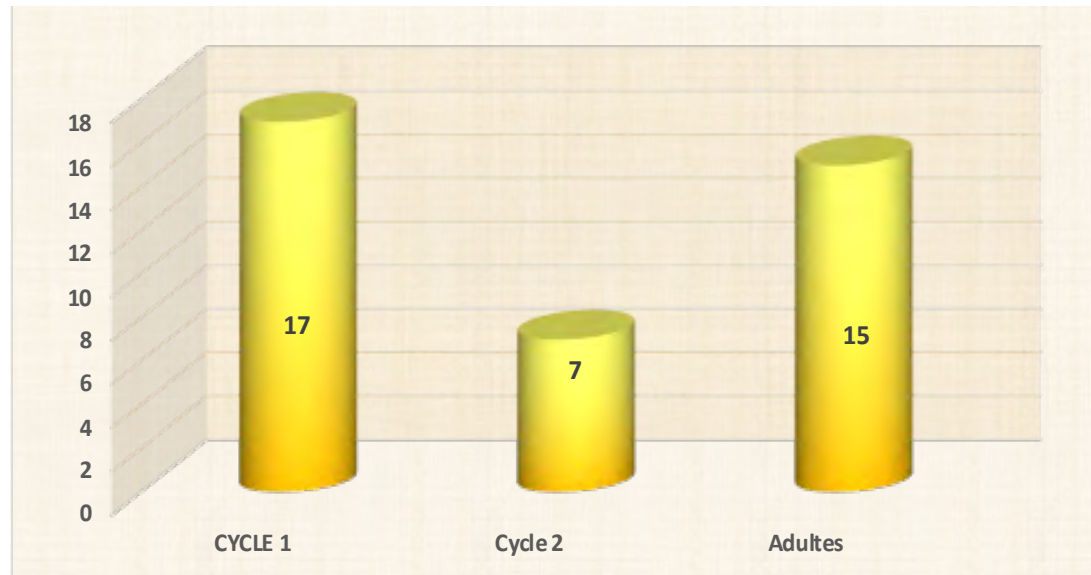
■ Formation Musicale par niveau - 184 élèves



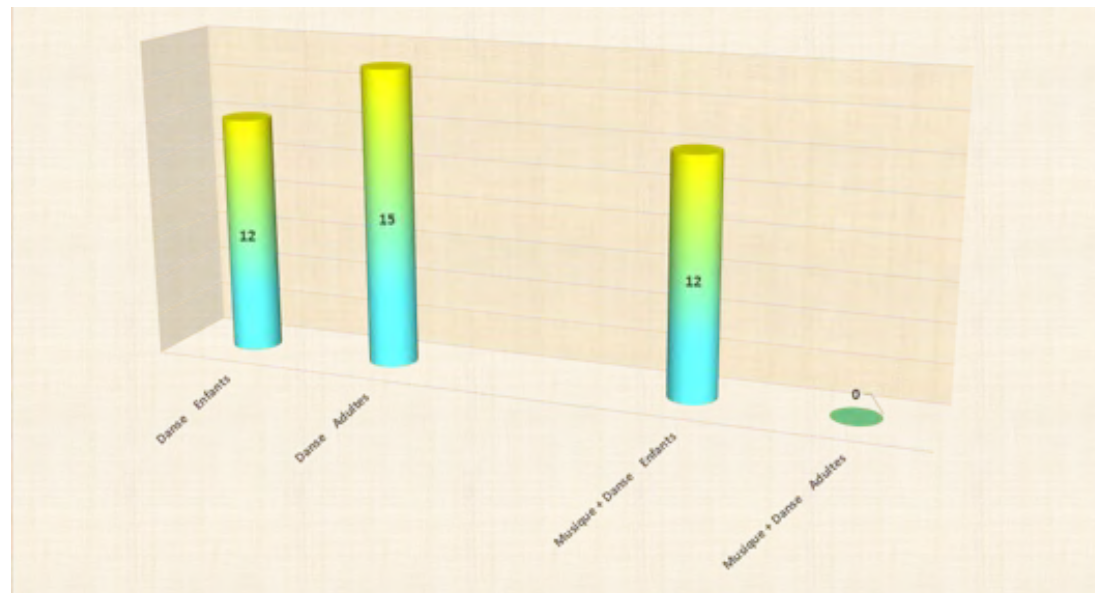
■ Pratiques Collectives Musicales - 171 élèves



■ Répartition Danse Contemporaine par niveaux - 39 élèves

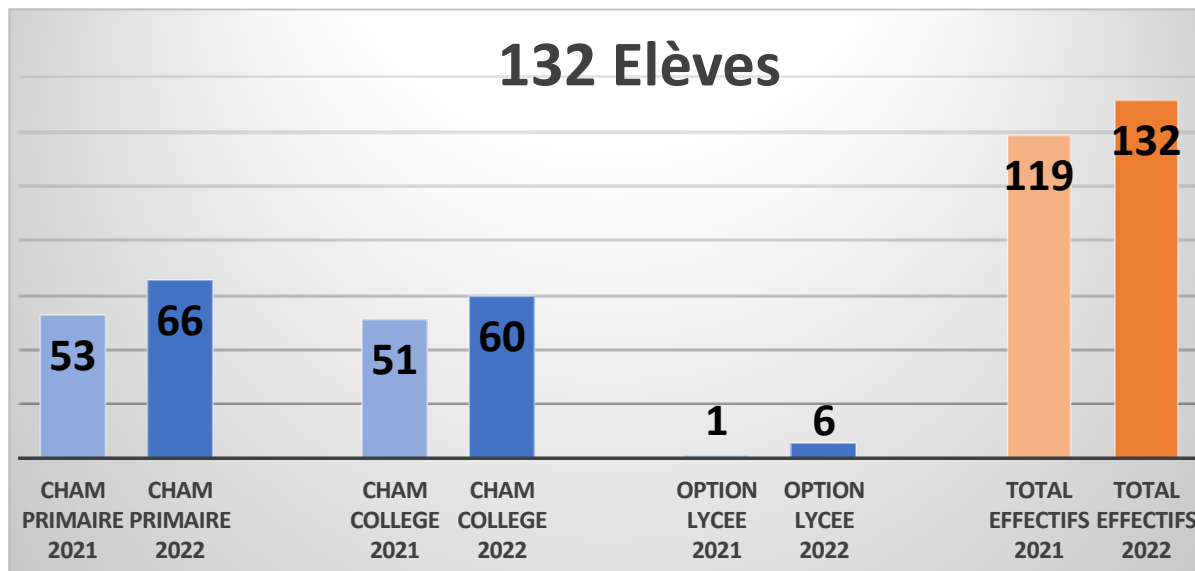


■ Répartition des élèves qui font Danse et Musique sur les 39 élèves





EFFECTIFS des classes CHAM

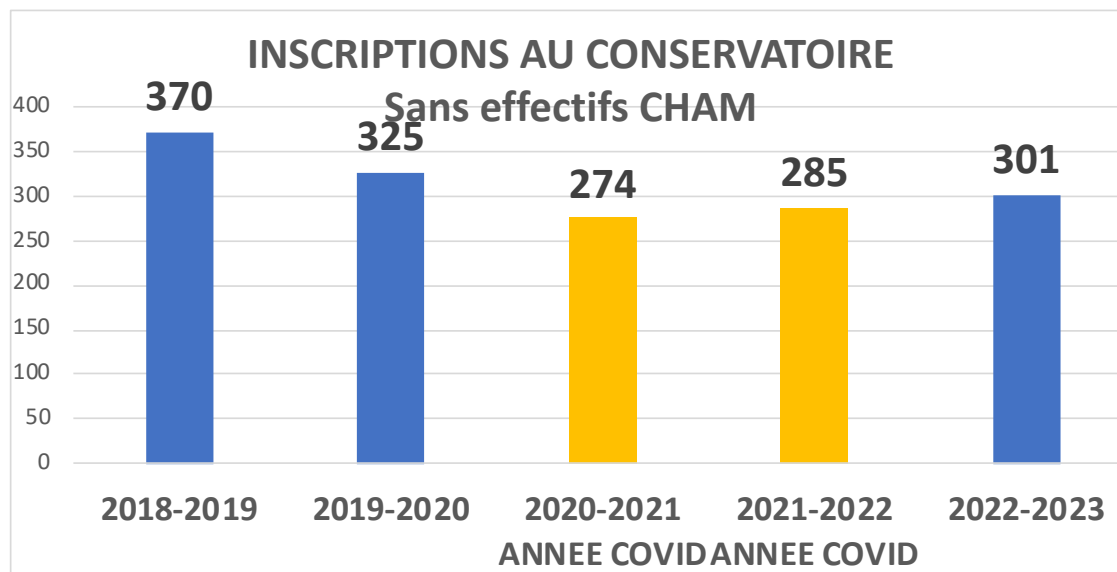


PRIMAIRE :
 à l'école Celestin-Freinet
 à l'Ancyse du CE1 au CM2

COLLEGE :
 au Bosquet de la 6ème à la 3ème
 Ces classes à horaires aménagés
 sont à dominante "VOCALE"

LYCEE :
 au Lycée Albert-Einstein
 OPTION MUSIQUE FACULTATIVE

Répartition des effectifs depuis 2018



■ Fonctionnement du Conservatoire :

EQUIPES ADMINISTRATIVE ET ENSEIGNANTE

1 Directrice administrative-coordinatrice,
1 Directrice pédagogique,
2 Agents administratifs,
1 Agent d'entretien
16 Professeurs de Musique
1 Professeur de Danse Contemporaine.

DISCIPLINES ENSEIGNEES

- COURS INDIVIDUELS : Alto, Violon, Violoncelle, Batterie, Percussions, Piano, Clarinette, Flûte à bec et traversière, Guitare, Basse, Harpe, Hautbois, Saxophone, Trompette et Cornet, Chant.
- COURS COLLECTIFS : Eveil Musical et Danse, Formation Musicale, Danse contemporaine, Orchestres, Chorales, Ensembles instrumentaux, Musiques Actuelles, Ateliers Jazz ...

PARTENARIAT AVEC L'EDUCATION NATIONALE

En dehors des classes CHAM, deux enseignantes en Musique et Danse interviennent tout au long de l'année dans les écoles primaires.

- En concertation avec le Service scolaire de

la Ville de Bagnols-sur-Cèze

- PRESENTATION DES INSTRUMENTS : Les différentes classes concernées se déplacent au Conservatoire

BUDGET

INVESTISSEMENT :

TRAVAUX : Porte d'entrée, Devis Clim et portes avec hublots

INSTRUMENTS – Un piano droit, une flûte, petites percussions, ...

FONCTIONNEMENT : Costumes de danse, petits instruments pour les Eveils – Formation musicale et matériels divers, partitions ...

En 2022 :

- Inauguration – Presse : le 04 Avril pour les locaux rénovés de Bagnols-sur-Cèze avec le Président et les élus.

- Nomination d'une directrice pédagogique à Bagnols-sur-Cèze et positionnement d'une directrice administrative/coordinatrice pour l'ensemble des EDM en vu du futur Conservatoire Intercommunal de l'Agglomération.

- Nouvel élu aux enseignements artistiques : Mr Raymond Chapuy.

- CHAM COLLEGE : Les élèves se déplacent

Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le 03/10/2023

ID : 030-200034692-20230925-DEL111_2023-DE

S²LO

dorénavant au Conservatoire sur une 1/2 journée. Nouvelle Convention en signature au Département.

- OPTION LYCEE : Signature de la Convention + Création d'une Chorale ouverte à tous les Lycéens.

- LA MOBA : Partenariat et convention signée avec la salle de spectacle.

- DEPARTEMENT : Réunions régulières avec les autres écoles d'enseignements artistiques du Gard et le Département pour un nouveau schéma départemental.

PRINCIPAUX OBJECTIFS POUR 2023 : LE CONSERVATOIRE INTERCOMMUNAL

- Mise en place de la Régie centrale et du portail famille.

- Calendrier – échéancier du projet du conservatoire intercommunal.

- Projet d'augmenter la capacité et qualité d'accueil au Conservatoire : mise aux normes PMR, création d'un auditorium en salle Klein et remplacer l'Algecco par un bâtiment avec un étage.

■ Représentations publiques :

AUDITIONS REGULIERES - en interne au Conservatoire

- Tous les 15 jours le mardi à 18h30, dès que des élèves ont un morceau bien appris, ils jouent devant la famille et la direction. Ces auditions en petit comité restreint permettent aux élèves de s'habituer à jouer devant un public, d'apprendre à mieux gérer le trac et à la direction de connaître leur niveau et leurs progrès.
- Auditions par classe d'instruments tout au long de l'année.



MANIFESTATIONS du conservatoire sur le TERRITOIRE

- Début d'année encore impactée par la COVID - Spectacles programmés dès le retour du Printemps.
- AVRIL : LYCEE PORTES OUVERTES
- MAI :
 - CONCERT ORCHESTRES sur la Place Mallet à Bagnols-sur-Cèze - DANSE EN GARRIGUES au Castellas à Saint-Victor la Coste
 - CONCERT NATURES ET CREATURES + Exposition photos à la Chapelle Sevane à Saint-Paul-les-Fonts
- JUIN :
 - SIMPLEMENT CHOPIN - avec C. SAGEMAN master classes, concert et auditions à Goudargues
 - RENDEZ-VOUS AU JARDIN + FESTIVAL SINGULIER PLURIEL au Square Thome à Bagnols
 - CHAM COLLEGE dans la cours du Bosquet
 - CHAM PRIMAIRES dans la cours de l'Ancyse
 - JAZZ à la MOBA
 - FETE DE LA MUSIQUE à la place Mallet à Bagnols
 - 1000 ans DE L'EGLISE à Bagnols avec

orgue et chœurs

- Mercredi 29 Juin : FOLLE APRES-MIDI du Conservatoire - Journée « Portes ouvertes » et « stages »

- SEPTEMBRE : FORUM DES ASSOCIATIONS à Bagnols
JOURNEE DU PATRIMOINE à la Mairie de Bagnols

- DECEMBRE : CONTE DE NOEL « Théo et la Musique de Noël » à Bagnols
CHORALES AUTOUR DU SAPIN à la Place Mallet à Bagnols
PMR, création d'un auditorium en salle Klein et remplacer l'Algecco par un bâtiment avec un étage.

Retour en quelques images :



1



2



3



4



5



6

*PHOTOS : 1-Cham primaire, 2-Cham Collège, 3-Danse au Castellàs, 4-Chapelle Sevane, 5-Folle Journée, 6-Orchestres Place Mallet



Presse :

BRÈVES

LA MUSIQUE EST LA LANGUE DES ÉMOTIONS....

A l'occasion des travaux de rénovation du bâtiment (anciennement la gendarmerie) menés par notre Agglo, le Conservatoire de musique a accueilli le Président de l'Agglomération du Gard rhodanien Jean-Christian Rey, ainsi que Jean-Yves Chapelet, maire de Bagnols-sur-Cèze.

Après cet accueil musical, Caroline Katchaturian, Directrice du Conservatoire, a invité les élus à visiter les locaux et ainsi apprécier le résultat des travaux de rénovation. L'occasion également pour Michaël Cegielski, adjoint à la Culture de la Ville et Conseiller délégué aux enseignements artistiques de notre Agglo, de rappeler les prochains événements culturels à venir en ville.



De gauche à droite : Dominique Adeli, conseiller régional d'Ile de France, Bernard Adeli, maire de Sures et Vice-président de l'Agglo, Jean-Yves Chapelet, maire de Bagnols-sur-Cèze, Jean-Christian Rey, Président de l'Agglomération du Gard rhodanien, Caroline Katchaturian, Directrice du Conservatoire de Musique de la Ville, Michaël Cegielski, adjoint à la Culture.

Rappelons qu'au total, le Conservatoire comprend 18 professeurs et 400 élèves. Pour la promotion de septembre 2022, 24 élèves CHAM (classe horaires aménagés musicalement) sont annoncés. Une jolie parenthèse clôturée par Jean-Christian Rey et Jean-Yves Chapelet rappelant l'importance de la Culture et de la Musique ces derniers temps... et finalement, tout le temps.



Les danseuses du Conservatoire investissent le Castellans de St-Victor

SPECTACLE

Après deux ans sans représentation, première ce soir, à 18 h 15.

Après plus de deux ans sans spectacle, les élèves de la classe de danse contemporaine du Conservatoire et leur professeur commencent à avoir des fans dans les jardins. Alors que cette année, il est de nouveau possible pour le Conservatoire de musique et de danse de l'Agglomération du Gard rhodanien de proposer des spectacles, le professeur de danse, Mélanie Albe-Chalais, a vu les choses en grand. Trois représentations en extérieur et un film viennent célébrer cette année de retrouvailles. La première sera les ce samedi à 18h15. « Ce qui était le plus important pour moi, indique Mélanie Albe-Chalais, c'était de pouvoir proposer, quoi qu'il arrive, quelque chose aux élèves. C'est pour ça que l'on s'est

« Ce qui va être proposé en première du spectacle. Même si ce sont deux spectacles du moment très différents. » Et si la période a chamboulé les habitudes et entraîné de nombreuses créations « à nous faire », forcément, je me suis demandé ce qu'il restait de ces deux ans. Et c'est assez étrange que j'ai voulu travailler sur le mot "spectre", détail l'enseignante qui a très vite trouvé que le Castellans de Saint-Victor était l'endroit idéal pour présenter sa déambulation dansée. « C'est un lieu qui a une histoire longue et marquée. Qui a été le lieu de naissance à ce que l'on veut faire avec ce patrimoine, ce qui reste... ça faisait sens pour moi. »

D'autant qu'une des valeurs du Conservatoire est d'aller de plus en plus vers toutes les occasions de l'agglomération. « Nous organisons cette année au moins dix représentations à Bagnols

que dans les églises. C'est très important pour notre structure de créer des partenariats dans toutes les communes », indique de son côté Caroline Katchaturian, la directrice. « Les spectacles, c'est un aboutissement pour tout le monde. Les professeurs, les élèves et les parents. Pendant ces deux ans, il y avait un goût d'inachevé. C'est important de voir et sentir l'investissement de nos élèves »,

peuvent la directrice. Pour découvrir les danseuses du Conservatoire, il faudra donc certainement grimper au bord du Castellans. L'occasion de rencontrer le lieu sous un nouveau jour. « Si j'ai pu, c'est le rapprocher des performances en extérieur, nous ne pourrions pas maintenir le spectacle de ce samedi. Mais les spectacles pourront venir nous voir les 14 et 21 mai, à 18h 15 ».



Caroline Katchaturian et Mélanie Albe-Chalais.

#NousSommesLAggio

QUAND HALLOWEEN S'INVITE AU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DANSE DE BAGNOLS-SUR-CÈZE.

Mercredi 9 novembre 2022, les petits, les grands et les professeurs se sont déguisés pour une journée terrifiante. Sorcières, monstres, citrouilles, squelettes ont concouru aux meilleurs costumes, rythmés par des notes de musiques endiablées.

L'école était aux couleurs d'halloween avec des toiles d'araignées, des citrouilles, des chauves-souris et des squelettes. L'association des parents d'élèves avait préparé pour les plus gourmands des gaufres pour le goûter. La convivialité et la bonne humeur de chacun ont participé à la réussite de cette journée.

Plus d'infos : 04 66 89 09 51 / conservatoire.bagnols@gardrhodanien.fr



Accueil > Culture et loisirs > Concerts > Spectacles

Les musiciens du conservatoire en représentation hors des murs



Concerts > Spectacles, Bagnols-sur-Cèze

Publié le 20/05/2022 à 05:04

Ce vendredi, les élèves de l'établissement culturel jouent sur la place Maillet, à 18 h 30. Un premier rendez-vous qui annonce une saison de concerts inédite pour les musiciens.

Si la première pierre de la nouvelle épyramide a été déposée en début de semaine, les enseignants du Conservatoire vont devoir redoubler d'inventivité encore quelques années avant de pouvoir utiliser la salle. Pour les représentations de fin d'année, Caroline Katchaturian, directrice du Conservatoire, et les professeurs ont donc recherché des lieux atypiques pour organiser les concerts. « C'est aussi l'occasion pour nous de rayonner aussi bien dans la ville que dans l'agglomération », explique la directrice, ravie de voir ses projets se multiplier dans sa structure.

Si le marathon des spectacles a d'ores et déjà commencé avec la danse, samedi dernier, au Castellans de Saint-Victor-la-Coste, les musiciens sont sortis pour la première fois des murs du Conservatoire, ce soir, à 18 h 30. Direction la place Maillet, à Bagnols-sur-Cèze, pour le concert des orchestres. Une cinquantaine de musiciens, enfants, ados et adultes, vont présenter le travail effectué dans l'année. « Cela fait très longtemps que le Conservatoire n'a pas joué sur la place de la mairie. C'est une belle mise en valeur pour les élèves », poursuit Caroline Katchaturian qui précise que tous les spectacles du Conservatoire sont ouverts à tous et gratuits. Tous les Bagnolsiens sont donc invités à profiter de ce moment de culture en plein air.

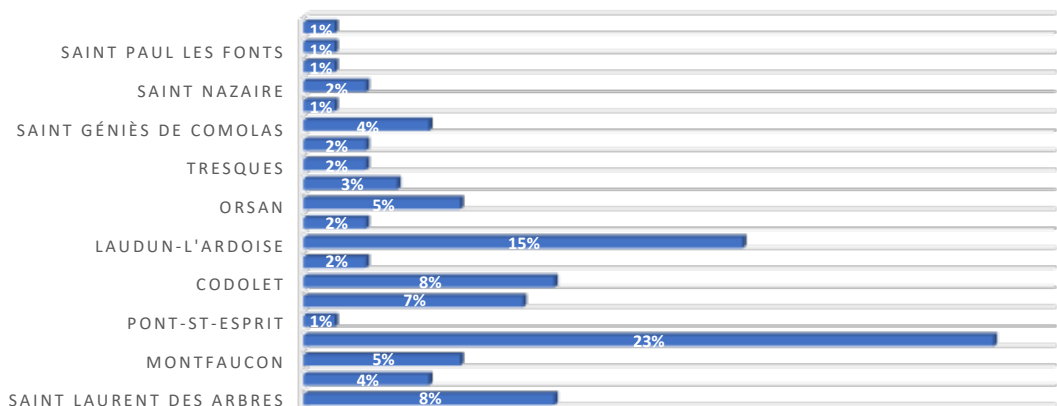
2 Ecole de Musique de Codolet/Chusclan

95 élèves inscrits

66 enfants (75%)

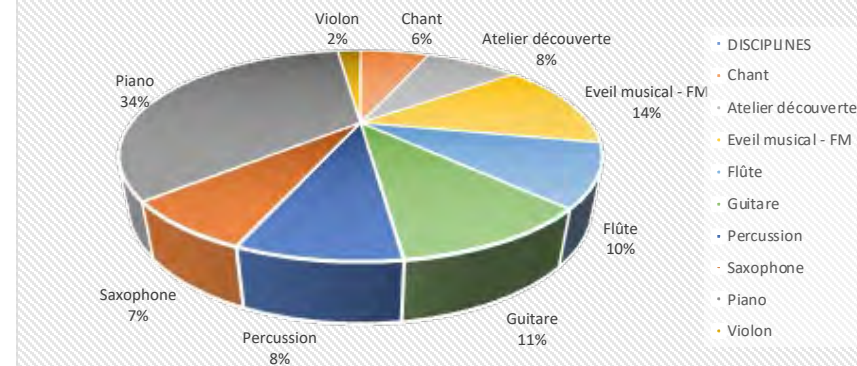
29 adultes (31%)

RÉPARTITION PAR VILLE



	Saint Laurent des Arbres	Saint Etienne des Sorts	Montfaucou	Chusclan	Pont-St-Espirit	Bagnols-sur-Cèze	Codolet	Lirac	Laudun-L'Ardoise	St Victor la Coste	Orsan	Comaux	Tresques	Caderousse	Saint Génès de Comolas	Vénéjan	Saint Nazaire	Tavel	Saint Paul les Fonts	Roquemaure
Série1	8%	4%	5%	23%	1%	7%	8%	2%	15%	2%	5%	3%	2%	2%	4%	1%	2%	1%	1%	1%

RÉPARTITION PAR DISCIPLINE CC - 2022 / 2023

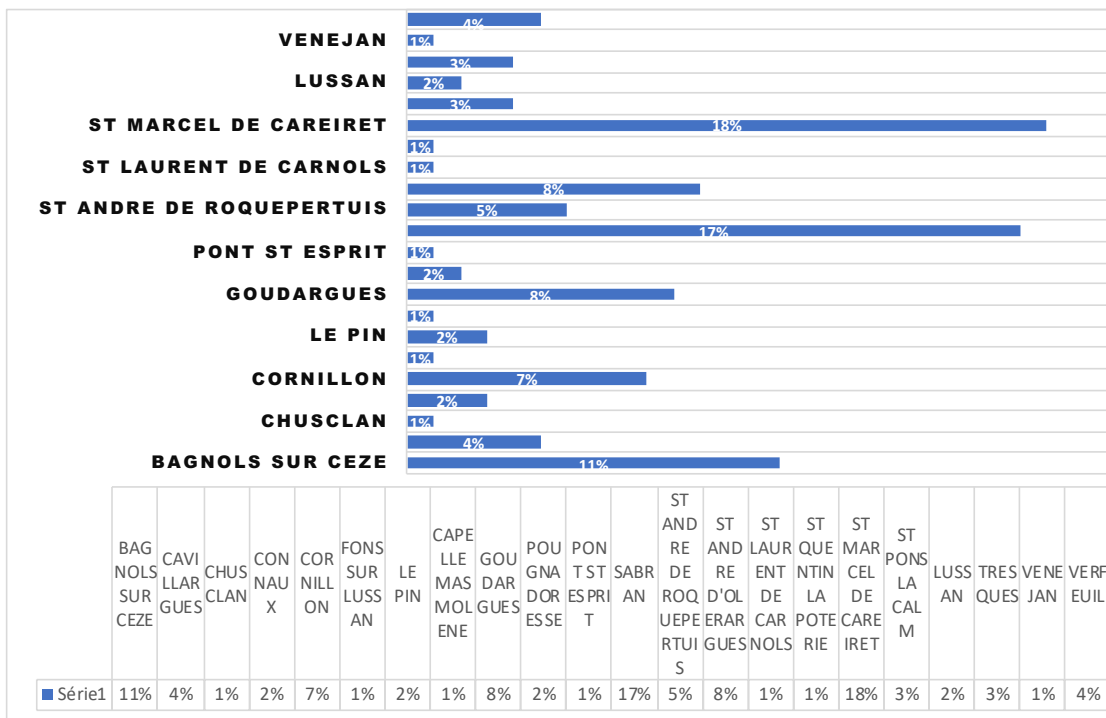


3 Ecole de Musique de Saint-Marcel-de-Careiret

132 élèves inscrits

94 enfants (71%)

38 adultes (29%)



4 Ecoles de Musique de Codolet / Chusclan et de Saint-Marcel-de-Careiret

■ Effectifs

- Codolet/Chusclan : 95 élèves inscrits et 29 adultes (3% hors aggro)
- Saint-Marcel de Careiret : 132 élèves inscrits : 94 enfants et 38 adultes (5% hors aggro)

■ Personnel

1 secrétaire contrat en alternance, présente 3 jours par semaine en alternance avec son école.

1 directrice

11 professeurs

2 professeurs enseignent à Saint-Marcel de Careiret et Pont-Saint-Espirit

2 professeurs enseignent à Saint-Marcel de Careiret et Codolet/Chusclan

2 professeurs enseignent à Saint-Marcel de Careiret, à Codolet/Chusclan et à Pont-Saint-Espirit

La directrice prend en charge la direction des deux écoles et assure les cours de piano à l'école de Saint-Marcel de Careiret

■ Locaux

- Chusclan : 3 salles
- Codolet : 2 salles
- Saint-Marcel de Careiret : 4 salles, 1 secrétariat et 1 salle des professeurs

● Codolet/Chusclan

Les cours sont dispensés sur deux sites :

- Maison des Arts à Chusclan
- La salle du Préau de l'ancienne bibliothèque à Codolet.

L'école de Codolet/Chusclan ne dispose pas d'une salle pour l'administration.

● Enseignement

Les deux écoles offrent une grande variété de styles : classique, pop, rock, jazz, musique africaine, musique sud-américaine....

Partager le plaisir de la musique à travers des cours d'ensemble est l'axe prioritaire. Dans ce but les élèves participent soit aux

cours collectifs hebdomadaires, soit à des ateliers ponctuels.

■ Interventions en milieu scolaire

Nous offrons aux écoles primaires des présentations d'instruments pendant le mois de septembre.

La présentation d'instruments est assurée par des professeurs des écoles de musique qui font découvrir de façon ludique un instrument par son histoire, son fonctionnement, l'écoute des différents sons, etc.

Plusieurs écoles demandent des interventions régulières, mais ces heures de cours ne sont pas prises en charge financièrement par l'agglomération.



Interventions/présentations dans les écoles maternelles et primaires de :
Le Pin – Orsan – Saint -André d'Olérargues – Sabran – Verfeuil – Codolet – Goudargues – Connaux et Saint-Michel d'Euzet

■ Disciplines enseignées

● Cours individualisés :

Piano
Percussions (batterie, vibraphone, marimba)
Chant (variété, jazz, pop, lyrique, traditionnel)
Spécificité pour les deux écoles
Violon
Guitare (électrique/folk/sèche/ukulélé,
mandoline)
Flûte traversière
Saxophone et basse
Accordéon

● Cours collectifs :

Éveil musical
Formation musicale
Musique Africaine (djembé, amadinda,
doundoun)
Musique sud-américaine
Congas
Ensembles pop/rock et jazz
Ensembles interdisciplinaires pour tous les
niveaux, y compris les débutants
Atelier vocal enfants/adultes

Atelier percussion corporelle
Atelier improvisation

● Activités 2022 :

Fête de l'école de musique à Codolet 21 mai
2022
Fête de l'école de musique à Saint-Marcel de
Careiret 02 juillet 2022
Animation musicale par la classe de chant
de Saint-Marcel de Careiret : vernissage
expo « Au seins de la féminité » à la mairie
de Bagnols 14 octobre 2022
Participation de la classe de chant de Saint-
Marcel de Careiret : rencontre de chorales à
Vénéjan 15 mai 2022
Participation des deux écoles au festival Art
Récup 14/15 mai 2022 à Donnat (Sabran)
2000 visiteurs
Fête de la musique 21 juin 2022 : Concert des
groupes pop/rock de l'école de Saint-Marcel
de Careiret (de 19h à minuit !) 250 visiteurs
Participation des deux écoles à la fête Petite
Enfance 01 juillet 2022
Des auditions publiques par discipline ont
eu lieu tout au long de l'année 2022

● Projets pour l'année scolaire 2022/2023

Visites guidées musicales (en collaboration
avec l'APE "La Quègne")
Participation au festival Art-Récup 13/14 mai
2023
Concert groupes pop/rock pour la fête de la
musique à Saint-Marcel de Careiret 21 juin
2023
Enregistrement de la musique "vivante" pour
les crèches de l'Agglomération (comptines,
découverte d'instruments, musique du
monde....)

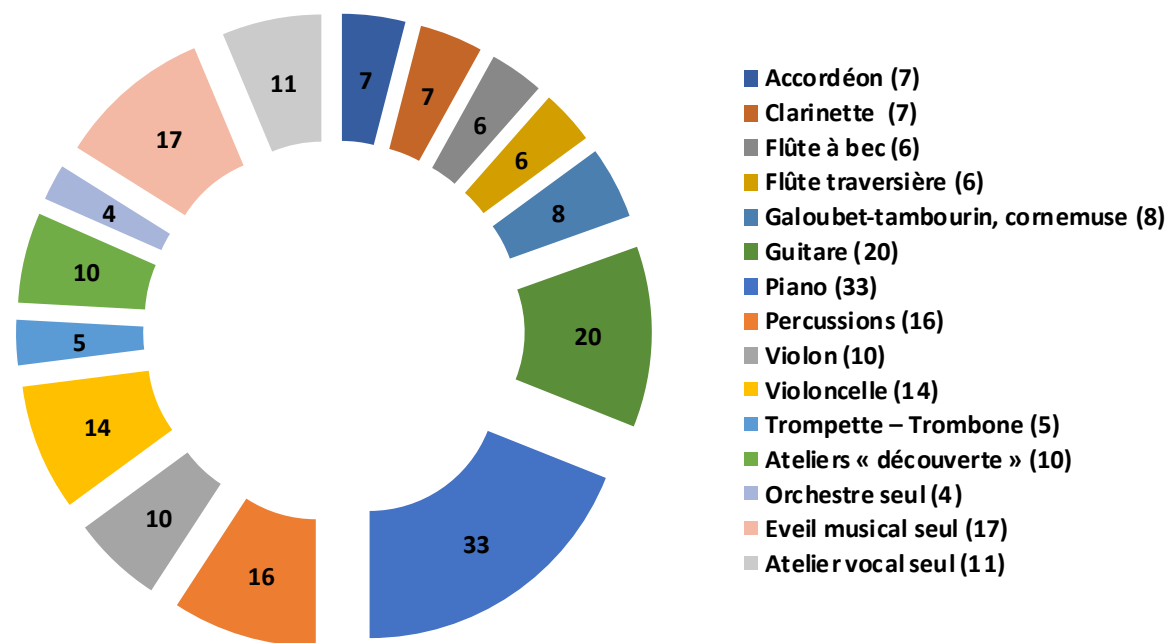
● Projets inter-écoles 2023 :

Concert inter-écoles 4 février à Pont-Saint-
Esprit
Projet « Les oiseaux » : concert 11 juin 23
à l'église de Saint-Marcel de Careiret, 18
juin 2023 à l'église
Saint Jean Baptiste à Bagnols sur Cèze
Participation au Balèti 18 mars à Pont-Saint-
Esprit
Participation à la fête de la Petite Enfance 02
juin 2023

5 Ecole de Musique de Pont-Saint-Esprit

174 élèves inscrits
dont 127 enfants
(75 Pont-Saint-Esprit,
46 aggro, 6 hors aggro)
et 47 adultes
(25 Pont-Saint-Esprit,
17 aggro, 5 hors aggro)

Nombre d'élèves par discipline



■ Répartition géographique des élèves

	Enfants	Adultes	Total	
Pont-Saint-Esprit	83	26	100	Agglo 163
St-Paulet de Caisson	17	04	21	
St-Julien de Peyrolas	08	03	11	
St-Alexandre	06	04	10	
Carsan	07	01	08	
Aiguèze	02		02	
Issirac	02		02	
Le Garn	01		01	
St-Christols de Rodières	01		01	
Bagnols-sur-Cèze		03	03	
Vénéjan	02	01	03	
St-Laurent des Arbres		01	01	
St-Marcel d'Ardèche	02		02	
St-Martin d'Ardèche		02	02	
St-Just d'ardèche	02		02	
Bidon		01	01	
Donzère		01	01	
Pierrelatte		01	01	
Lapalud	02		02	
Total	127	47	174	174

■ Situation sanitaire

L'année 2022 a été encore impactée par la situation sanitaire. Même si les cours ont repris en présentiel, l'animation au sein de l'école a été restreinte au premier semestre. Les manifestations ont repris seulement à partir du mois de juin.

Cependant, des auditions régulières par discipline ont permis aux élèves de se rencontrer et partager, en présence de leurs parents, des moments musicaux.

Le nombre d'élèves, en baisse depuis 2020, n'a pas encore retrouvé l'effectif d'avant la crise sanitaire.

■ Equipe pédagogique - Agents

15 enseignants dont certains mutualisés avec les autres établissements d'enseignement artistique du territoire

1 secrétaire

1 personne pour l'entretien, mutualisée avec Planèt'ados

interventions dans les écoles primaires de St-Alexandre, Le Garn, Laval St-Roman, Vénéjan, St-Nazaire



■ L'école de musique et les établissements scolaires

- 18 janvier, présentation des instruments traditionnels à l'école maternelle et primaire de Saint-Paulet de Caisson
- 13 juin, école de musique : présentations d'instruments proposées aux classes CE2 des écoles primaires Jean Jaurès, Marcel Pagnol, Notre Dame de Pont-Saint-Esprit
- Du 12 au 16 septembre : interventions dans les écoles primaires de Saint-Alexandre, Le Garn, Laval-Saint-Roman, Vénéjan, Saint-Nazaire
- 20 novembre, école primaire de Codolet : présentation d'instruments anciens et traditionnels suite à un projet de classe

9 interventions
dans les écoles
(1 à Pont-Saint-Esprit
8 sur le canton et le territoire)
soit 28 classes rencontrées

■ Les prestations publiques

- 12 mars : participation de la classe de percussions au projet « Drums Lab » à Sauveterre
- 7 mai, EHPAD La Blache : participation d'élèves dans le cadre de l'engagement citoyen.
- 25 mai, Tavel : participation de la classe de musique traditionnelle aux soirées « Foodtrucks Musiques du monde »
- 22 juin : Fête de la musique à l'Hôpital de Pont-Saint-Esprit
- 22 juin, Cour de la Cazerne Pépin : Flash Mob « Brasil »
- 29 juin, salle des Fêtes : Spectacle de fin d'année « En toute liberté »
- 1er juillet, Salle des Fêtes : Rencontre de violoncelles « Souvenirs des Cello-Girls » avec les écoles de musique de Villeneuve les Avignon et Pont-Saint-Esprit
- 27 juillet : Prestation de la classe de musique traditionnelle au marché nocturne à Pont-Saint-Esprit
- 10 septembre, Clos Bon Aure : participation au forum des associations : stand école de

musique.

- 21 septembre : Journée « portes ouvertes »
- 8 octobre, 10h – 12h : matinée d'intégration des nouveaux élèves en collaboration avec l'Association des Parents d'Elèves
- 22 novembre, Musée d'art sacré, à l'occasion du Salon du livre : lectures par Maëlle Mietton, classes de guitare et violoncelle : hommage à Philippe Ferré
- 7 décembre, 14h30 : concert de Noël à l'hôpital local
- 9 décembre, 18h00, audition : Conte musical « A la recherche du bonheur par la Compagnie Scoubi'Doubs
- 14 décembre, 18h00, Salle des Fêtes : Concert de Noël

15 Manifestations
4 Concerts, 2 échanges inter-écoles,
3 participation à la vie locale,
3 concerts solidarité (Hôpital, EHPAD)
3 manifestations diverses

Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le 03/10/2023

ID : 030-200034692-20230925-DEL111_2023-DE



GARD RHODANIEN
En partenariat avec l'Association des Parents d'élèves de l'école de musique

Concert "Cellos-Girls"

Avec les Classes de Violoncelles des écoles de musique de Villeneuve-Lez-Avignon, Pont-Saint-Esprit, dirigées par Evelyne Robbe.

à 20h30 Entrée libre

Vendredi 1^{er} Juillet

Salle des Fêtes

Pont-Saint-Esprit

gardrhodanien.fr | Instagram | Facebook | YouTube | LinkedIn



- Vendredi 1er juillet, 20h30, Salle des Fêtes : Rencontre de violoncelles « Souvenirs des Cello-Girls » avec les écoles de musique de Villeneuve les Avignon et Pont-Saint-Esprit

- Flash Mob « Brasil » Mercredi 22 juin, 19h00, Cour de la Cazerne Pépin



■ Auditions publiques par classe instrumentale – Auditorium de l'école de musique

- 8 février, audition des classes de flûte à bec, trombone, trompette
- 9 février, audition des classes d'éveil
- 12 février : audition des classes d'accordéon, flûte traversière
- 14 février : audition de la classe de piano
- 15 février : audition des classes de guitare
- 16 février : audition de la classe de musique traditionnelle
- 14 mars : audition des classes de piano et de clarinette
- 18 mars audition de la classe de violoncelle
- 15 juin : audition de la classe de piano
- 13 juin, audition de la classe des adultes
- 19 octobre : audition d'élèves
- 29 novembre : audition de la classe de guitare
- 5 décembre : audition des classes de clarinettes et musique traditionnelle
- 6 décembre : audition de la classe de piano
- 16 décembre : audition de la classe de violoncelle

■ Auditions -évaluation par classe instrumentale – Auditorium de l'école de musique

- 19 avril : classe de piano 1ère année
- 20 avril : classe de piano : cycles 1 et 2
- 14 mai : classe de musique traditionnelle

- 21 mai : classe de flûte traversière
- 24 mai : classe de flûte à bec
- 25 mai : classes de guitare
- 31 mai : classe de violoncelle
- 4 juin : classe d'accordéon
- 8 juin : classes de formation musicale
- 13 juin : classe de clarinette
- 30 juin : classe de percussions

Réussite de 14 élèves aux examens de fin de cycle.

26 auditions

15 auditions classe instrumentale

11 auditions - évaluations

Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le 03/10/2023

ID : 030-200034692-20230925-DEL111_2023-DE

S²LO

■ Réunions

● Réunions pédagogiques des professeurs

- 11 février : réunion des professeurs de Formation musicale
- 8 mars : réunion plénière
- 17 mai : réunion plénière
- 13 juin : réunion plénière
- 21 juin : réunion de mise en place du dispositif « grupetto »
- 2 septembre : réunion de rentrée
- 14 novembre : réunion plénière

● Réunions inter-écoles

- 5 juillet, Chartreuse de Valbonne : réunion plénière des enseignants des 4 établissements : élaboration de projets inter-écoles.
- 29 novembre : préparation des examens.

● Réunions Parents-professeurs

- Du 12 au 17 septembre : réunion de rentrée (information et mise en place des emplois du temps)
- Cours d'essai

■ Formation

● Organisation de 3 journées de formation à l'Auditorium de l'école de musique

- 7, 9 et 10 septembre :
- 14 enseignants des 4 établissements

Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le 03/10/2023



ID : 030-200034692-20230925-DEL111_2023-DE

Habitat

1 // Programme local de l'habitat // **page 30**

2 // Plan partenarial de la gestion de la demande et de l'information du demandeur de logement social // **page 31**

3 // Garanties d'emprunt // **page 32**



1 Programme local de l'habitat

Le Programme local de l'habitat du Gard rhodanien 2019-2024 a été adopté en Conseil communautaire le 16 décembre 2019.

Il s'articule avec le Schéma de cohérence territoriale avec une obligation de compatibilité notamment en matière de développement démographique, de répartition de la production de logements et de mixité sociale.

Il s'appuie sur la coordination et la complémentarité des acteurs et des moyens mis en œuvre :

Par les communes au travers de leurs dispositifs :

- NPNRU Nouveau **programme national de renouvellement urbain des Escanoux** à Bagnols-sur-Cèze ;
- Opération de revitalisation de territoire : « **Action cœur de ville** » de Bagnols-sur-Cèze et « **Petites Villes de demain** » et OPAH RU (opération programmée d'amélioration de l'habitat et renouvellement urbain) à Bagnols-sur-Cèze et Pont-Saint-Esprit.

Par l'agglomération du Gard rhodanien :

- **Conférence intercommunale du logement** installée en assemblée plénière le 4 décembre 2018. Ses orientations ont été reprises dans la convention-cadre adoptée en Conseil communautaire le 13 mai 2019 et approuvée par arrêté préfectoral du 17 juillet 2019.

- La **Convention intercommunale d'attribution** a été adoptée par la CIL le 17 décembre 2019 et en Conseil communautaire le 12 novembre 2020 et signée le 17 janvier 2022 par l'Etat, le Département, l'EPCI, les bailleurs sociaux et les réservataires de logement.

■ Bilans

Le Programme local de l'habitat : l'établissement public de coopération intercommunale communique pour avis au représentant de l'Etat et au comité régional de l'habitat et de l'hébergement un bilan de la réalisation du programme local de l'habitat et de l'hébergement trois ans après son adoption. L'élaboration du bilan 2019-2021 a démarré fin avril 2022 ; il sera présenté en comité de pilotage au premier semestre 2023.

Il sera intégré dans le futur Observatoire de l'habitat et du foncier dont la mise en œuvre s'effectuera au dernier trimestre 2023.

Convention intercommunale d'attribution : Suivi et évaluation de la convention intercommunale d'attribution :

25% minimum des attributions Hors Quartiers Politique de la Ville (QPV) dédiées aux ménages du 1er quartile,
50% minimum des attributions en QPV dédiées aux ménages des 2è, 3è, 4è quartiles,
25% minimum des attributions par réservataire dédiées aux ménages prioritaires.

2 Elaboration du plan partenarial de gestion de la demande et de l'information du demandeur de logement social (PPGDIDLS)

Un PPGDLSID est obligatoire pour tout EPCI tenu de se doter d'un programme local de l'habitat ou ayant la compétence en matière d'habitat et au moins un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV). Il est d'une durée de 6 ans.

Il poursuit 2 objectifs : gestion partagée des logements sociaux (LS) et information des demandeurs.

Le plan partenarial prévoit :

- un service d'accueil et d'information ;
- Des indicateurs pour qualifier l'offre ;
- Un système de cotation de la demande et la transparence des attributions ;
- Mise en œuvre de conventions d'application (gestion partagée des dossiers et service d'information et d'accueil des demandeurs) ;
- Gestion des réservations en flux (favoriser la fluidité des parcours résidentiels) date butoir reportée au 24 novembre 2023, modifiée par la loi du 21 février 2022 dite « Loi 3 DS ;
- Constitution d'un groupe restreint qui traitera les 13 points cités dans la Convention Intercommunale d'Attribution.

● **1er groupe de travail** restreint réuni le 7 juin 2022 : présentation du PPGDIDLS,

● **2ème groupe de travail** restreint réuni le 13 septembre 2022 :

Etapas du PPGD :

- Eléments règlementaires obligatoires du plan partenarial,
- Choix du bureau d'étude pour son élaboration,
- Calendrier,
- Partenariat : constitution de groupes de travail restreints, création de la commission de coordination,
- Instances :
 - o Validation en Conférence intercommunale du logement en septembre 2023,
 - o Le bilan de la mise en œuvre du PPGDLSID ainsi que des conventions conclues pour son application est soumis, une fois par an, au conseil communautaire,
 - o Trois ans après son entrée en vigueur, un bilan triennal de sa mise en œuvre réalisé par l'EPCI est adressé pour avis au préfet et à la CIL. Ce bilan est rendu public. Au vu de ce bilan, le plan est révisé s'il y a lieu.

3 Garanties d'emprunt

Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le 03/10/2023

ID : 030-200034692-20230925-DEL111_2023-DE



Conseil	Bailleur social	Montant Projet €	Montant garanti €	Objet	Logements réservés AGGLO	Logements réservés Commune
07/02/2022	Habitat du Gard	2 532 261,00	1 266 130,50	Construction en VEFA 20 LLS individuels "Les terrasses du Château" à Laudun L'Ardoise	2	0
07/02/2022	SFHE	4 740 500,00	2 370 250,00	Construction en VEFA 41 LLS collectifs av. G. de Gaulle à Pont-saint-Esprit	4	4
11/04/2022	Habitat du Gard	708 583,00	354 291,50	Construction 5 LLS individuels Rés. Les Vieilles vignes à St Marcel de Careiret.	1	0
11/04/2022	Un Toit pour tous	4 622 711,00	231 155,50	Construction en VEFA 40 LLS collectifs Canet Cordier "Les Côteaux de la Tave" à Laudun L'Ardoise	4	0
28/11/2022	SEMIGA	472 020,00	236 010,00	Construction en VEFA de 3 LLS individuels Le Clair bois 2 à St Victor la Coste	1	1
12/12/2022	Habitat du Gard	2 669 612,00	1 334 806,00	Acquisition en VEFA 26 LLS collectifs ; Résidence "L'Aubaresto" (Le Bosquet) à Bagnols-sur-Cèze	3	0
Total	4	15 745 687	7 872 843.50	135	15	5

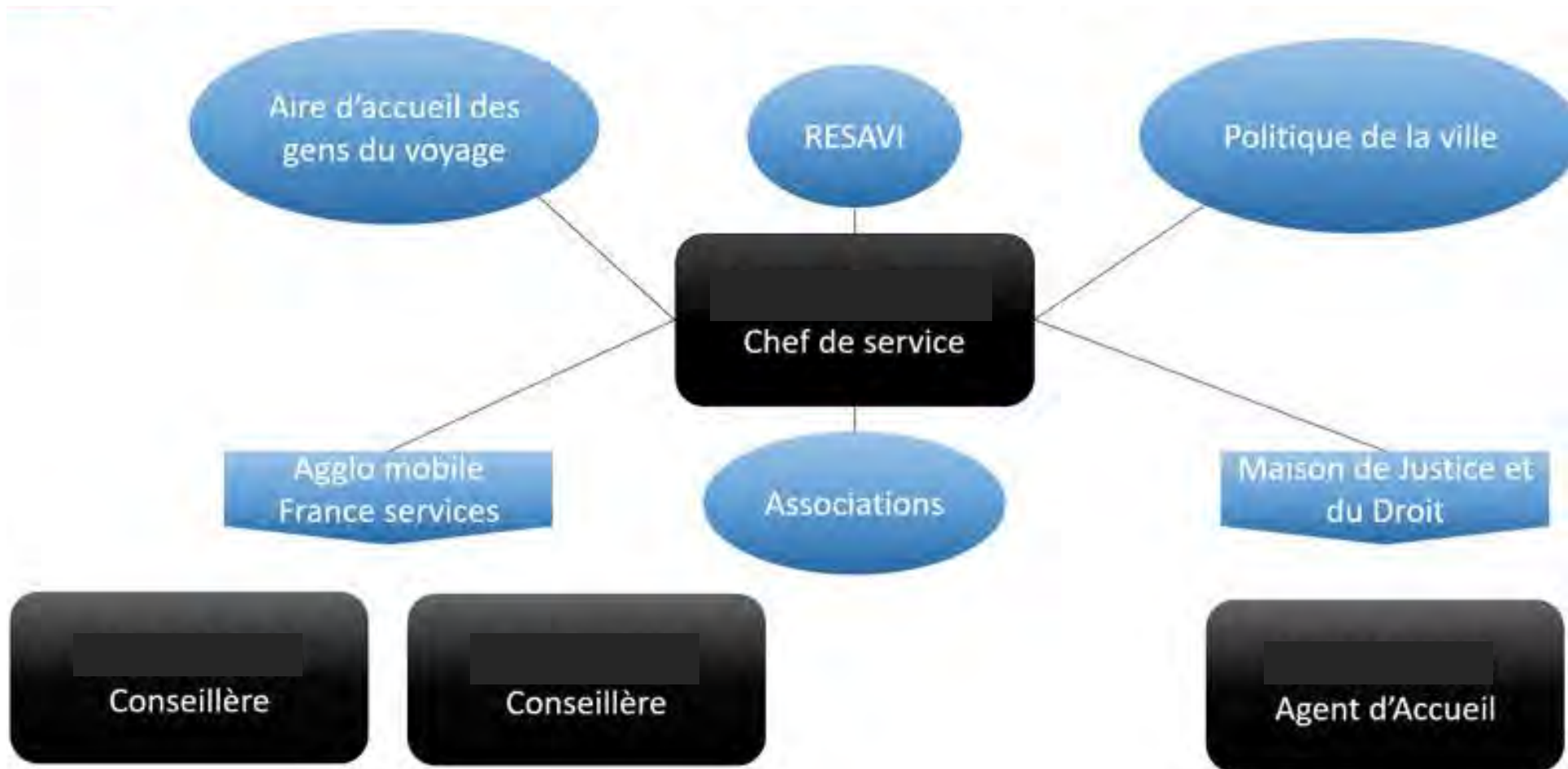
Accès aux droits & Politique de la Ville

- 1 // Subventions aux associations // **page 35**
- 2 // Maison de la Justice et du droit // **page 36**
- 3 // Aires d'accueil des gens du voyage // **page 37**
- 4 // Resavi // **page 38**
- 5 // Agglomobile France services // **page 39**
- 6 // Politique de la Ville // **page 40**



Organigramme

Service accès aux droits et politique de la ville



1 Subventions de droit commun versées aux associations

La communauté d'agglomération du Gard rhodanien contribue par ses financements, à la lutte contre l'isolement des personnes en difficultés.

La Maison des Alternatives Solidaires :
table solidaire, épicerie solidaire.

Subvention 2022 : 20 000 €

Riposte : hébergement des personnes victimes de violence et RESAVI.

Subvention 2022 : 17 500 €

Far Saint Vincent : Centre d'Hébergement d'Urgence à Pont-Saint-Esprit.

Subvention 2022 : 7 500 €.

Lions Club Bagnols Val De Cèze : soutien de l'action Casse Cailloux dans le domaine du Handicap pour les enfants.

Subvention 2022 : 2 000 €.

2 Maison de la justice et du droit (MJD)

L'agglomération met à disposition de la MJD un agent d'accueil cofinancé par le Département, des locaux, du matériel informatique, des bureaux, une imprimante/ scanner, des fournitures administratives.

3 bureaux ont été mis à disposition de l'association Riposte sur le point écoute santé. Une convention a été rédigée et signée par les deux parties.

Le Service d'Ecriture Publique : assistance administrative et rédactionnelle, permanences le lundi matin à la MJD et le mercredi matin au CCAS de Pont-Saint-Esprit. Subvention 2022 : 10 500 €.

Le Conseil Départemental d'Accès au Droit du Gard (CDAD) : permanences d'accès au droit par des avocats les vendredis après-midi à la MJD et le deuxième mercredi du mois à la Cazerne à Pont-Saint-Esprit. Subvention 2022 : 2 800 €.

Association Gardoise d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales et Médiation (AGAVIP) : permanences un mardi sur deux toute la journée à la MJD. Subvention 2022 : 2 500 €.

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Gard (CIDFF 30) : permanence le 1er jeudi au matin de chaque mois. Subvention 2022 : 1 000 €.

3 Aires d'accueil des gens du voyage

La Communauté d'agglomération du Gard rhodanien dispose de deux aires d'accueil de gens du voyage afin d'accueillir les résidents dans les meilleures conditions.

Le pôle départemental des gens du voyage assure une permanence sociale tous les 15 jours.

Le contrat de gestion a été renouvelé et attribué à la société Hacienda, le 1er février 2022 et se termine le 31 décembre 2024.

Caution : 90 €

Séjour : 3 € par jour

Eau : 3 € du m3 prépaiement

Electricité : 0,15 € du KWH prépaiement

Aires d'accueil de Bagnols-sur-Cèze depuis 2012.

- 13 emplacements dont 1 PMR
- Coût annuel du marché : 50 100,87 € HT
- Taux d'occupation 2022 : 76,91 %
- Recette ALT 2 année 2022 : 34 960,67 €

Aires d'accueil de Laudun-l'Ardoise depuis 2018.

- 10 emplacements dont 1 PMR
- Coût annuel du marché : 40 080,69 € HT
- Taux d'occupation 2022 : 86,10 %
- Recette ALT 2 année 2022 : 28 941,90 €

Aire de grand passage de Pont-Saint-Esprit est en projet 50 à 200 caravanes.

4 Resavi

L'agglomération coordonne le réseau d'accompagnement des personnes victimes de violences conjugales depuis janvier 2016 (délibération décembre 2015).

En 2022, 4 comités techniques et 1 comité stratégique ont eu lieu, regroupant une vingtaine de personnes et une dizaine de partenaires.

Une convention de mise à disposition gratuite de **2 appartements à Laudun-L'Ardoise et Bagnols-sur-Cèze** a été signée avec l'association **Riposte**. Elle porte la gestion de 5 places d'hébergement d'urgence avec un accompagnement social et psychologique. Les hébergements d'urgence sont **financés par l'Etat** à hauteur de 7 500€ par an et par place.

En 2022, Riposte gère **8** places d'hébergement d'urgence dédiées aux personnes victimes de violences conjugales avec un taux d'occupation de **88 %**.

18 personnes ont été suivies dont **2** enfants, avec **13** entrées et **12** sorties



5 Agglo mobile France Services

- L'Agglomération a obtenu la labellisation France services en septembre 2020,

- Un financement de fonctionnement est versé par l'Etat pour un montant de 30 000€.

- Les permanences de l'Agglo mobile ont concerné 42 communes.

2 conseillères France Services

1770 personnes accompagnées

2645 dossiers traités

460 permanences

- Une réunion de service hebdomadaire

- Formation de l'agent d'accueil de la MJD en novembre 2022 pour incorporer le service une fois par semaine.

- Réunions et formations réalisées avec les partenaires en présentiel et en visioconférence.

- Un comité de pilotage organisé en janvier 2022.

Une nouvelle labellisation France services a été obtenue en novembre 2022 par l'Agglomération pour la ville de Bagnols/Cèze, le lieu concerné est la ruche numérique.

6 Politique de la ville

A. La politique de la ville est chargée dans les quartiers marqués par des **inégalités urbaines et sociales** importantes de diagnostiquer ces difficultés et de tenter de les corriger.

B. Politique partenariale impliquant l'Etat, les collectivités locales, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunales (EPCI), les bailleurs sociaux, les associations..., la politique de la ville propose et met en place des solutions concertées sur les territoires prioritaires.


C. L'orientation et les priorités varient dans le temps et l'espace. Le contrat de ville du Gard rhodanien est signé pour la période 2015 – 2020, prolongé jusqu'en 2023.

Pour la mise en place de cette politique publique, **l'Agglomération cofinance un poste de chargé de projet du contrat de ville** avec l'Etat (subvention de 17 500 €) et le Conseil Départemental (subvention de 1 500 €), ainsi qu'un poste sur la santé, **l'Atelier Santé Ville**, participation Etat 10 000 € et Conseil Départemental 3 500 €.

Le **Contrat de ville du Gard rhodanien** 2015-2020 prolongé jusqu'en 2023 a été signé le 9 juillet 2015.

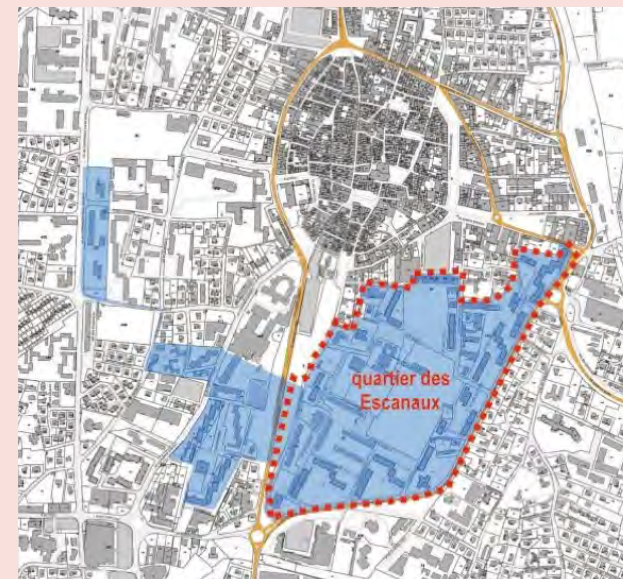
Le Décret du 30 décembre 2014 a défini la géographie prioritaire et identifie les quartiers prioritaires des communes de Bagnols-sur-Cèze et de Pont-Saint-Esprit.

Envoyé en préfecture le 03/10/2023
Reçu en préfecture le 03/10/2023
Publié le 03/10/2023
ID : 030-200034692-20230925-DEL111_2023-DE



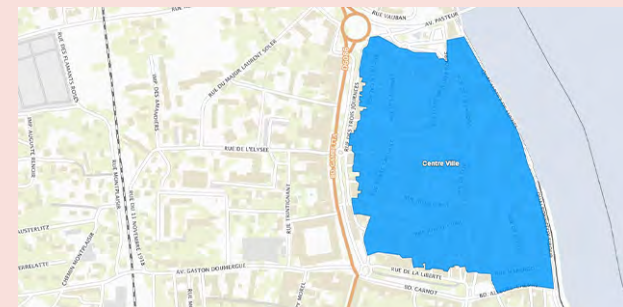
Le quartier prioritaire des Escanaux, la Coronelle, la Crazière et Vigan-Braquet pour Bagnols-Sur-Cèze.

3 463 habitants soit 20% de la population totale
Revenu médian 7 440 € (Source Insee 2022).



Le quartier prioritaire du Centre ancien pour Pont-Saint-Esprit.

1 277 habitants soit 13% de la population totale
Revenu médian 12 000 € en 2021 (Source Insee 2022)



Bilan de la programmation 2022

A. Evaluation du contrat de ville 2015 à 2021

A NOTER : L'évaluation a été réalisée et transmise à l'Etat dans les délais impartis 😊

Cette évaluation a fait ressortir 3 orientations principales

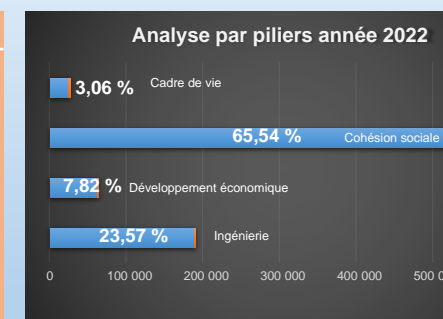


- La Santé,
- L'Emploi et l'Insertion,
- L'Inclusion Numérique.



B. Analyse par piliers

LIBELLE	MONTANT (€)
Ingénierie	188 383
Développement de l'activité économique et de l'emploi	62 502
Cohésion sociale, mieux vivre ensemble et citoyenneté	523 782
Cadre de vie et renouvellement urbain	24 500
TOTAL	799 167



B. Analyse par financeurs et par dossiers

INSTITUTIONS	Dossiers	FINANCEMENT
Agglomération du Gard Rhodanien	16 dossiers	84 000 €
Ville de Bagnols Sur-Cèze	26 dossiers	176 974 €
Ville de Pont-Saint-Esprit	19 dossiers	102 962 €
DEETS	55 dossiers	299 561 €
Conseil Départemental du Gard	47 dossiers	95 150 €
Région Occitanie	23 dossiers	40 500 €



Ingénierie non comptabilisée
 Etat / Région / Conseil Départemental

C. Financement droit commun

Au titre du droit commun les partenaires financent les acteurs du contrat de ville du Gard rhodanien, l'évaluation 2015-2021 a montré qu'il était complexe d'analyser et d'objectiver les financements alloués

Mosaïque Riposte Passeruraille/ Missior Local Jeunes LaMas/ LeSep

■ **L'Agglomération finance** dans le cadre du contrat de ville du Gard rhodanien les projets suivants :

- **La Maison des Alternatives Solidaires** pour un montant de 10 000 €, action soutenue, **la table solidaire** ouverte à tous du lundi au vendredi, entre 3 € et 6 € le repas selon les possibilités de chacun,
- L'association **Riposte** pour un montant de 12 000 €, action soutenue, le **point écoute santé**, possibilité de rencontrer des professionnels de la santé, éducatrice spécialisée et psychologue sur rendez-vous à la Maison de Justice et du Droit, orientation et accompagnement personnalisés.
- Le **Centre de Formation du Tricastin** (Le CJT) pour un montant de 5 000 €, action soutenue, les **Ateliers Socio Linguistiques** (ASL) six heures hebdomadaires, 12 places en alternance sur l'année entre les villes de Bagnols-Sur-Cèze et Pont-Saint-Espirit,
- La **Mission Locale Jeunes** pour un montant de 1 000 €, pour les projets spécifiques d'accompagnement des jeunes aux manifestations liées à l'emploi et les métiers en réalité virtuelle et sensibilisation à l'alternance,
- L'association **Coup de pouce avenir** pour un montant de 1 000 €, pour le projet d'ateliers d'accompagnement à la réussite du permis de conduire,
- **Les Cerises Bleues** pour un montant de 500 €, pour des ateliers d'insertion emploi QPV de Pont-Saint-Espirit,
- L'association **Bonjours groupe présence 30** pour un montant de 1 000 €, pour des chantiers éducatifs à Pont-Saint-Espirit,
- L'association **Passe Muraille** pour un montant de 1 000 €, pour des chantiers éducatifs à Bagnols-Sur-Cèze,
- L'association **PEPS** pour un montant de 500 €, pour les ateliers mobilités,
- L'association **Créa Conte**, 1 000 €, pour des ateliers de bien être au féminin, une clé pour l'insertion,
- **Les Cerises Bleues**, 500 €, pour des ateliers de prévention du mieux vivre au féminin,
- L'association **UFOLEP**, 500 €, pour un atelier de formation aux gestes des premiers secours.



Pôle Famille & Solidarité

Envoyé en préfecture le 03/10/2023
Reçu en préfecture le 03/10/2023
Publié le 03/10/2023
ID : 030-200034692-20230925-DEL111_2023-DE



Jeunesse

1 // Données de contexte // **page 44**

2 // L'activité des centres de loisirs // **page 45**

1 Données de contexte

16 Accueils de Loisirs 3/12 ans : Bagnols-sur-Cèze, Carsan, Codolet, Laudun-l'Ardoise, Montfaucon, Pont-Saint-Esprit, Saint-Alexandre, Saint-Nazaire, Saint-Geniès de Comolas, Saint-Julien de Peyrolas, Saint-Laurent des Arbres, Saint-Marcel de Careiret, Gaujac, Saint-Michel d'Euzet, Saint-Paulet de Caisson, Saint-Victor la Coste, Tavel.

3 Accueils de Loisirs adolescents : La Casa à Bagnols-sur-Cèze, Planet Ados à Pont-Saint-Esprit et L'Atelier à Tavel.

Les objectifs :

Proposer une offre d'accueil adaptée aux différentes tranches d'âge et une offre de service en faveur de la jeunesse.

Développer une politique tarifaire équitable permettant l'accès au plus grand nombre.

Favoriser le développement et optimiser l'offre d'accueil.

Contribuer à l'épanouissement des jeunes et à leur intégration dans la société par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilité pour les plus

grands.

Répondre aux besoins grandissants des familles qui doivent concilier vie familiale et vie professionnelle

Quelques données chiffrées :

2019 : **508 879** actes

(1 acte = 1 heure enfant),

2020 : **531 158** actes,

2021 : **540 006** actes

2022 : **563 673** actes

**+11% de fréquentation
en 4 ans.**

2 L'activité des centres de loisirs

- Toutes les communes du territoire sont représentées dans les ALSH, 2 039 familles et 3 004 enfants accueillis en 2020, **2 974 familles et 3 217 enfants en 2021**.
- ALSH de **Montfaucon fermé** pour cause de travaux à l'Automne, compensé par l'augmentation des places à Saint-Geniès de Comolas.
- Une réflexion est en cours pour proposer une ouverture durant les vacances scolaires à **Gaujac** et ouvrir les mercredis sur l'axe de la route d'Alès.
- Acceptation du permis de construire du **centre ados de Tavel**, livraison prévisionnelle des locaux second trimestre 2022.
- Poursuite du programme de **formation** pluriannuel des directeurs des ALSH.
- Annulation de tous les **séjours** suite à la crise sanitaire en 2021. Reprise en 2022, 7 séjours ski réalisés en 2022, 217 enfants accueillis.
- Programmation de l'ouverture du **portail famille** pour le 1^{er} semestre 2023.
- Création d'un service de **régie centrale** pour moderniser le service aux familles au 1er janvier 2023.

Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le 03/10/2023



ID : 030-200034692-20230925-DEL111_2023-DE

Petite Enfance

- 1 // Zoom sur les services Petite Enfance // **page 48**
- 2// La réponse aux besoins des familles // **page 50**
- 3 // Les professionnel(le)s des services Petite Enfance // **page 53**
- 4// Quelques spécificités du service // **page 54**
- 5// Le partenariat et les financements // **page 55**
- 6// Les projets des services Petite Enfance // **page 58**

1 Zoom sur les services Petite Enfance

13 multi-accueils et 2 RPE (Relais Petite Enfance)

■ Pour l'accueil collectif :

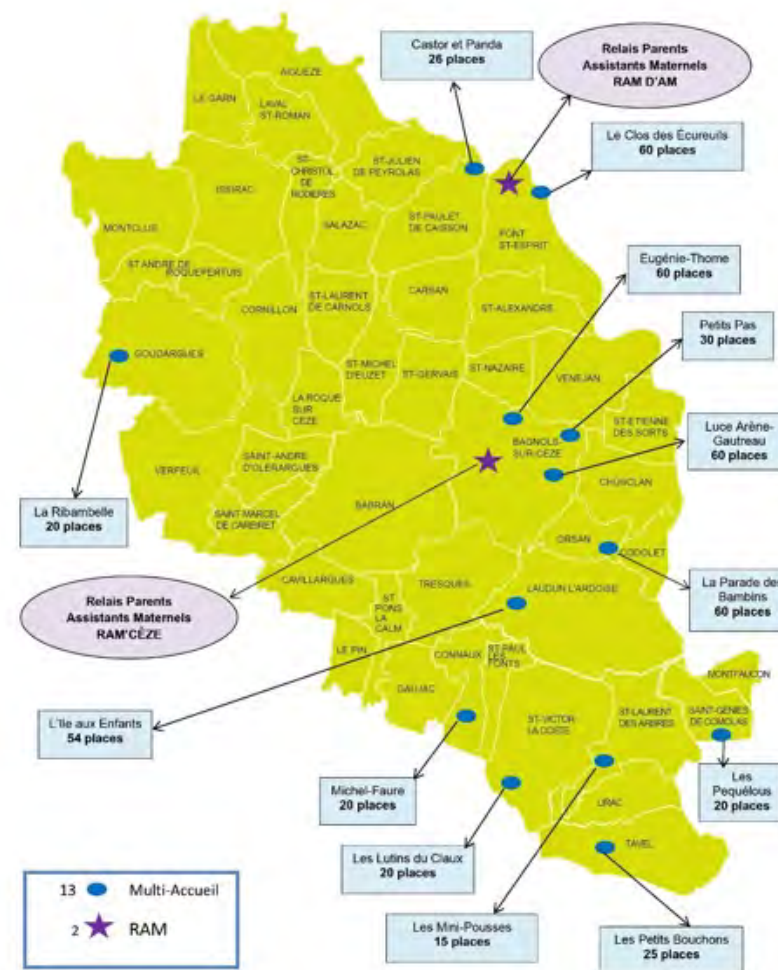
Les **13 multi-accueils** du territoire accueillent 921 enfants sur les 470 places offertes en accueil régulier, occasionnel, ou en horaire atypique, issus de 44 communes du territoire et 11 communes extérieures.

En 2022, 11 enfants en situation de handicap ont été accueillis dans les multi-accueils.

Le nombre de places d'accueil :

MODE D'ACCUEIL	NOMBRE	CAPACITÉ D'ACCUEIL
Accueil Collectif : multi-accueil	13	470
Accueil individuel : assistant(e)s maternel(le)s	260	806

L'offre d'accueil Petite Enfance de la CAGR



■ Pour l'accueil individuel :

Deux Relais Petite Enfance (RPE),

- un à Pont-Saint-Esprit
- un à Bagnols-sur-Cèze.

Ils renseignent :

- les familles en recherche d'un accueil individuel ou employeurs d'un(e) assistant(e) maternel(le): **1117 échanges**.
- les assistant(e)s maternel(le)s sur leurs droits et devoirs : 16 813 échanges-les partenaires (services de l'Etat, du Département...).

Ils organisent des matinées d'éveil, temps collectifs qui permettent à la fois aux enfants de rencontrer leur pair, et d'être en contact avec d'autres adultes, de se socialiser, et aussi aux assistant(e)s maternels(les) de se rencontrer, d'échanger et de s'enrichir mutuellement.

Les RPE ont aussi pour objectif de **valoriser l'accueil individuel**.

Depuis le 1er septembre 2021, date de départ de la responsable du RPE RAM D'AM de Pont-Saint-Esprit, les 2 RPE ont été réunis en un seul.

Les matinées d'éveil et les permanences continuent d'être programmées sur les 3 lieux différents :
 RPE Ram'Cèze (Bagnols-sur-Cèze),
 RPE Ram d'Am (Pont-Saint-Esprit)
 et le Centre de Loisirs Françoise Dolto (Laudun-L'Ardoise).

En 2022, 145 matinées d'éveil ont été organisées, auxquelles ont participé **64 assistant(es) maternel(les) et 216 enfants**.

RPE	RAM CEZE	RAM D'AM
ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S agré(e)s	169	91
Inscriptions au RPE	143	75
En activités	153	80
En arrêts	11	5
Capacité d'accueil	522	284

Le territoire du RAM CÈZE concerne 20 communes (secteurs Centre et Sud) et le RAM D'AM concerne 24 communes (secteur Nord)

2 La Réponse aux besoins des familles

■ La réponse aux besoins d'accueil des familles :

■ Pour les demandes d'accueil collectif:

Une commission d'attribution des places a lieu annuellement. Les chiffres 2022 : 357 demandes issues de 39 communes différentes dont 4 hors agglo/ 164 places vacantes et 259 réponses positives.

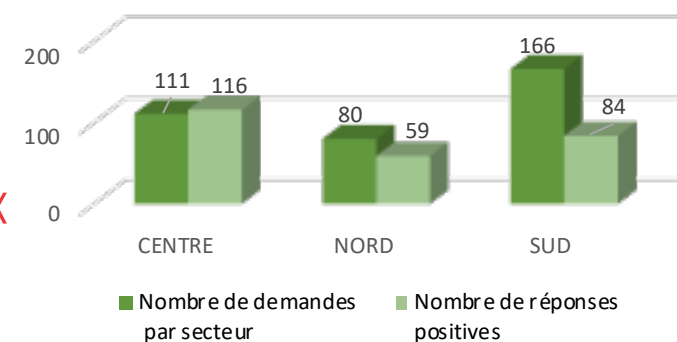
■ Pour les demandes d'accueil individuel:

Les 2 RPE accompagnent les familles en recherche d'un mode d'accueil individuel ou qui emploient déjà un(e) assistant(e) maternel(le).

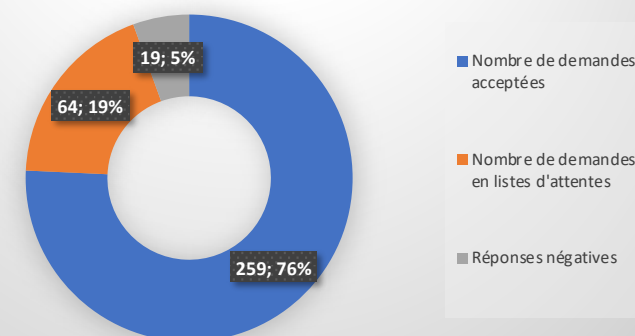
En 2022, 76 % de réponses positives aux familles.

En 2022, le taux de facturation est 110 % en moyenne (un taux qui doit tendre vers 107%).

Commission d'attribution des places 2022
 Nbre de demandes /Nbre de réponses par secteur



Commission d'attribution des places
 31 mars 2022 En chiffres



■ La réponse aux besoins de soutien et d'accompagnement des familles :

Le service Petite Enfance a développé des actions spécifiques pour accompagner les familles :- dans les multi-accueils, des **Conseils de crèche** ont été mis en place pour informer et créer de l'échange « équipe/ familles/gestionnaire » 2 conseils de crèche/an.

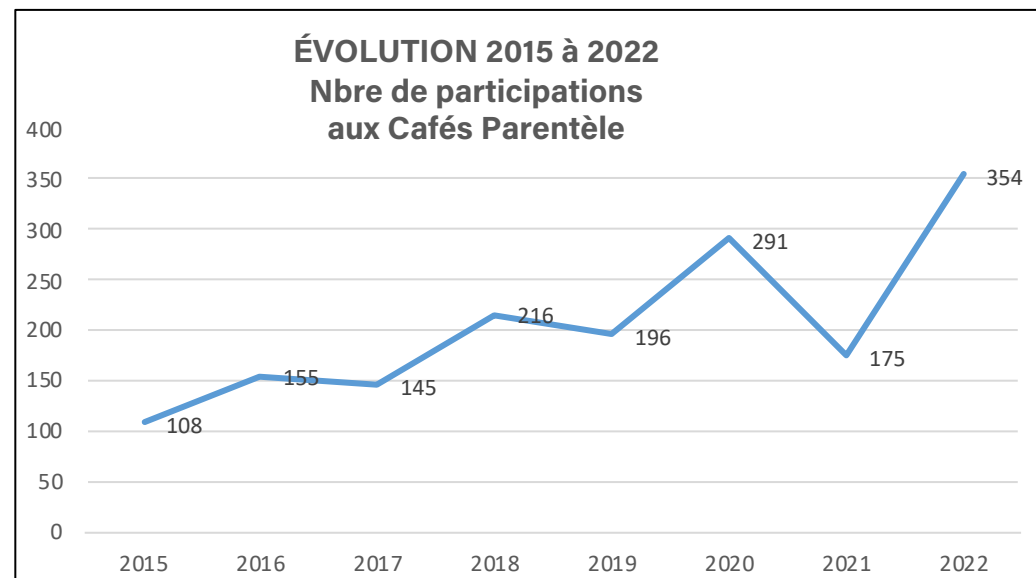
- Certaines crèches proposent des actions ponctuelles sous forme d'ateliers Parents/ Enfants.

- Le service Petite Enfance porte aussi l'action **Cafés Parentèle**, destinée à accompagner l'ensemble des familles du territoire, quel que que soit l'âge de leurs enfants. En 2022, 6 Cafés Parentèle se sont déroulés en visio et /ou en présentiel dans 3 communes différentes de la CAGR (Bagnols-sur-Cèze, Laudun-L'Ardoise, Pont-Saint-Esprit), sur des thèmes suggérés par les familles, relatifs

aux questions d'éducation ou de relations en famille, et de santé,...
 Ils ont été animés par le psychologue du service Petite Enfance.

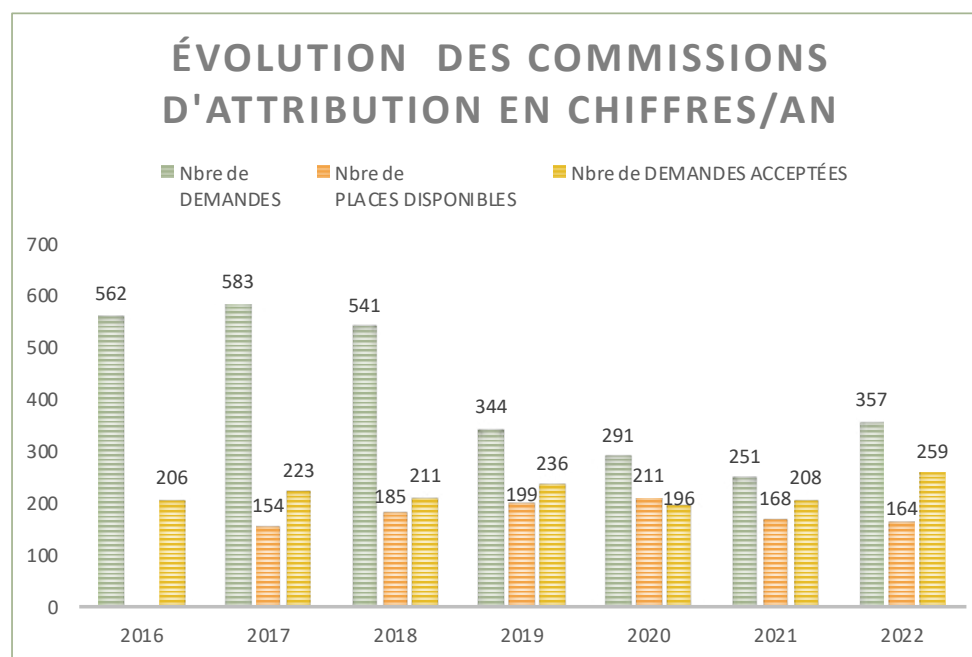
En 2022 354 personnes ont participé aux Cafés Parentèle, soit une augmentation de 202% par rapport à 2021.

Action co-financée par le REAAP (Réseau Écoute et d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité) et la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien



■ Enfants accueillis en multi-accueil par origine géographique :

<u>Nombre enfants par commune d'origine année 2022</u>			
Bagnols-sur-Cèze	222	Montfaucon	17
Laudun-L'Ardoise	108	Lirac	9
Pont-Saint-Esprit	80	Saint-Alexandre	8
Saint-Victor la Coste	40	Saint-Marcel de Careiret	3
Saint-Laurent des Arbres	38	Cavillargues	9
Tavel	45	Saint-Laurent de Carnols	9
Saint-Geniès de Comolas	28	Codolet	9
Saint-Julien de Peyrolas	7	Saint-André de Roquepertuis	7
Tresques	21	Verfeuil	5
Connaux	22	Le Pin	2
Saint-Paulet de Caisson	21	Saint-Gervais	6
Saint-Nazaire	15	Saint-Michel d'Euzet	5
Sabran	18	Issirac	4
Orsan	15	Saint-André d'Olérargues	4
Chusclan	15	Le Garn	4
Cornillon / Saint-Gély	14	Saint-Etienne des Sorts	1
Vénéjan	16	Salazac	2
Saint-Paul les Fonts	16	La Roque-sur-Cèze	0
Saint-Pons la Calm	10	Aiguèze	0
Gaujac	14	Laval-Saint-Roman	0
Carsan	11	Montclus	0
Goudargues	12	Saint-Christol de Rodières	0



Pour 2022, il n'y a pas eu pas de demandes pour les familles habitant les communes suivantes : Aiguèze, La Roque-sur-Cèze, Laval Saint-Roman, Montclus, Saint-Christol De Rodières.

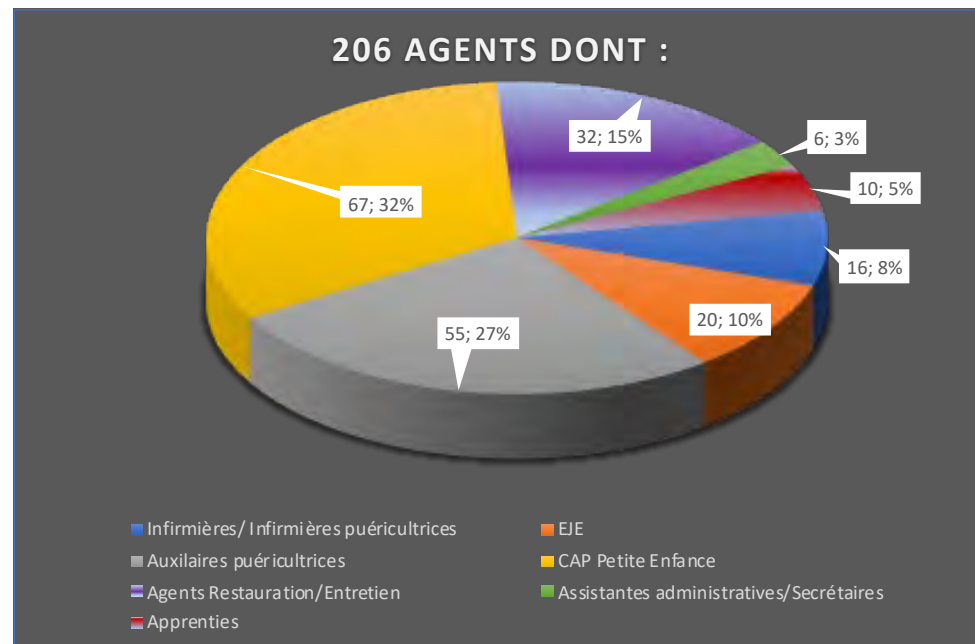
3 Les professionnel(le)s des services Petite Enfance

206 agents qualifiés (infirmière-puéricultrice, infirmière, EJE, AP, CAP AEPE, agent de restauration, agent d'entretien) accueillent quotidiennement les enfants et leurs parents.

Une quarantaine d'agents assurent également le remplacement des professionnel(le)s absent(e)s.

Un pôle administratif (5 assistantes administratives) centralise les inscriptions et accompagne les directrices pour le travail administratif (3 assistantes) et assure la gestion des dossiers achats, marchés, demandes de subvention, organisation d'évènements, des conseils de crèche, et relations avec la CAF (2 assistantes administratives).

Parmi ces 206 agents, le service Petite Enfance forme en alternance, 10 apprenties en formations d'EJE, AP, CAP AEPE, et accueille tout au long de l'année de nombreux stagiaires (106 pour l'année scolaire 2021-2022).



4 Quelques spécificités du service

■ Les actions transversales :

▪ Des actions conjointes :

- Entre le RPE et les crèches, organisation de chasses aux œufs.
- L'action « éveil musical » avec l'école de musique de Codolet/Chusclan continue sa tournée dans les multi-accueils. En septembre 2022, ce sont les enfants du multi-accueil Luce-Arène-Gautreau de Bagnols-sur-Cèze qui en ont bénéficié.

▪ Des actions partenariales :

- Entre la médiathèque et les multi-accueils Eugénie-Thome, Petits-Pas, Luce-Arène-Gautreau et RPE Ram'Cèze.
- Ce dernier a également un partenariat avec la ludothèque pour faciliter l'accès aux assistantes maternelles du territoire.

▪ Les actions annuelles en 2022 :

- La fête de la Petite Enfance s'est déroulée le 1er juillet 2022 dans le parc du centre de loisirs Vigan-Braquet et a rassemblé **163 enfants et 199 parents**.

- Le colloque annuel a eu lieu le 17 octobre 2022 sur le thème « **Univers du jeu et « Je » en univers...Jouons ensemble** » avec la participation de **150 professionnel(les)**.

▪ Les interevenants :

Le service Petite Enfance s'adjoint la collaboration d'un médecin pédiatre vacataire pour le suivi de la santé des enfants (5/6 vacations / an / crèche) et d'un psychologue vacataire qui assure les analyses de la pratique des équipes (5 séances / an / crèche et 5 séances également pour les 2 Relais Petite Enfance en direction des assistant(e)s maternel(le)s, et pour l'équipe de direction, les 13 directrices).

5 Le partenariat et les financements

LA CAF

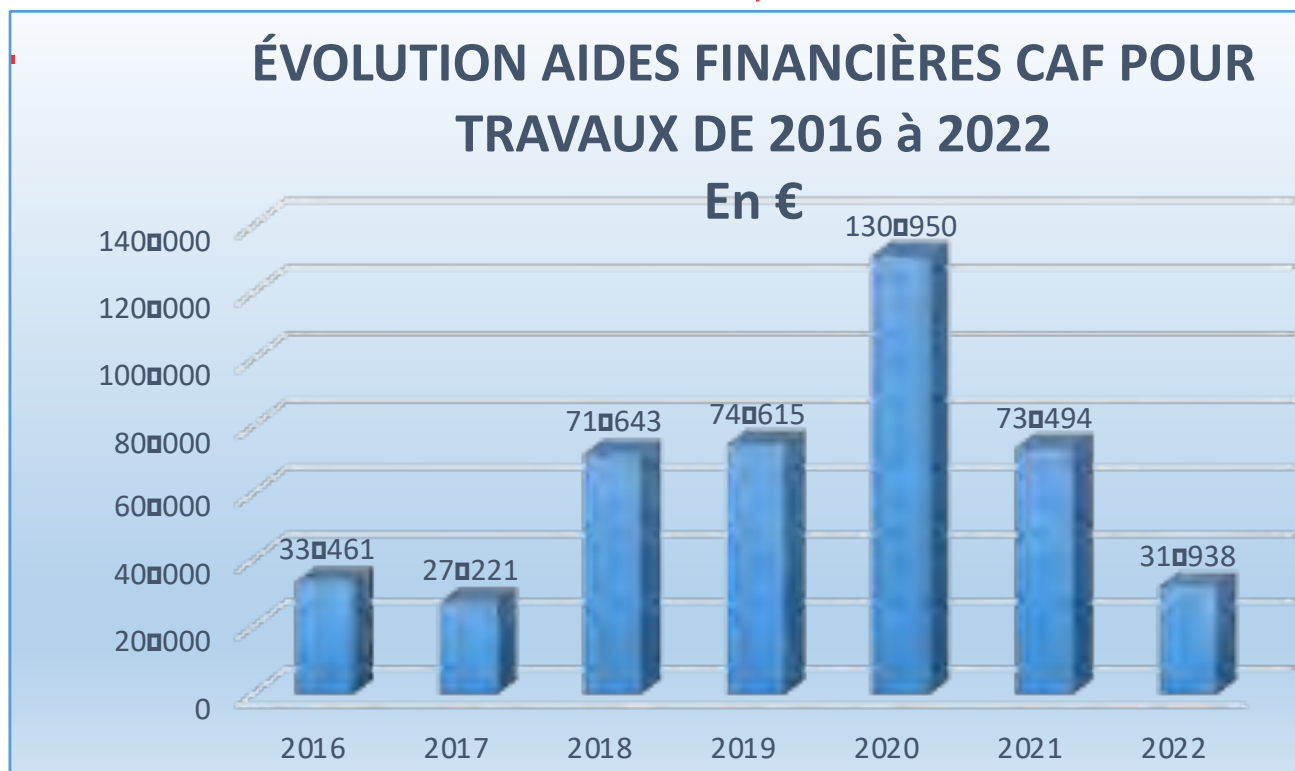
7 décembre 2021 : Signature de la Convention Territoriale Globale CTG, nomination d'une référente CTG pour la CAGR.

▪ Rappel pour 2020 :

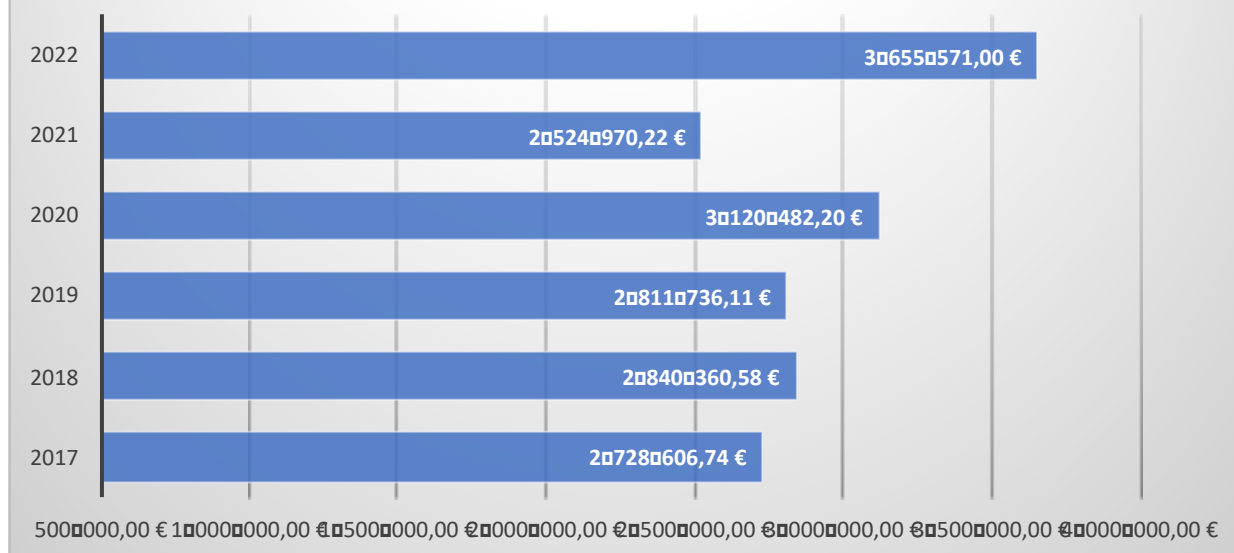
Agrandissement du MA de ST VICTOR LA COSTE pour un montant de 126 170 €.

▪ Aide à investissement pour travaux :

d'un montant de 31 938 € pour l'année 2022 au titre du FME (Fonds pour travaux de Modernisation des EAJE)



ÉVOLUTION DES FINANCEMENTS CAF-PSU FONCTIONNEMENT MA+RPE de 2017 à 2022

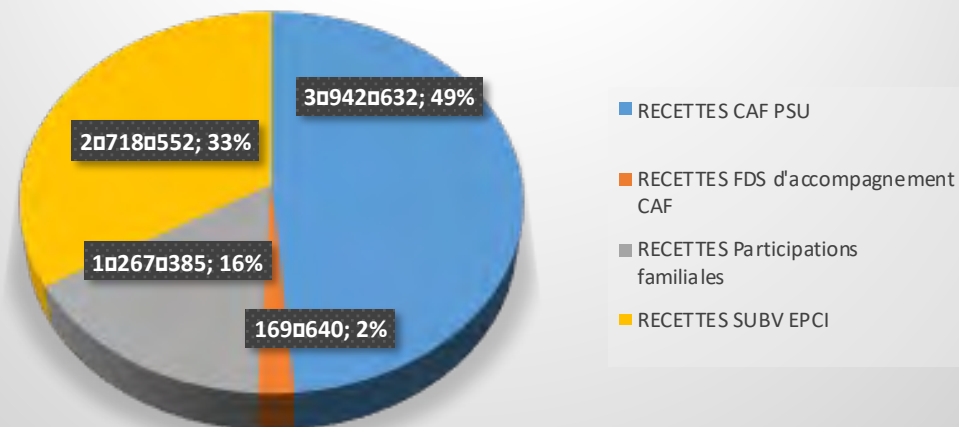


Dont 192 833 € aide financière COVID-19
Dont 93 592 € au titre du Bonus territoire

**AIDES FINANCIÈRES CAF au titre
du FME pour les remplacements de
l'Electroménager dans les multi-accueils**
2021 : 27 324 €
2022 : 12 290 €

**En 2022, 11 dossiers de demandes de
subvention ont été déposés à la CAF
contre 26 en 2021.**

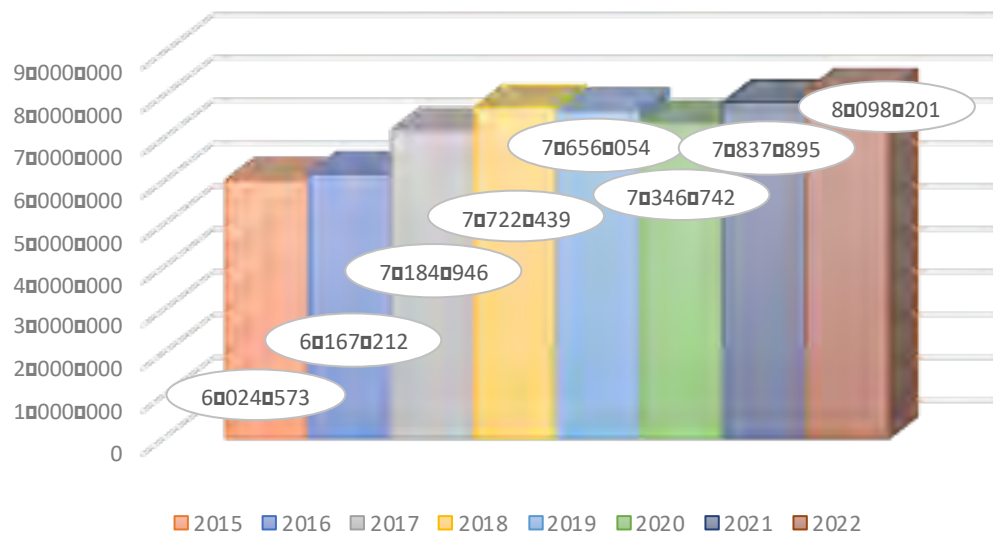
RECETTES-FONCTIONNEMENT 2022 MA et RPE



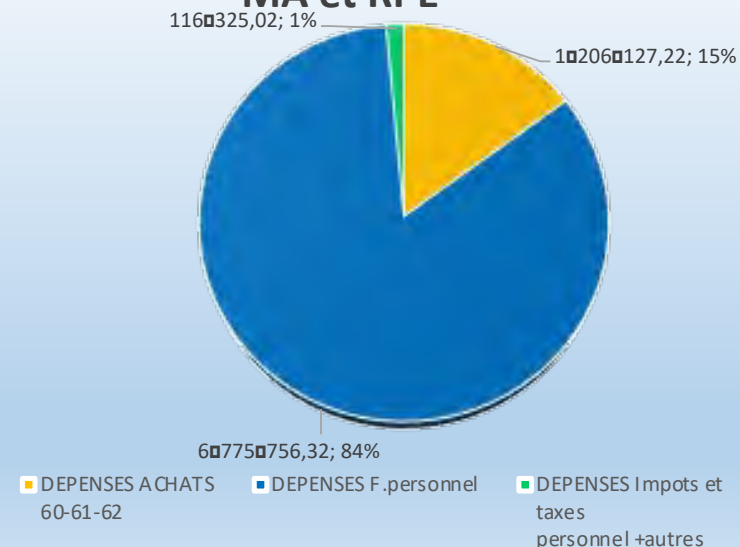
■ Dépenses et recettes de fonctionnement :

Un budget de fonctionnement 2022 d'un montant de 8 098 201 €

ÉVOLUTION BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE 2015 à 2022 EN €



DÉPENSES-FONCTIONNEMENT 2022 MA et RPE



6 Les projets des services Petite Enfance

■ Projets des services Petite Enfance pour les années à venir :

▪ À court terme :

Maintien des actions phares du service : Cafés parentèle, fête de la Petite Enfance, colloque annuel, Développement des partenariats accueil individuel / accueil collectif et accueil et inclusion.

Mise en place du poste de Référent Santé (décret n°2021-1131) visant à renforcer l'accompagnement des équipes dans le domaine de la santé et du développement des enfants, et mieux accompagner l'accueil et l'inclusion des enfants fragiles et/ou différents.

Mise en œuvre de la CTG.

▪ À court et moyen terme :

Créations de places :
+10 à 20 à Petits Pas,
+14 à 24 à Tavel.

Construction / rénovation,
Transformation École Maria Montessori en crèche pour y installer Petits Pas,
Construction d'une nouvelle crèche à Tavel.

Développement du soutien à la Parentalité : création d'un espace familles de 53 m² au sein de la nouvelle crèche Petits Pas .

▪ À long terme :

Engager une réflexion pour l'agrandissement et la reconstruction de la crèche de Laudun.

Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le 03/10/2023



ID : 030-200034692-20230925-DEL111_2023-DE

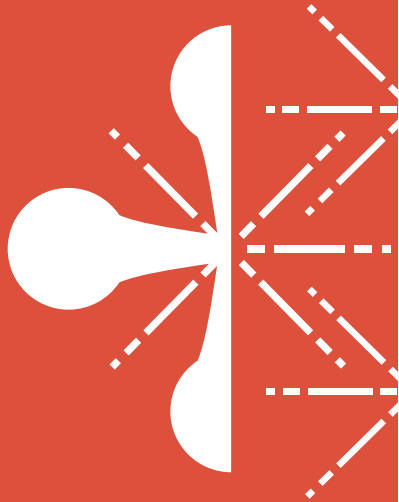
Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le 03/10/2023



ID : 030-200034692-20230925-DEL111_2023-DE



Pôle des affaires financières et de la modernisation

Finances // **page 63**

Commande publique // **page 71**

Informatique et réseaux // **page 75**

Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le 03/10/2023



ID : 030-200034692-20230925-DEL111_2023-DE

Finances

1 // Le service Finances // **page 63**

2 // Les éléments marquants de l'année 2022 // **page 65**

3 // Les grandes masses financières 2022 // **page 66**



1 Le service finances

Le Service Finances de l'Agglomération du Gard Rhodanien se compose de 7 agents. Tout en veillant aux analyses financières et fiscales rétrospectives et prospectives nécessaires à la préparation budgétaire, il assure la fiabilité et la sécurité des procédures budgétaires et comptables notamment dans la vérification avant la transmission à la Trésorerie Municipale et à la mise en paiement.

■ Les activités principales

- Assure la bonne gestion financière de la collectivité
- Elabore, exécute et suit le budget
- Règle les fournisseurs et sollicite le recouvrement des créances
- Facture à l'utilisateur
- Travaille en collaboration avec la trésorerie de Bagnols-Sur-Cèze
- Gère des investissements et opérations liées (Patrimoine et inventaire)
- Gère la dette, des garanties d'emprunts
- Gère la trésorerie

■ Les Budgets

- L'Agglomération dispose de 12 budgets :
- 1 Budget Principal
- 3 Budgets Zones d'Activités
- 1 Budget Aire d'Accueil des Gens du voyage
- 1 Budget Transports
- 1 Budget Gémapi
- 4 Budgets Eau et Assainissement
- 1 Budget Gestion des Baux

2 Les éléments marquants de l'année 2022

■ Les chiffres clés

En dépenses, 9 885 mandats ont été émis en 2022 avec un délai global de paiement de 22,8 jours (30 jours maximum), soit une amélioration de 2,7 jours par rapport à 2021.

En recettes, 5 221 titres ont été émis sur l'exercice 2022 avec un taux de recouvrement de plus de 82 %, en hausse au regard de 2021.

■ La dématérialisation de la chaîne comptable

La dématérialisation de la chaîne comptable a pour objectif de réduire les délais de paiement en permettant de rendre plus efficace la chaîne de la dépense et de réduire les coûts administratifs (consommation de papier, d'encre etc.). Cette dématérialisation démarrée avec la pandémie, s'est poursuivie en 2021 pour s'achever en 2022 par la signature électronique des bons de commande et la validation des factures intégrées au logiciel comptable.

Beaucoup de changements pour le service, qui doit s'adapter aux évolutions.

La modernisation du service a un impact positif sur la qualité comptable.

3 Les grandes masses financières 2022

■ Le Budget principal

D'une manière générale et au regard de l'évolution des dépenses et recettes de fonctionnement depuis 2016, la situation financière de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien est saine. En 2022, les recettes atteignent 67,4 M€ et les dépenses 61,7 M€ (dépenses réelles de fonctionnement).

● **Les recettes de fonctionnement** sont composées à environ 60% de la fiscalité levée sur les contribuables et les entreprises (en diminution par rapport à 2021 en raison d'un changement de périmètre de certaines recettes).

Il est constaté que le poids de chacun des postes de recettes est en augmentation en 2022, sous l'effet d'une reprise des activités après deux années de Covid 19, mais également par de nouvelles recettes comme la vente de composteurs et la refacturation du service du droit des sols aux communes.

Pour 2022, les recettes réelles de fonctionnement augmentent (environ + 7% par rapport à 2021) et sont majoritairement représentées par :

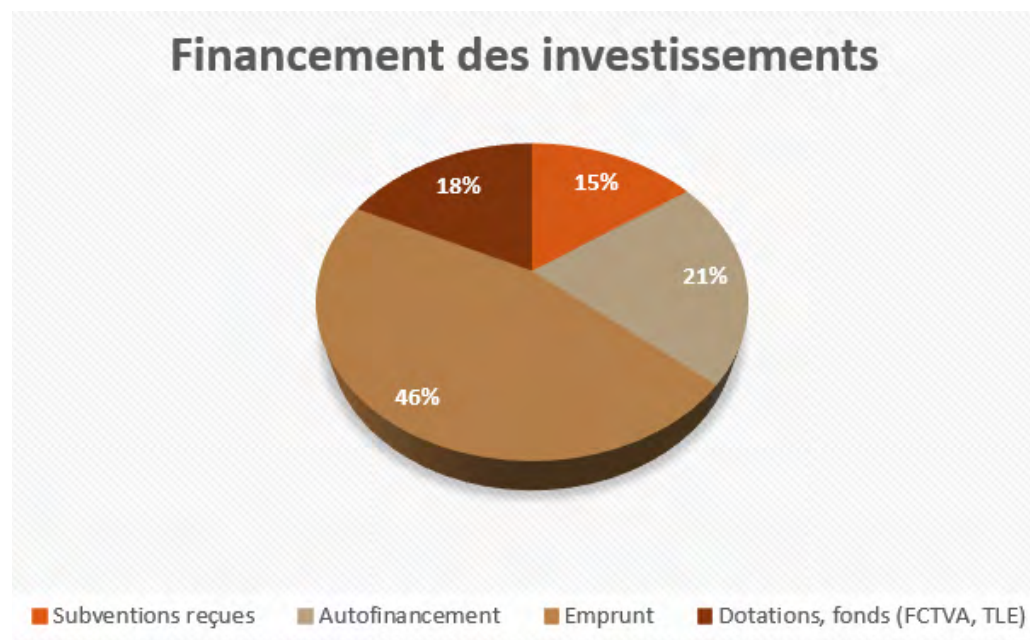
- 40,6 M€ pour les impôts et taxes,
- 17,8 M€ pour les dotations et subventions (changement de périmètre entre les chapitre 73 et 74),
- 7 M€ pour les produits des services.

● Les principaux postes de dépenses de fonctionnement de la collectivité sont :

- Les atténuations de produits (dont Attributions de Compensations, Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) et FNGIR) pour 36 %,
- Les charges à caractères général (fluides...) pour 28 %,
- Les charges de personnel pour 26 %.

● De leur côté, les dépenses d'investissement financent prioritairement les dépenses d'équipement de l'Agglomération. Elles atteignent 2,2 M€ en 2022, incluant 386

K€ de FCTVA et 330 K€ de subventions perçues. En moyenne sur les dernières années, le financement des investissements est assuré principalement par l'emprunt.



● **Les dépenses d'équipement** représentent 3,8 M€ en 2022 contre 2,6 M€ en 2021.

A ces dépenses, sont intégrés les versements de fonds de concours aux communes d'un montant effectif en 2022 de 1,8 M€ (l'enveloppe annuelle est mobilisable sur 3 années sur la base de 10 € par habitant, avec un montant plancher de 3 330 € pour une commune).

■ Les budgets annexes

	ZA Espérant	ZA Sarcin	ZA Bernon	Aire d'Accueil des Gens du Voyage	GEMAPI	Transports
Investissement						
Recettes	-	421 340,47	30 780,21	49 157,46	2 172,69	2 449 835,00
Dépenses	-	430 966,47	17 933,39	127 589,31	18 989,88	3 038 118,06
Fonctionnement						
Recettes	-	428 225,47	50 790,51	330 336,03	1 005 830,71	9 109 655,06
Dépenses	30 355,09	428 218,61	49 663,17	240 695,66	911 104,57	9 437 985,19

	DSP Eau	DSP Ass	Régie Eau	Régie Ass	Gestion des Baux
Investissement					
Recettes	3 424 836,64	4 285 709,70	1 739 581,19	2 986 711,66	7 500 000,00
Dépenses	1 401 393,82	2 734 604,15	841 191,99	1 218 670,52	-
Fonctionnement					
Recettes	1 864 999,03	2 877 076,72	2 540 244,93	2 447 836,09	-
Dépenses	1 075 189,10	1 626 495,96	2 603 742,11	2 015 781,64	-

Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le 03/10/2023



ID : 030-200034692-20230925-DEL111_2023-DE

Commande publique

1 // Le service commande publique // **page 72**

2 // Les éléments marquants de l'année 2022 // **page 73**



1 Le service commande publique

■ Le service commande publique

Le service commande publique de l'Agglomération du Gard rhodanien est mutualisé avec la Ville de Bagnols-sur-Cèze.

Il est composé de 10 agents : trois assistants acheteurs, une gestionnaire de la commande publique, deux assistantes administratives, une assistante comptable, deux apprentis et une responsable de service.

Il conclut les contrats de commande publique en garantissant leur régularité juridique et en contribuant à une bonne gestion de l'argent public : procédures de passation, suivi de l'exécution de marchés et délégations de services publics, contrôle et assistance auprès des services.

Il organise les différentes commissions de la collectivité.

Enfin, il rationalise, centralise et optimise certain type d'achats (fournitures administratives, produits entretien, téléphonie...)

■ Les activités principales

- Gestion de l'achat (fournitures administratives, produits entretien, téléphonie, papier, enveloppe, EPI)
- Conseiller les services pour les achats de faibles montants
- Accompagner les services opérationnels dans la définition de leur besoin et proposer les procédures de marchés publics les plus adaptées aux objectifs et selon le budget
- Elaborer les pièces des dossiers de consultation des entreprises (DCE),
- Créer et publier les avis de publicité sur le profil acheteur et sites légaux (BOAMP-JOUE etc)
- Ouverture des plis dématérialisée
- Analyser les candidatures et appuyer le service opérationnel concerné dans l'analyse des offres
- Préparer, participer et suivre les commissions
- Notification et contrôle des marchés (notification, rejet, contrôle de légalité)
- Assurer le suivi de l'exécution en lien avec le service opérationnel concerné (avenant,

acte de sous-traitance, application de pénalités de retard, résiliation...) et garantir la sécurité juridique des procédures mises en œuvre

2 Les éléments marquants de l'année 2022

Initié au cours de l'année 2021, le début de l'année 2022 aura été marquée par l'approbation du règlement interne de la commande publique. Celui-ci définit différentes procédures à respecter dans le cadre de la commande publique en fonction de seuils de dépenses arrêtés par l'agglomération.

■ Nombre de marchés et Délégations de Service Public (DSP) en 2022

- 24 procédures ont été lancées par le service.
- Sur les 24 procédures, 14 sont des MAPA (procédure adaptée) et 10 sont des procédures formalisées.
- 2 DSP ont également été attribuées (Délégation de service public).

■ Commissions convoqués

- Chaque procédure génère au minimum l'organisation d'une commission d'attribution ;
- 3 procédures ont fait l'objet de relance;
- 3 procédures ont été abandonnées;
- La CCSPL (Commission consultative des Services Publics Locaux) a été réunie 1 fois;
- 1 Commission DSP (CDSP) a eu lieu en 2022.

■ Les chiffres clés des Achats

- Nombre de bons de commande émis en 2022 : **518**
- Factures traitées : **1 060**, (téléphonie, copieurs, fontaines à eau, contrats..) dont :
 - ◇ Téléphonie : 460 factures
 - ◇ Copieurs : 88 factures

Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le 03/10/2023



ID : 030-200034692-20230925-DEL111_2023-DE

Informatique et réseaux

1 // Le service informatique // **page 76**

2 // Les éléments marquants de l'année 2022 // **page 77**



1 Le service informatique

Le Service Informatique de l'Agglomération du Gard Rhodanien est mutualisé avec la Ville de Bagnols-sur-Cèze.

Il est composé de 5 agents : deux techniciens, un apprenti, une assistante et un responsable de service.

L'année 2022 a été une année de changement de méthode de travail et de modernisation au sein de l'Agglomération. En effet, un nouveau logiciel financier a été mis en place ainsi que la signature électronique via l'eParapheur des bons de commande et du visa des factures. La dématérialisation a donc fait un grand pas cette année.

Des projets plus techniques ont été réalisés également, avec l'essor du télétravail, qui a nécessité de mettre en place des outils de collaboration modernes et facilement accessibles. Pour cela, le service informatique a déployé l'outil Teams à grande échelle. Les équipes se sont multipliées et les documents sont désormais accessibles autant sur le lieu de travail qu'en télétravail. Les formations

ont été réalisées par le service informatique et adaptées à chaque service selon leurs besoins, ce qui a permis une bonne appréhension par l'ensemble des acteurs.

En parallèle, il était important de protéger ces données, le remplacement massif d'anti-virus et la sauvegarde cloud permet une protection de cet ensemble.

L'achat du bâtiment siège de l'agglomération a également représenté un défi puisqu'il a fallu équiper les nouveaux locaux et notamment l'acquisition et la mise en place de matériels réseaux supplémentaires. L'anticipation du service informatique a permis un déploiement aisé dans les différents espaces composant ce bâtiment.

Pour finir, le service archives ayant rejoint l'agglomération au cours de l'année 2022, l'outil utilisé par la ville a dû être rendu accessible par l'agglomération. La solution d'un serveur en cloud a été retenue, afin de permettre au service archives de travailler en parfaite mutualisation avec la ville.

L'agglomération va poursuivre sa modernisation par la mise en place d'outils toujours plus collaboratifs et efficaces. Les perspectives 2023 et suivantes s'articuleront autour de projets d'envergure comme la mise en place d'un nouveau système de téléphonie, la Gestion Électronique de Courrier (GEC), puis la Gestion Electronique des Données (GED) et enfin, à moyen terme, le Service d'Archivage Electronique (SAE).

■ Les activités principales

- Maintenir en production l'informatique sur l'ensemble des services
- Prendre en charge les tickets des agents (environ 100 tickets/mois)
- Assister les utilisateurs
- Organiser la mise à niveau du parc informatique par l'installation de :
 - ◇ 60 ordinateurs portables
 - ◇ 2 stations de travail
 - ◇ 15 ordinateurs fixes
- Faire évoluer le système d'information

2 Les éléments marquants de l'année 2022

- Remplacement du logiciel financier
- Mise en place des bons de commande électronique
- Déploiement de la signature électronique via le eParapheur
- Remplacement de l'antivirus
- Installation d'une sauvegarde dématérialisée
- Mise en place d'un réseau pour l'achat du bâtiment
- Montage d'un serveur cloud pour le service archives
- Départ du chef de service le 31 octobre 2022

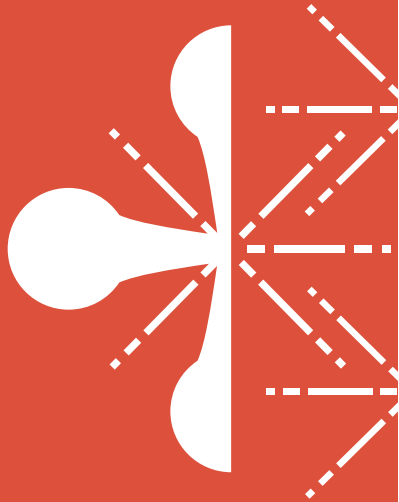
Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le 03/10/2023



ID : 030-200034692-20230925-DEL111_2023-DE



Pôle environnement

Prévention et gestion des déchets // **page 81**

Service Eau et Assainissement // **page 89**

Transition écologique et risques majeurs // **page 95**

Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le 03/10/2023



ID : 030-200034692-20230925-DEL111_2023-DE

Prévention et gestion des déchets

1 // Faits marquants de l'année // **page 82**

2 // Prévention / Éducation environnementale // **page 87**

3 // Conclusion // **page 87**



1 Faits marquants de l'année

- La phase opérationnelle et la communication portant sur la Redevance incitative ont pour effet la baisse du tonnage des ordures ménagères résiduelles (- 6 %) et la hausse des emballages (+ 8 %) et du verre (+ 11 %) ;
- Première baisse du tonnage global en déchetterie (- 6 % pour les déchets non dangereux), contrastant avec l'impression de volumes vue par les agents d'exploitation ;
- Phase opérationnelle de la Redevance incitative :
 - ◊ Commande des équipements : bacs OMR pucés, colonnes avec contrôle d'accès ;
 - ◊ Poursuite de l'enquête / dotation chez les habitants, réalisées par l'Agglomération ;
 - ◊ Réunions avec les administrés et professionnels (hébergeurs, assistantes maternelles...)
- Adoption du Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) avec un démarrage au 1^{er} juillet 2022 ;
- Réalisation du schéma portant sur la gestion des biodéchets alimentaires.

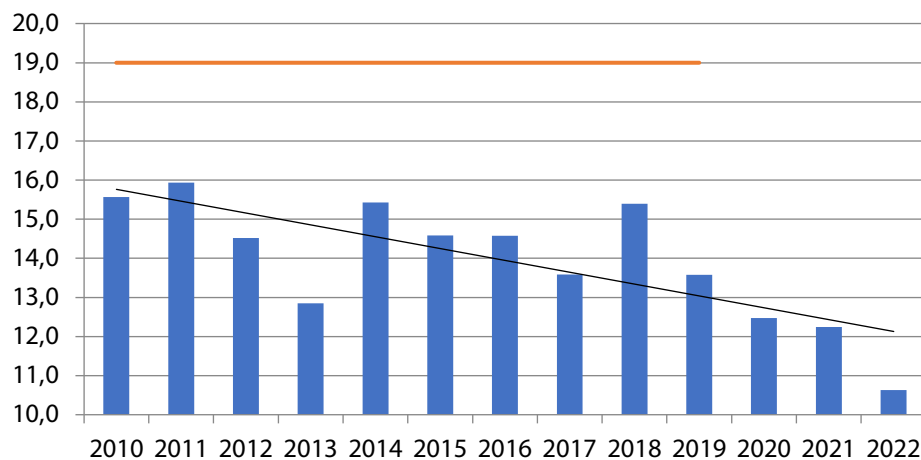
■ Indicateurs techniques pour les Ordures Ménagères et Assimilées (OMA) :

Flux	Tonnages 2022	Ratio 2022 Kg/hab.an	Ratio 2021 Kg/hab.an	Ecart 2021/2022
OMR	19 105	257	272	- 5,5 %
Emballages	2 430	32,7	30,2	+ 8,3 %
Papiers	791	10,6	12,5	- 15,2 %
Verre	2 694	36,2	32,7	+ 10,7 %

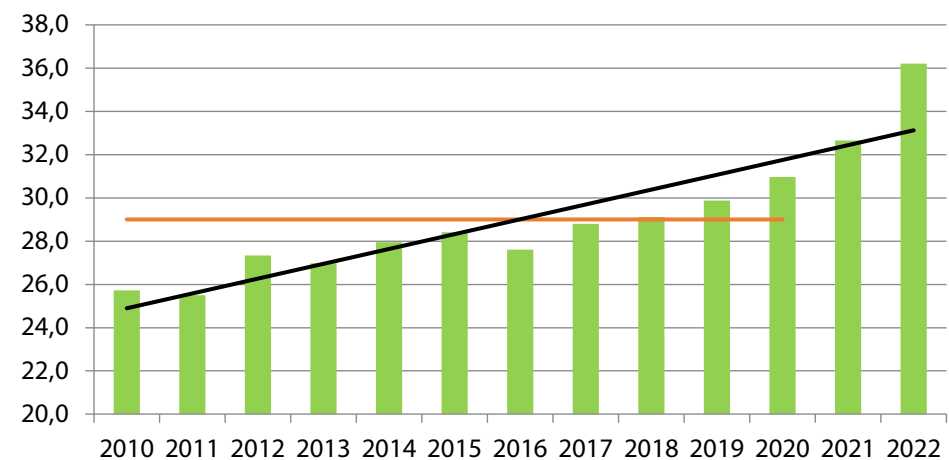
■ Indicateurs techniques pour les OMA :

	Tonnages sortants	Taux de refus	Transporteur	Centre de tri	Ratio kg/hab.an
Emballages (hors verre)	1 616	33,5 %	Mauffrey	Paprec Valréna	21,7

Ratio Papiers en kg/hab.an



Ratio verre en kg/hab.an



■ Indicateurs techniques pour les déchetteries :

72 tonnes de plâtre recyclées

Ratio : 258 kg/hab.an
 (+ 8 % / 2021)

Valorisation matière : 33 %
 Valorisation organique : 47 %
 Enfouissement : 20 %

Flux	Tonnages 2021	Tonnages 2022	Ecart 2021/2022
Déchets non dangereux	32 966	30 920	- 6 %
<i>dont gravats</i>	11 797	11 336	- 4 %
<i>dont végétaux</i>	9 764	9 227	- 5 %
<i>dont mobilier</i>	1 543	1 462	- 5 %
DDS (filiale REP)	75	77,1	+ 2 %
DDS (hors périmètre)	80,2	74,4	- 7 %
D3E	707	613	- 13 %
Textiles	224	213	- 5 %

■ Indicateurs économiques :

Prestations	Montant TTC	Coût TTC / hab
Collecte OMR et emballages	3 775 144 €	50,73 €
Collecte verre	116 032 €	1,56 €
Collecte papiers	37 168 €	0,50 €
Transfert OMR et emballages	468 197 €	6,29 €
Traitement OMR	3 329 002 €	44,74 €
Tri emballages	475 675 €	6,39 €
Tri papiers	19 712 €	0,26 €
Déchetteries	2 388 535 €	32,10 €
Total	10 609 464 €	142,58 €

■ **Indicateurs économiques :**

Recettes	Montant
Citéo Emballages	715 481,42 € (2021)
Citéo Papiers	63 533 €
Eco System	44 390,02 €
Eco mobilier	33 019,95 € (S1 2022)
Eco DDS	7 790,34 €
Reprise matériaux (emballages + déchetteries)	638 055 €

2 Prévention Éducation environnementale

- Animations scolaires (année scolaire 2021 / 2022) :
 - ◇ 2038 enfants sensibilisés (82 classes) ;
 - ◇ Thématiques : tri, recyclage, compostage, gaspillage alimentaire et 7^e continent de plastique ;
- Manifestations : Marché forain de Bagnols-sur-Cèze et Pont-Saint-Esprit (sensibilisation compostage, consignes de tri et Redevance Incitative)
- 840 composteurs distribués auprès des administrés (pour rappel : 144 en 2020) ;
- 11 aires de « compostage partagé » mises en place ;
- Poursuite de l'expérimentation du broyage sur des aires communales, réalisée par le service Transition écologique : 50 bennes de déchetteries évitées depuis le démarrage de l'expérimentation.

3 Conclusion

- La diminution des tonnages en OMR et de certains flux de déchetteries permettent de mieux maîtriser les augmentations de prestations (révisions des prix, hausse de la TGAP passant de 45 à 52 € HT / tonne, protocoles transactionnels...);
- Augmentation significative de la partie recyclable, avec un travail à mener sur la qualité du tri des emballages (embauche ambassadeurs du tri ?) ;
- **Taux de valorisation des Déchets Ménagers et Assimilés (OM + recyclables + déchetteries) atteignant 58,2 % ;**
- Concernant la tarification incitative, poursuite de la dotation des usagers, année à blanc et dans un second temps changement de volume des bacs à la demande des habitants ;

- Perspectives pour 2023 :
 - ◇ Conclusions du schéma pour la gestion des biodéchets alimentaires présentant de faibles capacités de traitement de proximité. En attendant il est prévu de développer le compostage individuel
 - ◇ Réflexion sur la mise en place de la déchetterie pour professionnels avec le démarrage de la filière REP du bâtiment ;
 - ◇ Mise en place du contrôle d'accès dans les déchetteries ;
 - ◇ Animation et suivi du PLPDMA.

Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le 03/10/2023



ID : 030-200034692-20230925-DEL111_2023-DE

Service Eau et Assainissement

1 // Bilan de l'année 2022 // **page 90**

2 // Évènements en 2022 // **page 91**

3 // Études majeures 2022 // **page 92**

4 // Budget 2022 // **page 93**

5 // Eaux pluviales urbaines : réflexion sur la compétence // **page 94**



1 Bilan de l'année 2022

■ la Communauté d'Agglomération a poursuivi en 2022 la prise en main de l'eau potable et de l'assainissement notamment en travaillant sur les différents modes de gestion, sur le règlement de service et sur la tarification

Lancement d'un marché de DSP sur le périmètre régie

- Définition et mise en place du règlement de service
- Réflexion sur l'évolution tarifaire (choix d'une évolution tarifaire qui prend en compte la solidarité à l'échelle du territoire)



2 Évènements en 2022

Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le 03/10/2023

ID : 030-200034692-20230925-DEL111_2023-DE



- Obtention de l'arrêté Préfectoral pour la nouvelle station d'épuration de Pont-Saint-Esprit – lancement du marché de travaux.
- Fin de l'étude du Schéma Directeur d'Assainissement sur la commune de Saint-Paulet-de-Caisson,
- Travaux de réhabilitation de la station d'épuration de la commune de Laudun-L'ardoise,
- Réhabilitation des réseaux humides dans le cadre du PEM
- Lancement d'une Maîtrise d'Œuvre pour la création du nouveau forage des Baumasses sur la commune de Saint-Julien-de-Peyrolas
- Fin de l'étude du Schéma Directeur d'Eau Potable sur la commune de Saint-Paulet-de-Caisson
- Reprise des colonnes de refoulement des pompes 1 et 2 du puits du plan sur la commune de Saint-Alexandre,
- Fin des travaux de la création du réservoir d'eau potable de la commune de Saint-Victor-la-

Coste,

- Lancement des procédures réglementaire pour le forage du Bousquet à Saint-Marcel-de-Careiret,
- Démarrage des procédures pour le forage de Saint-Pons-La-Calm,
- Démarrage des procédures pour le forage de Cavillargues
- Création d'un réseau d'assainissement sur la rue du Midi et raccordement sur le réseau de transfert de la Station d'Épuration de Pont-Saint-Esprit,
- Extension des réseaux d'eau potable et d'assainissement du quartier « Font de Brunette » à Saint-Paulet-de-Caisson
- Travaux en cours de renouvellement du réseau d'assainissement et du réseau d'eau potable de la rue de l'ancien Couvent et de la rue du 14 juillet sur la commune de Saint-Nazaire,
- Renouvellement de la conduite d'eau potable de la montée du village sur la commune de

Saint- Alexandre

- Réhabilitation des réseaux AEP et EU – Estouilles Tranche 1 commune Bagnols-sur-Cèze,
- Maillage AEP rue des écoles commune de Goudargues,
- Extension EU ancien chemin de Bagnols commune de Vénéjan,
- Réhabilitation des réseaux AEP et EU Place Bertin-Boissin commune Bagnols-sur-Cèze,
- Réhabilitation du réseau AEP – RD6 – Commune de Sabran,
- Réhabilitation du réseau AEP et EU – RD 4 Tavel – (Toujours en cours),
- Réhabilitation du réseau EU –Ancienne Route de Cavillargues à Connaux,
- Réhabilitation du réseau AEP et EU – Rue Parmentier Laudun,

3 Études majeures 2022

Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le 03/10/2023

ID : 030-200034692-20230925-DEL111_2023-DE



■ Schémas directeurs d'eau (SDAEP) :

Suivi des SDAEP lancés par les communes avant le transfert de la compétence : Orsan, Saint-Gervais, Saint-Laurent de Carnols, Saint-Paulet de Caisson

Lancement du SDAEP de l'Agglomération (44 communes)

■ Schémas directeurs d'assainissement (SDA) :

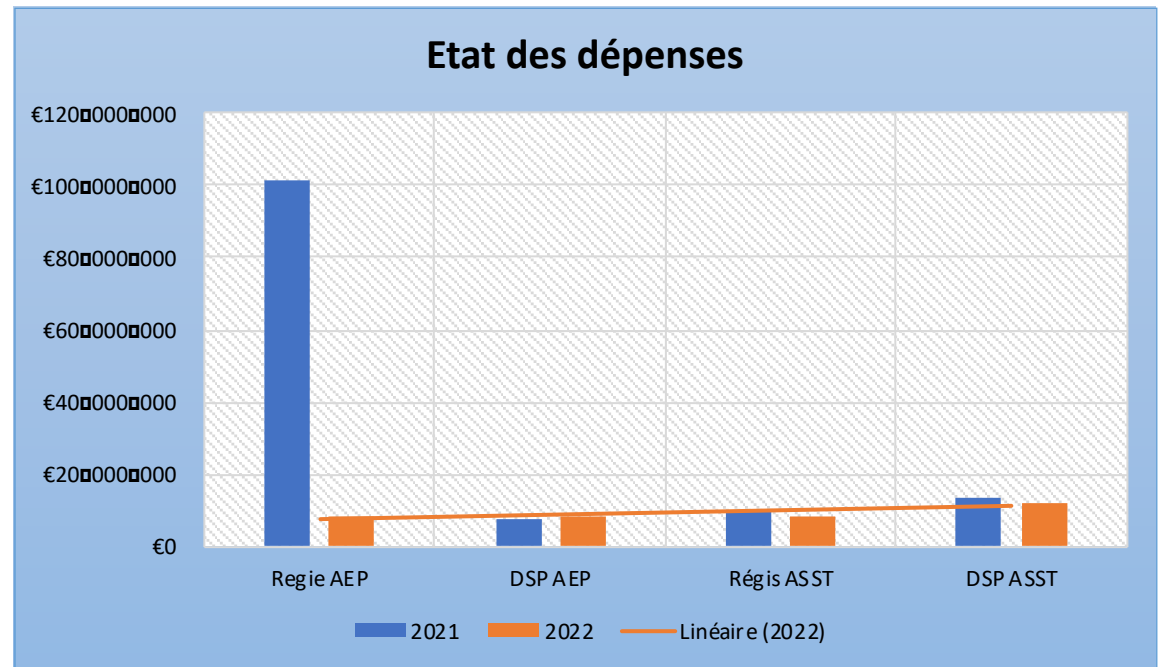
Suivi des SDA lancés par les communes avant le transfert de la compétence : Orsan, Saint-André de Roquepertuis, Saint-Gervais, Saint-Paulet de Caisson

Lancement du SDA de l'Agglomération (44 communes)

4 Budget 2022

■ Les Eaux Pluviales Urbaines (EPU) :

- Budget Régie Eau : 8 613 051,52€
- Budget DSP Eau : 8 326 342,02 €
- Budget Régie Assainissement : 8 187 933,99 €
- Budget DSP Assainissement : 12 325 831,78 €



5 Eaux pluviales urbaines : réflexion sur la compétence

■ Les Eaux Pluviales Urbaines (EPU) :

C'est une partie de la compétence Pluvial, qui ne prend pas en compte le ruissellement, les eaux de voirie etc...., qui reste liées aux communes).

En 2022 - il a été lancé un nouveau marché pour l'entretien du pluvial à l'échelle du territoire - néanmoins dans le cadre des conventions de mutualisation certaines communes continuent à assurer l'entretien de leur réseau,

■ Travaux :

Mise en séparatif lors de travaux de voirie



Transition écologique et risques majeurs

1 // Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) // **page 96**

2 // Contrat d'Objectif Territorial // **page 97**

3 // La gouvernance PCAET-COT // **page 98**

4 // Le service broyage des déchets verts // **page 99**

5 // Mise en place du guichet unique de la rénovation énergétique Renov'Occitanie // **page 100**

6 // Thermographie aérienne // **page 101**

7 // Réunions publiques // **page 101**

9 // Risques majeurs // **page 101**



1 Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Le projet de PCAET a été approuvé en Conseil communautaire le 11 octobre 2021.

Il a ensuite été envoyé pour avis à la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (avis reçu le 20 janvier 2022), au Préfet de Région (avis reçu le 14 janvier 2022) et à la Présidente de Région Occitanie (pas d'avis reçu).

La consultation électronique du public s'est déroulée du 28 février au 30 mars 2022.

Le PCAET de l'Agglomération 2022-2028 a été approuvé en Conseil communautaire le 24 octobre 2022, ainsi que la déclaration environnementale réglementaire.

2 Contrat d'Objectif Territorial

L'Agglomération a signé un Contrat d'Objectif Territorial (COT) avec l'Ademe. D'une durée de 4 ans, il a débuté au 1^{er} janvier 2022.

Ce contrat engage la collectivité dans une démarche d'amélioration continue de ses politiques de transition écologique, et en particulier sur les thématiques climat-air-énergie et économie circulaire.

Le COT est structuré en grandes étapes : état des lieux, définition des objectifs, rédaction et mise en œuvre d'un plan d'action et audit final afin d'évaluer la progression :



Un chargé de projet COT a été recruté au 1^{er} septembre 2022 afin de mettre en œuvre et animer ce nouveau programme.

3 La gouvernance PCAET- COT

Au regard des enjeux d'objectifs, de résultats et de gouvernance du PCAET et du COT, l'Agglomération a fait le choix d'un Comité de pilotage générique « Transition écologique » mutualisé pour le suivi des deux programmes,

La constitution de ce Comité de pilotage a été approuvée en Conseil communautaire le 12 décembre 2022.

Il est constitué de 17 élus de l'Agglomération, et a minima du DGS, du directeur du pôle Environnement, de l'ADEME, ainsi que du Conseil de développement.

4 Le service de broyage des déchets verts sur le territoire de la Communauté d'agglomération (prestataire : Terramax)

Initié en 2021 avec une première campagne de broyage en automne, la prestation de broyage itinérant des déchets verts sur terrains communaux s'est poursuivie en 2022 avec deux campagnes distinctes :

- **Une campagne de printemps**, du 25 avril au 20 mai

16 communes ont bénéficié de ce service pour ses habitants et services municipaux, pour un volume broyé estimé à 590 m³

- **Une campagne d'automne**, du 7 au 30 novembre

14 communes ont bénéficié de ce service pour ses habitants et services municipaux, pour un volume broyé estimé à 620 m³

5 Mise en place du guichet unique de la rénovation énergétique Renov'Occitanie

Dans le cadre de la mise en place du guichet unique Rénov'Occitanie sur son territoire, l'Agglomération a conventionné avec le CAUE du Gard pour porter le dispositif régional. La convention est entrée en vigueur au 1er mai 2022 et jusqu'au 31 décembre 2023.

Les 2 conseillers en énergie proposent des permanences afin de conseiller les propriétaires (occupants, bailleurs et syndicats de copropriétés) sur les aspects techniques, financiers et d'accompagnement à la rénovation énergétique de leur logement :

10 permanences mensuelles sont organisées sur les communes de Bagnols-sur-Cèze, Pont-Saint-Esprit, Goudargues, Laudun-l'Ardoise et Saint-Laurent des arbres.

Du 1^{er} mai au 31 décembre 2022, 122 particuliers ont rencontré les conseillers du CAUE lors de l'une des permanences proposées.

6 Thermographie aérienne

La thermographie aérienne de l'ensemble du territoire de l'Agglomération (réalisée par ITC) a été réalisée en janvier 2022 afin de visualiser les déperditions de chaleur des logements par les toitures.

La thermographie est accessible tout public sur le site Internet du Syndicat Intercommunal d'Information Géographique (www.siiig.fr).

7 Réunions publiques

Afin d'informer ses habitants sur la réalisation et la mise à disposition d'une thermographie aérienne et de les orienter vers sur les dispositifs d'aides à la rénovation énergétique de leur habitation, l'Agglomération a organisé 4 réunions publiques : le 7 juin à Le Pin, le 16 juin à Pont-Saint-Esprit, le 10 octobre à Saint-Laurent des arbres et le 30 novembre à Bagnols-sur-Cèze.

Le SIIG a présenté la thermographie aérienne et le CAUE du Gard le dispositif Rénov'Occitanie.

8 Risques majeurs

La Communauté d'agglomération poursuit sa politique en faveur de la protection des personnes et des biens en prenant à sa charge les Plans Communaux de Sauvegarde des communes, ainsi que le dispositif de diffusion d'appels en cas de risques hydrométéorologiques (Cédralis).

Les 44 communes de l'Agglomération ont été invitées à une session de formation à l'outil WikiPredict en septembre 2022 : 33 communes y ont assistées.

L'outil **WikiPrédic**t a également évolué, les principales améliorations étant :

- Une nouvelle carte A0 actions inondations
- Une amélioration du livret opérationnel, (avec ajout de rubriques gestion post-crise d'un évènement, gestion des déchets ...)
- De nouvelles fonctionnalités de l'application dans la gestion du PCS : liste des moyens généraux de la commune
- Une nouvelle conception du DICRIM
- Des archives (créations carte A0 actions Inondation, carte Risque neige et tempête)
- La prise en compte de la gestion covid

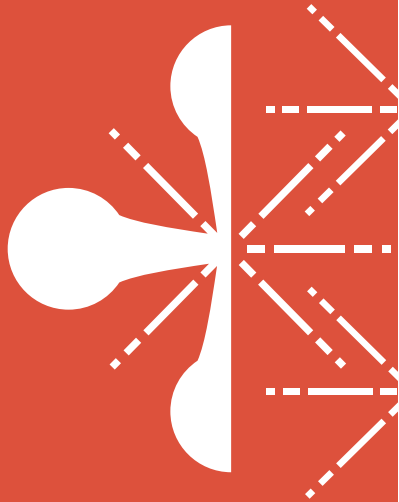
Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le 03/10/2023



ID : 030-200034692-20230925-DEL111_2023-DE



Pôle des Moyens généraux

Le service bâtiments // **page 104**

La cuisine centrale // **page 105**

Le secrétariat général // **page 106**

Le service des archives // **page 107**

Le service bâtiments

Le service Bâtiment entretient l'ensemble du patrimoine immobilier de la Communauté d'agglomération mis à disposition par les communes ou dont elle est propriétaire pour l'exercice des compétences transférées : multi-accueils, ALSH, Ecoles de musique, Maison de l'Environnement, Office des Entreprises, Espace Paul-Ulmann, Offices de tourisme, Cuisine centrale, Maison de l'Eau et divers bâtiments administratifs répartis sur le territoire, mais également les déchetteries, les zones d'activités...

En 2022, le service Bâtiments a reçu 962 demandes d'intervention :

- 947 ont été traitées et clôturées : 816 ont été réalisées par des entreprises, 44 l'ont été en régie et 87 dans le cadre de la mutualisation,
- 15 ont été annulées.



La cuisine centrale

La cuisine centrale Léona-Tribes est un service à caractère social qui fabrique environ 223 000 repas tout au long de l'année pour plusieurs bénéficiaires. Composé de 13 agents (chef de service, adjoint, cuisiniers, livreurs...) la cuisine centrale a assuré en 2022 la livraison des repas en liaison froide aux bénéficiaires suivants :

- 94881 repas pour les écoles maternelles et primaires de Bagnols-sur-Cèze, Chusclan, Saint-Gervais, Saint-Michel d'Euzet.
- 117296 repas dans 11 multi-accueils.
- 10456 repas à l'ALSH Vigan-Braquet à Bagnols-sur-Cèze.

La cuisine centrale travaille avec des producteurs locaux, achète des produits BIO, de la viande française...

La cuisine centrale est soumise aux contrôles des services vétérinaires et du Laboratoire d'analyses départemental.



Le secrétariat général

En 2022, 6 réunions du Conseil communautaires ont eu lieu, préparées en amont par des commissions et des conférences des maires.

Toutes les réunions se sont tenues à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze:

- le 7 février 2022
- le 11 avril 2022
- le 27 juin 2022
- le 24 octobre 2022
- le 28 novembre 2022
- le 12 décembre 2022

Le service a préparé 85 arrêtés et 111 décisions du Président.



Le service des archives

Le service des Archives de la communauté d'agglomération a été créé début 2022.

Il a pour missions la collecte, le classement, la conservation et la communication des documents produits par les services de la communauté d'agglomération auxquels se rajoutent les documents produits par les cinq communautés de communes qui ont formé l'agglomération ainsi que les différents syndicats intercommunaux dont les missions ont été reprises par la communauté d'agglomération.

Le service dispose de bureaux et d'un dépôt d'archives (d'une capacité de 1360 mètres linéaires) au sein de l'office des entreprises à Bagnols-sur-Cèze. Trois agents y sont affectés (2,3 ETP).

Courant 2022, la nécessité de libérer certains locaux (Paul-Ullmann à Bagnols-sur-Cèze) ou le déménagement de plusieurs services (gestion de l'eau/Maison de l'eau, Finances...) ont conduit à mener plusieurs opérations d'envergure. Par ailleurs, des contacts ont été pris avec plusieurs services producteurs dans le but de mettre en place un archivage raisonné (Ressources humaines, Jeunesse, Petite enfance, Conservatoire...) Au total ce sont plus de 300 mètres linéaires de documents qui ont été transférés dans le dépôt des archives en 2022. L'année 2023 sera consacrée au classement des gros versements effectués en 2022 et à la poursuite des contacts avec d'autres services producteurs.



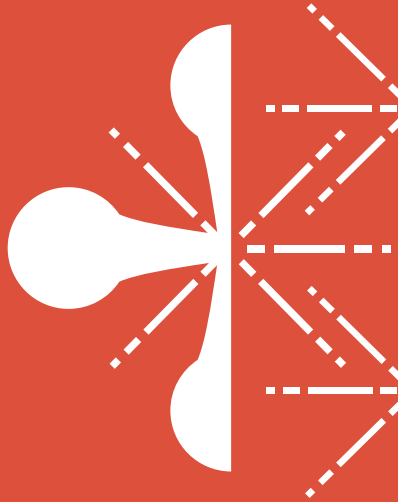
Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le 03/10/2023



ID : 030-200034692-20230925-DEL111_2023-DE



Politiques Territoriales et Contractuelles

1 // Fonds de Concours 2022 // **page 110**

2 // Contrat de Relance de Transition Écologique (CRTE) 2021-2026 // **page 111**

3 // Contrat territorial Occitanie du Gard rhodanien 2022-2028 (CTO) // **page 112**

4 // Groupe d'Actions Locales des cévennes au Rhône (2023-2027) // **page 113**

5 // Approches Territoriales Intégrées FEDER 2021-2027 (ATI) // **page 114**

6 // Narura 2000 - Forêt de Valbonne // **page 115**

1 Fonds de concours 2022

■ Depuis sa création en 2013, la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien s'est engagée dans un soutien financier aux projets de ses communes membres, avec la mise en place d'une politique communautaire de fonds de concours.

■ Le conseil communautaire du 11 avril 2022 a renouvelé la politique d'attribution des fonds de concours pour l'année 2022 en budgétant une enveloppe de 772 140€.

■ Au cours de l'année 2022, 35 dossiers ont été déposés par 29 communes membres qui ont bénéficié d'un soutien financier de l'agglomération sur la base des critères en vigueur des conventions 2020, 2021 et 2022 représentant un engagement financier de plus de 860 000€.

2 Contrat de Relance et de Transition Ecologique du Gard rhodanien (CRTE) 2021-2026

Le CRTE du Gard rhodanien a été approuvé au Conseil communautaire du 13 décembre 2021.

Ce document accompagne la mise en œuvre de notre projet de territoire à l'échelle du bassin de vie sur la période 2021-2026.

Le contrat décline des objectifs et un plan d'actions à partir des orientations stratégiques prioritaires du projet de territoire.

Le CRTE regroupe l'ensemble des contrats signés entre l'État et les collectivités, comme les contrats de ville, mais aussi les programmes des différents ministères, et leurs partenaires, comme Action Cœur de Ville, Petites Villes de Demain ou les contrats de transition écologique.

Chaque année, une convention financière est établie, elle liste les actions à engager pour l'année en cours à travers une maquette financière qui est annexé, ainsi en 2022 ;

■ Orientation 1 : Environnement et écologie

Axe 1 - Protéger l'eau, la faune et la flore en limitant les pollutions et les prélèvements abusifs

Type de projets : recherche et renforcement de la production d'eau potable sur le territoire

Investissement prévisionnel total : 957 516 € avec 238 873 € de crédits d'Etat fléchés, soit 25%

■ Orientation 2 : Qualité de vie et de services

Axe 1 - Soutenir la vitalité des communes rurales

Type de projets : création de commerce de proximité, mise en place de signalétique

Axe 2 - Développer la qualité de vie

Type de projets : Opérations d'aménagement, de sécurisation de voirie, de création de locaux communaux

Investissement prévisionnel total : 5 660 958 € avec 1 499 365 € de crédits d'Etat fléchés, soit 26%

■ Orientation 3 : Economie et emploi

Axe 1 - Soutenir l'expérimentation et l'innovation des entreprises du territoire

Type de projets : Actions de la CleanTech Vallée dans le cadre du CTE

Axe 2 - Développer un tourisme durable

Type de projets : Projet de développement d'un espace VTT

Investissement prévisionnel total : 430 965 € avec 99 810€ de crédits d'Etat fléchés, soit 23%

Ainsi, l'investissement prévisionnel sur l'ensemble du territoire pour l'année 2022 est de 7 049 439€ avec 1 838 048 € de crédits d'Etat fléchés, soit 26%.

3 Contrat Territorial Occitanie du Gard rhodanien 2022-2028 (CTO)

Une réunion de lancement portant sur la 2ème génération de Contrat Territorial Occitanie (CTO) 2022-2028 s'est tenue en avril 2022. A cette occasion, les nouveaux principes des politiques contractuelles territoriales sur la période à venir ont été présentés.

L'élaboration du contrat cadre s'est alors engagé sur le courant de l'année 2022. Ce contrat doit permettre de fixer les trajectoires d'engagement à horizon 2028. Il se veut, le point de rencontre entre notre stratégie territoriale structurée autour de notre projet de territoire et le référentiel territorial du Pacte Vert.

Le CTO sera le cadre de référence pour le financement des projets par la Région Occitanie sur notre Territoire.



4 Groupe d'Action Locale des Cévennes au Rhône 2023-2027 (GAL)

La Région Occitanie en sa qualité d'autorité de gestion régionale du FEADER pour la période de programmation 2023-2027 a validé le 3 juin 2022 le périmètre proposé pour constituer le GAL Des Cévennes au Rhône, dans le cadre du lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt le 31 mars 2022.

Ainsi, le périmètre s'étend sur Alès Agglomération, Cèze Cévennes et l'Agglomération du Gard rhodanien, qui compte 137 communes éligibles, seules les villes centres d'agglomération : Alès et Bagnols-sur-Cèze ne seront pas éligibles à ce programme.

Un appel à candidatures auprès des territoires présélectionnés a par la suite été lancé, pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies locales de développement au titre de LEADER. Il s'agit de sélectionner les Groupes d'Action Locale (GAL) qui porteront les programmes LEADER 2023-2027. Cet appel à candidatures donnera lieu à une seule session de sélection.

Les élus et les techniciens du Gard rhodanien ont participé à de nombreuses réunions d'échanges, de concertation et de préparation nécessaires à l'élaboration de la candidature dont la date limite de dépôt était fixée au 30 octobre 2022.

Ainsi, pour notre territoire c'est l'opportunité de pouvoir disposer d'un nouveau levier financier afin de soutenir le développement local sur notre territoire rural pour la période 2023-2027.



5 Approches Territoriales Intégrées FEDER 2021-2027 (ATI)

La Région Occitanie qui est également l'autorité de gestion du programme régional FEDER-FSE+ sur la période 2021-2027 a lancé un appel un Appel à Manifestation d'Intérêt du 15 juin au 16 septembre 2022, afin de sélectionner les territoires ATI.

Ainsi, les territoires sélectionnés doivent être signataires d'un Contrat Territorial Occitanie à travers lequel seront portées les approches territoriales intégrées dans le cadre du programme FEDER-FSE+. L'objectif est de favoriser la cohésion territoriale et de contribuer au rééquilibrage de l'ensemble du territoire de la Région Occitanie. De plus, seules les candidatures retenues permettront l'accès des projets de leur territoire aux mesures FEDER de la priorité 5 du Programme Régional 2021-2027.

● **Action 1** – Améliorer le cadre de vie des habitants : infrastructures de proximité pour QPV et zones rurales

● **Action 2** – Lutter contre la désertification médicale : MSP, Centres de santé pour QPV et zones rurales

● **Action 3** – Développer l'hébergement d'urgence à destination des populations fragiles et marginalisées : hébergement d'urgence, accueil de transition

● **Action 4** – Développer les équipements culturels, touristiques et de loisirs pour tous : équipements structurants à destination touristique, infrastructures cyclo-tourisme...

● **Action 5** – Moderniser et créer des centres de formation dédiés aux apprentis, aux formations paramédicales et/ou en travail social et d'éducation supérieure : CFA, IFSI/IFSA, infrastructures Villes Universitaires d'Equilibre

● **Action 6** – Volet Pyrénées : diversification tourisme, patrimoine, démarches collectives

L'agglomération du Gard rhodanien a déposé sa candidature après avoir défini une stratégie croisée entre notre projet de territoire et l'ensemble des orientations de la Région et de nos partenaires et des principaux cofinanceurs. La sélection des territoires ATI par la Région doit être établie en fin d'année 2022.

6 NATURA 2000 – Forêt de Valbonne

Envoyé en préfecture le 03/10/2023
Reçu en préfecture le 03/10/2023
Publié le 03/10/2023
ID : 030-200034692-20230925-DEL111_2023-DE



La Communauté d'Agglomération du Gard rhodanien est la structure animatrice du site Natura 2000 « Forêt de Valbonne ». Situé sur 11 communes du Nord du territoire, son périmètre s'étend sur 5062 hectares.

Sous la directive Habitat, le périmètre est classé en Zone Spéciale de Conservation (ZSC) pour la conservation d'habitats naturels et certaines espèces de la flore et de la faune, par l'arrêté ministériel du 9 septembre 2010 et par l'arrêté modificatif du 30 août 2016.



Durant l'année 2022, diverses missions ont été lancées dans le cadre de l'animation du site :

■ Mission d'évaluation du DOCOB :

Les membres du COFIL du site se sont prononcés au printemps 2021 pour lancer une mission d'évaluation du DOCOB afin de déterminer les points à mettre à jour ou de décider d'une révision générale.

La mission a été confiée à RURAL CONCEPT dont les conclusions de l'évaluation sont les suivantes ;

De manière générale, ce DOCOB, réalisé en 2006 est incomplet et est en fort décalage vis-à-vis des cahiers des charges actuels. De nombreuses modifications tant sur la forme que sur le contenu doivent être apportées. Il est donc proposé une révision du Document D'Objectifs FR9101398 « Forêt de Valbonne ».

■ Mission de suivi des gîtes chiroptères :

Un travail de hiérarchisation des gîtes à chiroptères majeurs en Occitanie (Boleat C., Carre B. Et Penvern J., 2019) a mis en évidence la présence de deux gîtes d'intérêt majeur au sein du périmètre de la Zone Spéciale de Conservation (ZSC) Forêt de Valbonne, qui ont fait l'objet de suivis réguliers :

- la Grotte de la Bruge (commune de Montclus) ;
- la Chartreuse de Valbonne (commune de Saint-Paulet-de-Caisson).



La mission de suivis a été confiée au Centre Ornithologique du Gard et au Conservatoire d'Espaces Naturels Occitanie :

■ Chartreuse de Valbonne : 5 suivis ; 1 passage en hiver, 1 passage au printemps, 2 passages en été et 1 passage à l'automne.

Suivis chiroptérologiques

Site Natura 2000 – FR9101398 – Forêt de Valbonne
 Rapport de suivis 2022

Suivi de gîte : Chartreuse de Valbonne Année 2022					
Périodes et dates	Hiver 18/01/22	Hiver 16/02/22	Printemps 27/04/22	Eté 29/06/22	Automne 07/11/22
Observateurs	Madeleine Pons	Amaury Mellier et Célia Lhérondel (Naturalia). Madeleine Pons	Madeleine Pons	Alexandre Haquart et Amaury Mellier (Naturalia). Clara Puig et Madeleine Pons	Madeleine Pons
Protocoles	Visite de gîte	Visite de gîte	Visite de gîte	Comptage en sortie de gîte et Visite de gîte	Comptage en sortie de gîte et Visite de gîte
Espèces recensées					
Rhinolophe euryale <i>Rhinolophus euryale</i>	-	-	7	344 adultes 73 juvéniles	1
Murin à oreilles échanquées <i>Myotis emarginatus</i>	-	-	-	280 adultes 50 juvéniles	1
Petit rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	23	19	4	14	10
Minioptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersii</i>	-	5	7	-	39
Murin de Capaccini <i>Myotis Capaccinii</i>	-	1	-	-	-
Grand rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	-	-	-	-	2
Murin cryptique <i>Myotis crypticus</i>	-	-	-	-	2
Murin indéterminé <i>Myotis sp.</i>	1	-	-	-	-

■ Grotte de la Bruge : 6 suivis ; 1 passage en hiver, 2 passages au printemps, 1 passage en été et 2 passages à l'automne.

Suivis chiroptérologiques

Site Natura 2000 – FR9101398 – Forêt de Valbonne

Rapport de suivis 2022

Suivi de gîte : Grotte de Bruge						
Année 2022						
Périodes et dates	Hiver 20/01/22	Printemps 22/03/22	Printemps 13/04/22	Été 27/06/22	Automne 19/09/22	Automne 25/10/22
Observateurs	Célia Grillas (CEN Occitanie), Bastien Walter (CDS30), Madeleine Pons	Célia Grillas (CEN Occitanie), Félix Gilly (SCSP Alès), Madeleine Pons	Célia Grillas et Florian Larnaudie (CEN Occitanie) Madeleine Pons	Célia Grillas (CEN Occitanie) Clara Puig (COGard), Madeleine Pons	Célia Grillas (CEN Occitanie) Madeleine Pons	Célia Grillas (CEN Occitanie) Cécile Chaillot Madeleine Pons
Protocoles	Visite de gîte	Comptage en sortie de gîte et visite de gîte	Comptage en sortie de gîte et visite de gîte	Comptage en sortie de gîte et visite de gîte	Comptage en sortie de gîte et visite de gîte	Comptage en sortie de gîte et visite de gîte
Espèces recensées						
Rhinolophe euryale <i>Rhinolophus euryale</i>	2	8	48	-	9	80
Minioptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersii</i>	34	255	176	-	130	498
Petit rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	31	61	57	17	32	30
Grand rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	10	7	10	2	15	1
Murin de Capaccini <i>Myotis Capaccinii</i>	-	-	-	2	-	-
Murin de Daubenton <i>Myotis daubentonii</i>	1	-	1	-	1	-
Murin indéterminé <i>Myotis sp.</i>	1	-	73	22	106	-

■ Comité de Massif Forêt de Valbonne :

L'agglomération du Gard rhodanien participe aux réunions et ateliers du comité de Massif de Valbonne dans le cadre de l'élaboration du futur document d'aménagement forestier.

Dans le cadre de la concertation mise en place en amont de la révision de l'aménagement forestier de la forêt domaniale de Valbonne, les membres du comité de pilotage ont décidé de constituer des groupes de travail autour de trois thématiques :

- la biodiversité, dont le groupe de travail s'est réuni le 19 mai 2022,
- l'accueil du public, dont le groupe de travail s'est réuni le 5 juillet 2022,
- et la communication, dont le groupe de travail s'est réuni le 22 septembre 2022.

Depuis sa création en février 2021, le comité de massif de la forêt domaniale de Valbonne s'est réuni trois fois, dont le 3ème Comité de Massif qui s'est tenu le 29 novembre 2022 à Saint-Paulet de Caisson.



Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le 03/10/2023



ID : 030-200034692-20230925-DEL111_2023-DE

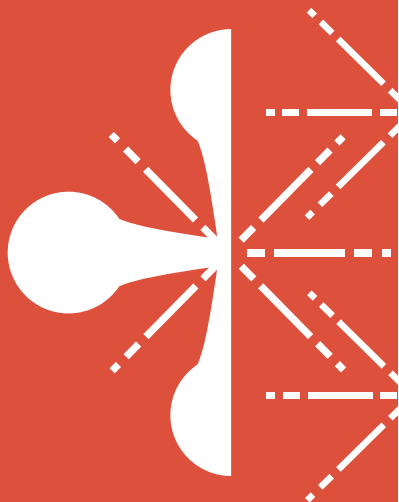
Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le 03/10/2023



ID : 030-200034692-20230925-DEL111_2023-DE



Pôle Attractivité et Aménagement

ZAE et Foncier économique // **page 123**

Mobilités // **page 131**

Partenariats et marketing territorial // **page 137**

Emploi et insertion // **page 145**

Planification et Urbanisme professionnel // **page 149**

Tourisme // **page 153**

Office des entreprises // **page 165**

Droits des sols // **page 175**

Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le 03/10/2023



ID : 030-200034692-20230925-DEL111_2023-DE



Pôle Attractivité & Aménagement

Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le 03/10/2023

ID : 030-200034692-20230925-DEL111_2023-DE



ZAE et Foncier économique

1 // Chiffres clés 2022 // **page 124**

2 // Comment anticiper et répondre aux besoins fonciers // **page 126**

3 // L'étude foncière // **page 127**

4 // Etapes clés // **page 129**

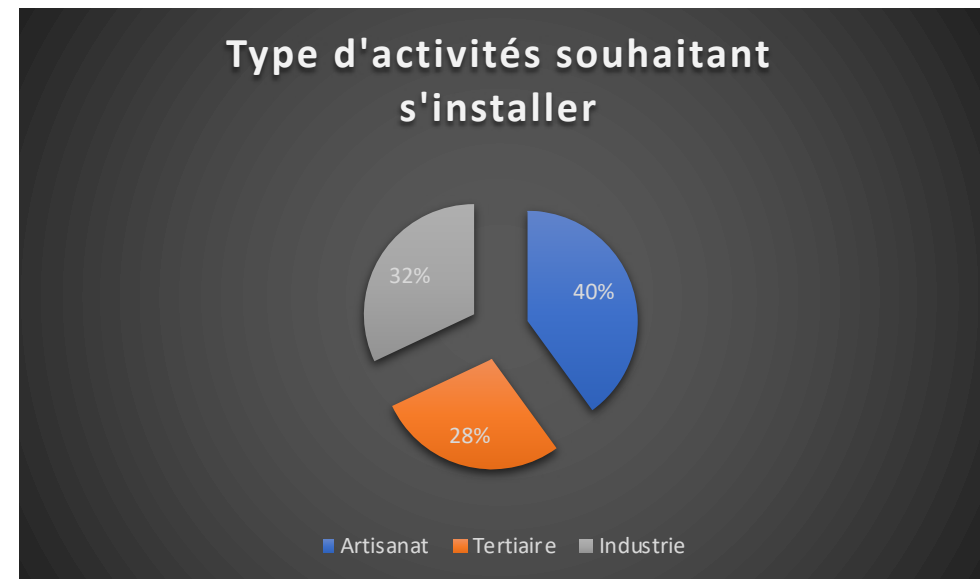
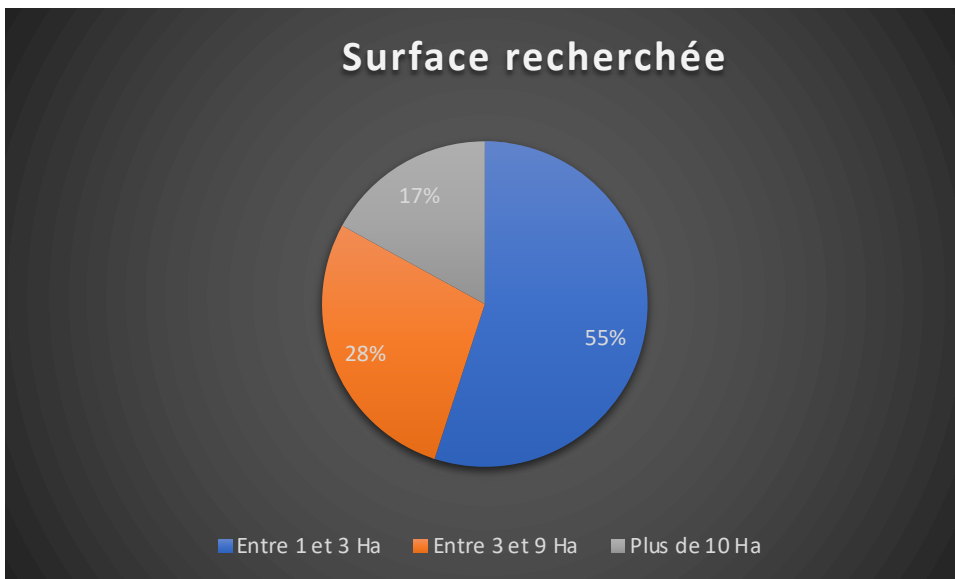
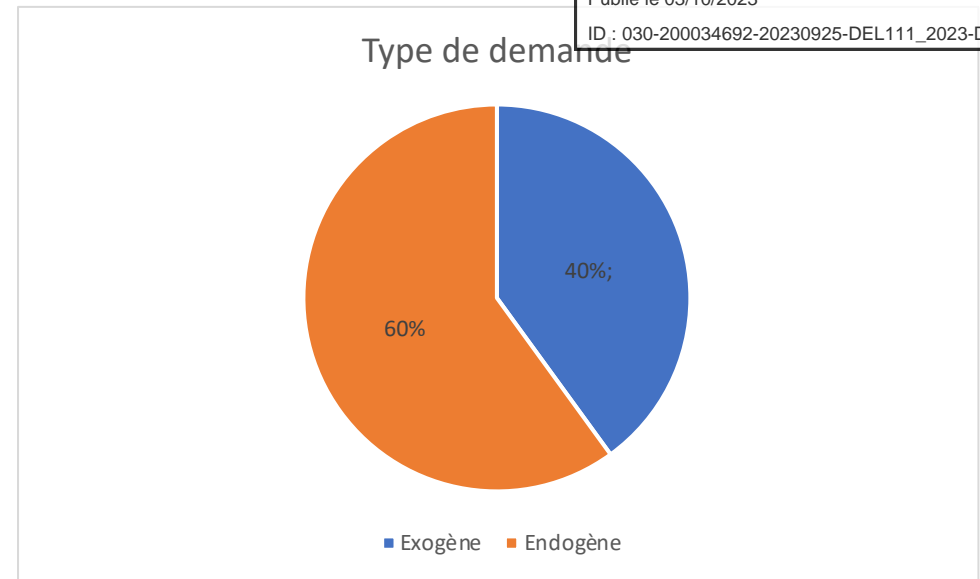
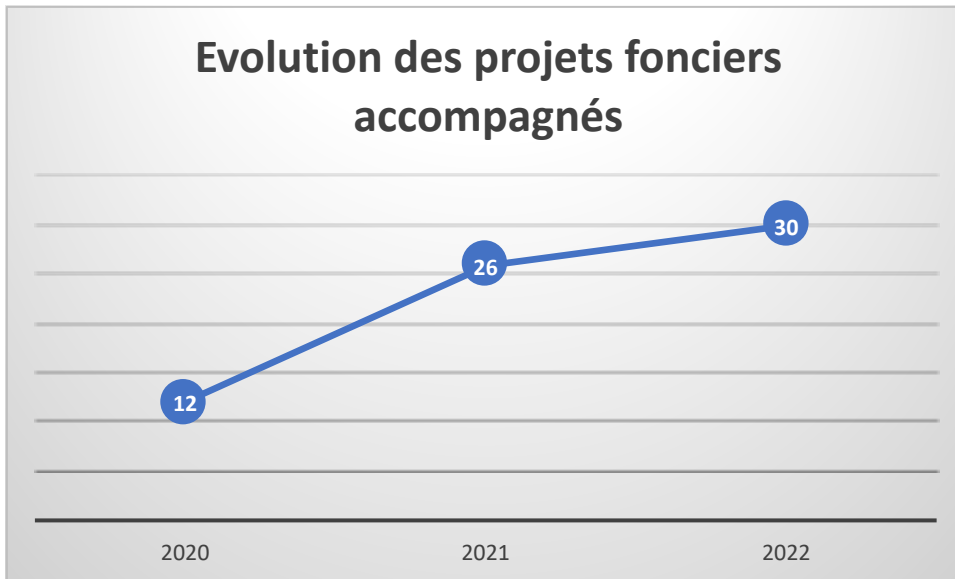
1 Chiffres clés 2022

Le Gard rhodanien est une terre d'accueil pour les entreprises, et bénéficie d'une attractivité naturelle du fait de son positionnement géographique privilégié le long du Rhône, au carrefour des autoroutes A7 (PACA, Italie) et A9 (Espagne).

2ème bassin industriel de la Région Occitanie derrière Toulouse, le territoire bénéficie d'une dynamique affirmée de son économie avec une augmentation de plus de 1 300 emplois sur les 15 dernières années (source Urssaf).

Cette croissance se traduit également par la présence de 22 zones d'activités, communales ou intercommunales, permettant un maillage territorial fort.

■ 30 nouveaux projets immobiliers détectés et accompagnés : un chiffre en hausse avec plus de 2/3 des demandes provenant d'entreprises extérieures au territoire, séduites par ses atouts.



- Un accompagnement quotidien : plus de 85 échanges avec des porteurs de projets : visites, rdv de travail, travail sur plans avec les géomètres, ...

- 3 signatures de compromis en 2022 représentant 1,8 Ha

2 Comment anticiper et répondre aux besoins fonciers des entreprises ?

Dans le cadre de la loi Climat et résilience du 22 août 2021, un objectif de sobriété foncière a été intégré.

Sobriété foncière : différentes stratégies d'aménagement durable du territoire qui limitent au maximum la consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers (NAF) et qui, d'une manière plus globale, sont attentives à la protection des sols. Pour y répondre, il s'agit désormais pour les EPCI d'inventorier les ZAE intercommunales.

■ Que contient-il ?

- Un état parcellaire des unités foncières composant la zone d'activités économiques, comportant la surface de chaque unité foncière et l'identification du propriétaire;
- L'identification des occupants de la zone d'activités économiques;
- Le taux de vacance de la zone d'activités économiques,

La CAGR s'est engagé dans la procédure d'inventaire en juillet 2022.

■ Quelle finalité ? :

Cet outil permet d'avoir une connaissance fine et précise du tissu économique. Une identification des entreprises permet également une meilleure connaissance et anticipation de leurs besoins : recrutement, besoin immobilier, financements... pour un développement économique efficace et vertueux.

L'objectif de l'agglomération est d'anticiper les besoins fonciers des entreprises car à ce jour, les zones d'activités inscrites dans l'inventaire de l'Agglomération arrivent au terme de leur commercialisation.

C'est pourquoi, cet inventaire des zones d'activités économiques existantes a été couplé avec une étude foncière qui a pour objet d'étudier et déterminer des sites susceptibles d'accueillir de nouvelles entreprises, en partenariat avec la Région Occitanie et l'Etablissement Public Foncier du Gard.

Ce projet est né du Contrat Territoire d'Industrie¹, co-signé avec la Communauté de Communes du Pont du Gard.

¹ *Qu'est-ce qu'un Territoire d'industrie ?*

Les « Territoires d'industrie » sont des zones présentant une forte identité et un savoir-faire industriel. Choisis par une équipe d'experts, de chefs d'entreprises et d'élus locaux et nationaux dans une démarche collaborative, ces zones sont ensuite affinées en fonction des enjeux de chacun des territoires. Aujourd'hui, il existe 151 Territoires d'industrie.

3 L'étude foncière

Phase 1 : Diagnostic des zones à enjeux

■ a / Analyse à partir des zones existantes - potentialité de densification

Le diagnostic permet, dans un premier temps, de consolider et analyser les zones économiques existantes à partir des différentes études déjà réalisées (mais non limitatives), et proposer des solutions d'optimisations foncières.

ns la procédure d'inventaire en juillet 2022.

■ b / Analyse globale des deux territoires :

Dans un deuxième temps, il s'attachera également à recenser de manière exhaustive et spatialisée, au niveau macro, les contraintes réglementaires et environnementales qui pèsent sur le territoire de l'agglomération.

L'objectif de cette phase étant d'évaluer la faisabilité de mobilisation foncière et d'identifier des terrains à fort potentiel de développement qui peuvent faire l'objet d'une mutabilité en zone à vocation économique à court

terme (plus au moins 2/3 ans) et/ou moyen terme (5 ans maximum).

Sont pris en compte plusieurs types de réglementations : législatives, urbanistique, environnementale, les risques liés aux activités industrielles, la protection du patrimoine...

Cette phase aboutira à la création d'un référentiel foncier spatialisé permettant de localiser les sites à enjeux de mutabilité à court et moyen terme.

Le but étant d'avoir un recensement exhaustif et la spatialisation des zones foncières à fort potentiel de développement économique et dont la mutation ne sera pas un frein au regard de la réglementation environnementale et d'urbanisme ;

A l'issue de la phase 1, une présentation sera faite des résultats obtenus.

**Phase 2 :
Analyse de la faisabilité d'une
mutation foncière à vocation éco-
nomique**

Cette phase doit présenter l'ensemble des démarches et procédures nécessaires à la mutabilité du gisement foncier identifié en vue d'enclencher rapidement la phase d'acquisition.

Cette phase vise à :

- garantir la faisabilité/ règlementaire et technique de la mutation foncière ;
- préparer le passage à la phase opérationnelle en ayant balayé l'ensemble des procédures et étapes nécessaires à mettre en œuvre au préalable (études complémentaires et des travaux à réaliser : aménagements, voiries...)
- établir un planning prévisionnel ;
- à identifier les acteurs à mobiliser ;

4 Etapes clés

**Décembre 2022 :
Lancement de l'étude**

**Avril 2023 :
Rendu de la phase 1**

**Septembre 2023 :
Rendu final de l'étude
et inscriptions
des projets à l'horizon 2026**

Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le 03/10/2023



ID : 030-200034692-20230925-DEL111_2023-DE

Mobilités

1 // Quelques chiffres // **page 132**

2 // Aspects - Administratif/Exploitation // **page 133**

3 // Aspect financier // **page 134**

4 // Projet de déviation de Laudun-Lardoise // **page 135**



1 Quelques chiffres

Nombre d'élèves transportés
3 666 (3 624 en 2021)

Coût d'un élève transporté :
1 320 € TTC

Nombre de véhicules : **70**

Participation des familles/scolaire : **70 euros**

Nombre d'agence commerciale : **1**

Nombre de dépositaires : **3**

Nombre de lignes :

- Scolaires : **28**

- Régulières : **1**

- Navettes urbaines : **3**

Nombre de communes : **44**

Dotation de la Région:
5 094 234 euros

Aire de covoiturage : **2**
(Bagnols-Sur-Cèze et Pont-Saint-Esprit)

2 Aspects - Administratif/Exploitation

Contrat de concession de service public à compter du 1er septembre 2019, pour une durée de 8 ans

- 28 lignes exploitées sur 44 communes
- 25 lignes scolaires desservent 16 établissements scolaires et regroupement pédagogique dont celui de Bourg-Saint-Andéol
- 1 ligne régulière, L14 « Montclus<Bagnols-Sur-Cèze »
- 3 navettes urbaines qui ont transporté 50 000 personnes

- 635 223 km commerciaux et 434 129 en haut le pied (39%)
 - 70 véhicules circulent sur le réseau pour une moyenne d'âge de 6,67 ans avec 77% de véhicules standards (55-63 places)
- 50% Euro6, 38% Euro5 et 12% autre
- 98 % de validations scolaires

3 Aspect financier

TOTAL ANNUEL de la contribution forfaitaire d'exploitation 2022 = 6 700 800 euros TTC

Avenant pour création d'un service à destination de la commune de Gaujac, suite aux problèmes internationaux, fluides et carburant en hausse, avec application dès le mois de septembre 2022.

A compter du 29 août 2022, doublement des navettes suite à la réouverture de la Rive droite du Rhône.

■ PROJET DES PEM RHODANIENS

Historique :

Un PEM c'est quoi ? C'est le regroupement en un seul lieu de plusieurs moyens de transport autour des gares : train, bus, voiture, covoiturage, vélo, ...

Les Etats Généraux du Rail et de l'Intermodalité (EGRIM) ont fait de l'axe "Rive droite du Rhône" une ligne prioritaire.

Les projets de PEM s'articulent autour de

cette ligne, gérée par la Région Occitanie, et concernent les communes de Pont-Saint-Esprit, Bagnols-sur-Cèze, et Laudun l'Ardoise sur le territoire du Gard rhodanien.

Quelques chiffres de la ligne "Rive Droite du Rhône" :

- 82 kilomètres de voie
- 200 000 passagers par an
- 10 points de desserte entre Nîmes et Pont-Saint-Esprit dont Bagnols-Sur-Cèze, Pont-Saint-Esprit et Laudun-l'Ardoise

Sous l'impulsion de la Région OCCITANIE :

- Lancement des études préliminaires jusqu'à l'avant-projet, prises en charge à 100% par la Région pour les deux PEM.
- Prise en charge de 50% des travaux induits, de l'assiette éligible, par la réouverture de la rive droite du Rhône
- Réouverture de la Rive droite du Rhône le 29 août 2022, après de longs mois d'échanges entre les acteurs du projet.

Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le 03/10/2023

ID : 030-200034692-20230925-DEL111_2023-DE



■ PEM Bagnols-Sur-Cèze

Réception du parking zone Est, fin novembre 2022 suite à des retards de livraison de matériaux liés au contexte international.

■ PEM Pont-Saint-Esprit

Réception de l'ensemble du projet début 2023. Fin 2022, il ne manquait que les raccordements de l'eau potable et du gaz, ainsi qu'un bout d'espace vert à finaliser sur la place d'Ornano.

■ PEM Laudun-l'Ardoise

Les études de faisabilité seront lancées en 2023.

4 Projet de déviation Laudun-l'Ardoise (une partie de la Rhodanienne)

■ Objectif

Favoriser l'accessibilité du territoire et la mobilité

Co-financement validé (Etat, Région, Département, Agglomération).

■ 2022

- Poursuite des travaux
- Coordination entre le projet de déviation et celui du futur PEM sur des thématiques foncières

■ Plan de Mobilité Simplifié

● Diagnostic multithématique

Avril 2021 - Octobre 2021

- Relever les atouts et écueils du territoire en termes de mobilité : VL PL; modes actifs; transports en commun ; mobilités alternatives ...
- Identification des enjeux
- Elaboration du plan : Octobre 2021 – Février 2022

- Elaboration d'un schéma de mobilité multimodale
- Elaboration d'un schéma de mobilité global modes doux (vélo-piéton)
- Concertations en Décembre
- Cocréation du plan d'actions : Mars 2022 - Juin 2022
- Définition
- Chiffrage
- Planification (horizon +5 ; + 15 ans)
- Atelier thématique en Avril

● Cocréation du plan d'actions

Mars 2022 - Juin 2022

- Définition
- Chiffrage
- Planification (horizon +5 ; + 15 ans)
- Atelier thématique en Avril



● Un plan d'action mené sur 4 axes

**Aménagement
et partage de
voirie**



**Structuration de
l'offre cyclable**



**Services de
mobilité
alternative**



**Communication et
accompagnement
au changement**



■ Fonds Mobilité

Décembre 2022 – Attribution du fonds Mobilité pour des projets communaux visant à réaliser des aménagements favorisant les modes de déplacement doux.

- Issirac : 74 012,16 € pour l'aménagement de cheminements doux sur la commune

- Saint-Paulet-de-Caisson : 6 302,75 € pour la sécurisation des cheminements doux dans le quartier Chapelle Goudon

- Bagnols-sur-Cèze : 221 059,20 € pour la création de cheminements doux avenue Vigan Braquet

Le **plan d'actions du plan de mobilité simplifié** est un **document guide** pour la communauté d'Agglo et les communes. Mis au vote de l'assemblée délibérante du mois de juin 2022.

Partenariats & Marketing Territorial

- 1// De quoi parle-t-on? // **page 138**
- 2// Attractivité du territoire // **page 139**
- 3// De nouvelles actions partenariales mise ne place // **page 141**
- 4// Attirer de nouveaux talents // **page 142**
- 4// Renforcement de la notoriété // **page 143**
- 5// Perspectives 2023 // **page 144**



1 De quoi parle-t-on?

L'année 2022 est marquée par la création du service Partenariats, Marketing. Il confirme la volonté de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien de renforcer l'attractivité de son territoire, un enjeu collectif inscrit au projet de territoire voté en 2021.

Ce service vise à accélérer la politique d'attractivité territoriale initiée avant la crise sanitaire et à mettre en place notamment des opérations de prospection, de promotion et d'accueil de nouvelles populations.

Il s'agit d'animer une démarche partenariale et de coordonner les actions mises en œuvre dans le cadre de la stratégie définie collectivement pour l'attractivité du territoire.



2 Attractivité du territoire

Les faits marquants 2022 en termes d'attractivité du territoire sont notamment le développement des mobilités qui concourent pleinement à rendre le territoire plus attractif et plus accessible. C'est notamment la réouverture de la ligne ferroviaire Rive-Droite du Rhône et des gares de Bagnols-sur-Cèze et de Pont-Saint-Esprit aux voyageurs ; les travaux de déviation de la RN à l'Ardoise, mais également le développement des pistes cyclables, sentiers de randonnées, vélo et VTT.

En 2022, la dynamique de la démarche initiée en 2019, qui s'était stoppée en raison de la crise sanitaire, est réactivée.

Afin de définir la stratégie de prospection, de promotion et d'accueil des salariés, un groupe projet constitué d'une vingtaine de membres se sont réunis à 4 reprises. Les travaux ont permis d'établir les cibles prioritaires et un plan d'actions opérationnel, partenarial.

Celui-ci a été priorisé par le Comité de décision réuni en fin d'année. Il est composé du Président du Conseil de Développement,

des Vice-Présidents de la Communauté d'Agglomération du Gard rhodanien délégués au marketing et à l'emploi, à l'économie ainsi qu'au tourisme.

Ambition

- Faire de la Provence Occitane une **destination de référence avec une offre compétitive** du point de vue de l'**offre de service aux futurs salariés**

Objectifs généraux

- Avant l'installation : **attirer, prospecter le profil** (Axe 1) = Découvrir
Pendant l'installation : **recruter, intégrer le candidat** (Axe 2) = S'installer
Après l'installation : **retenir, fidéliser le salarié** (Axe 3) = Vivre

Cibles prioritaires

- Attirer les jeunes familles** composées d'un actif dans l'**industrie ou le BTP**
- Retenir les jeunes, les faire revenir** – cette cible sera traitée à la suite du Hackathon (13/04), porté par la CleanTech Vallée, en partenariat avec le Campus des métiers, qui permettra d'affiner leurs attentes et besoins.
- Les métiers de la santé** sont également des cibles à prendre en compte dans la stratégie. Notre territoire souffre de désert médical et l'offre de santé est un élément qui préoccupe et compte dans le choix d'un candidat.

Les projets

Le **kit de communication** : guide sémantique comprenant les éléments de langage commun, une plaquette numérique pour convaincre, témoignages

Le **"pass bienvenue"** pour le nouvel arrivant : structurer et coordonner une offre de service, proposer un accompagnement individuel, accueillir et intégrer les conjoints

La **valorisation des offres d'emploi du territoire, le traitement des candidatures, l'offre de formation** : intégrer la Provence Occitane dans les offres d'emploi, "plateforme emploi", faciliter la circulation des candidatures et valoriser l'offre de formation

La campagne de **communication auprès des touristes** : recensement des offres d'emploi, visites d'entreprises, minute emploi

La **conciergerie de territoire** : proposer une offre de conciergerie d'entreprises dans les ZAE du territoire

La **présence collective** au sein d'évènements : Salon POP, présence digitale

L'ensemble de ces projets sera affiné dans le courant du 1er semestre 2023 pour mettre en œuvre au fur et à mesure les actions qui les composent.

3 De nouvelles actions partenariales mises en place



2022 est également marquée par 2 nouvelles actions, initiées par Le Collectif, et soutenues par l'EPCI qui seront reconduites en 2023 :

La newsletter économique trimestrielle AICI

Diffusée par mail et sur les réseaux sociaux, il s'agit d'une newsletter vidéo trimestrielle.

En 2022, l'info de l'Agglomération du Gard rhodanien a porté sur l'étude de potentiels fonciers qui a été lancée, en partenariat avec l'EPF, la Région Occitanie et la CC Pont du Gard.

4 Attirer les nouveaux talents



Opération été 2022 auprès des touristes

"Et si la prochaine étape, c'était de rester ?"

Une action de promotion du territoire qui cible les touristes. En 2022, en partenariat avec l'Office de Tourisme Provence Occitane, des supports visuels ont été distribués aux professionnels du tourisme et une campagne d'affichage a été menée du 15 juillet au 15 août 2022 sur les panneaux lumineux de la ville de Bagnols sur Cèze. 2 publicités ont également été insérées, dans le Direct Agglo et le TV Sud Magazine.

5 Renforcement de la notoriété



La communication économique du territoire sur les réseaux sociaux s'appuie sur le développement ses communautés et de ses contenus, en coordination avec les réseaux sociaux de la collectivité et de l'Office de Tourisme. En 2022, l'Office des Entreprises a produit 170 contenus postés. La communauté Facebook représente 1000 abonnés (+ 25% par rapport à l'année précédente) et présente un taux d'engagement annuel de 18,2%. Son réseau LinkedIn compte 285 abonnés (+ 185% par rapport à l'année précédente) et un taux d'engagement de 7,1 %.

La refonte du site internet de l'Office des Entreprises a été développée en 2022. Elle permet notamment une meilleure lisibilité de l'offre territoriale et de l'animation économique proposée sur le territoire pour les porteurs de projets et entreprises.

6 Perspective 2023

L'année 2023 devra permettre d'affirmer le positionnement du territoire : un territoire dynamique, qui s'ouvre, à taille humaine où il fait bon vivre et travailler, en adéquation avec les attentes des salariés souhaitant changer de région.

L'accent sera mis sur la création du kit de communication et sa diffusion auprès des entreprises et recruteurs du territoire ainsi que la construction d'un "Pass bienvenue" pour le nouvel arrivant et la création d'un service d'accompagnement pour le nouveau salarié et son conjoint.

Le projet d'un salon économique d'envergure sur le territoire permettra de valoriser nos atouts et les actions mises en œuvre pour l'attractivité du territoire auprès des acteurs locaux mais aussi auprès des acteurs limitrophes au territoire.



Pôle attractivité et aménagement

Emploi et insertion

L'IAE (Insertion par l'Activité Economique)

Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le 03/10/2023

ID : 030-200034692-20230925-DEL111_2023-DE



L'exercice de cette compétence se décline en 2 volets :

- Les ACI (Atelier Chantier d'Insertion) comportant l'Atelier Numérique et les Chantiers d'Utilité Sociale (CUS)
- Les Clauses d'insertion appelées aussi clauses sociales

Depuis 2013, par convention, Passe Muraille est l'opérateur des ACI sur le territoire. La communauté d'Agglomération du Gard rhodanien est le coordinateur et participe au financement, aux côtés de l'Etat et du Département du Gard.

Les équipes de Passe Muraille se décomposent comme suit :

- 5 équipes de 8 à 9 personnes en CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion)
- 5 encadrants techniques d'insertion
- 2 conseillères en insertion professionnelle
- 1 coordinateur

■ Le bilan 2022 de l'ACI

- 48 postes en CDDI
- 52 personnes en CDDI
- Profil du public : 19% de femmes, 15% de jeunes de - de 26 ans, 23 % de séniors de + de 50 ans ; 42% des salariés résident dans les QPV, 61% sont bénéficiaires du RSA
- 27 sorties avec 12 sorties dynamiques dont 2 positives

■ Chiffres clefs 2022 de l'Atelier numérique

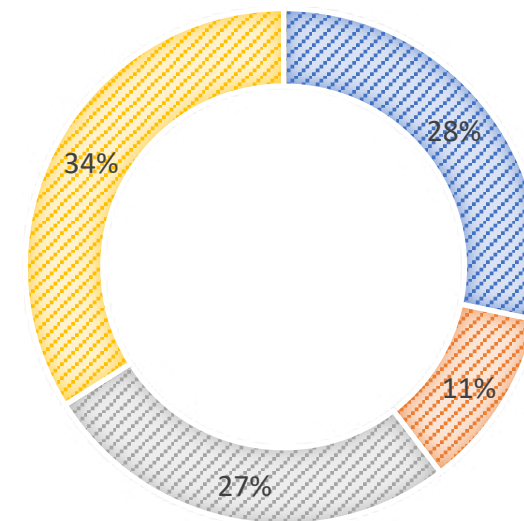
- 10 communes bénéficiaires
- 15 projets réalisés

■ Chiffres clefs 2022 de l'Atelier numérique

- 67 besoins exprimés par les communes
- 26 communes bénéficiaires
- 45 chantiers réalisés (taux d'exécution en 2022 de 67%, soit + 24% par rapport à 2021)

■ Ventilation des ACI

- Espaces verts
- Petit patrimoine
- Atelier numérique
- Rénov. bâti



■ La Mission Locale Jeunes

La Mission Locale Jeunes, présidée par Sébastien BAYART, Vice-Président délégué à l'Economie, compte en 2022, 24 salariés. Des permanences sur l'ensemble du territoire sont proposées tout au long de l'année pour favoriser la proximité avec le public et réduire les freins liés à la mobilité.

1 374 jeunes en premier accueil ont bénéficié de l'appui de la Mission Locale Jeunes en 2022. C'est en nette progression par rapport à l'année précédente (+ 12%).

La Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien soutient l'action de la Mission Locale Jeunes par le versement d'une subvention annuelle s'établissant à 107 678,60 € en 2022.

Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le 03/10/2023



ID : 030-200034692-20230925-DEL111_2023-DE

Planification et urbanisme opérationnel

SCOT DU GARD RHODANIEN

1// Suivi des documents urbanisme // **page 150**

2// Réunion et/ou travail sur projet // **page 151**



1 Suivi des documents urbanismes

Au sein de la Direction Attractivité et Aménagement, le service planification et urbanisme opérationnel assure la mise en œuvre du suivi et l'évaluation (modification, révision, mise à jour, ...) du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), veille à la compatibilité de l'ensemble des documents de planification de rang inférieur (PLH, PLU, Plan de Mobilité simplifié, Carte Communale, de territoire dans les documents de planification et en transversalité avec les services de l'Agglomération et des partenaires. ...) et accompagne la transcription du projet de Territoire.

Suivi des documents urbanisme :

Commune de Bagnols-sur-Cèze : révision allégée

> Réunion conjointe PPA en février

Commune de Saint-Nazaire : élaboration PLU

> Réunion PPA en janvier :
PADD et projet de zonage

Commune de Vénéjan : révision générale PLU

> Réunion PPA en février :
PADD et projet de zonage

Commune de Saint-Gervais : élaboration PLU

> Réunion PPA en février :
PADD et projet de zonage

Commune de Laval-Saint-Roman : élaboration d'une carte communale > Réunion PPA en mars : projet de zonage

Commune de Saint-Christol-de-Rodières : élaboration PLU

> Réunion PPA en juin : diagnostic, état initial de l'environnement et rapport de présentation

Commune de Tavel : élaboration PLU

> Réunion avec la commune pour faire un point sur avancée du PLU

2 Réunion et/ou travail sur projet

- Participation aux réunions de concertation et de travail pour le SRADDET
- Projet Chartreuse de Valbonne : lancement procédure de DPMEC SCOT et PLU (COFIL ; réunions technique, réunion DDTM/évaluation environnementale et autorisation environnementale unique, échanges avec porteur de projet, lancement et suivi concertation préalable, ...)
- Participation à plusieurs réunions sur projet photovoltaïque « Campey » à Tavel et lancement de la procédure de DPMEC SCoT, concertation préalable.
- Participation réunions pour le projet, commune et DDTM sur la commune de Goudargues au domaine de Brès
- Projet d'implantation d'une enseigne U sur Saint-Julien-de-Peyrolas : réunion conjointe PPA sur DPMEC PLU
- Plusieurs réunions avec la CLEANTECH vallée sur projet photovoltaïque
- Participation réunions sur projet agrivoltaïque sur la commune de Saint-Paulet-de-Caisson
- Rencontres porteurs projets sur PV au sol : sur Issirac, Saint-Pons-la-Calm, Montfaucon, Saint-Nazaire
- Participation COFIL étude paysage et photovoltaïque menée par DDTM de Nîmes
- Participation aux 2 comités de projet action cœur de ville
- Participation COTECH plan de mobilité simplifié
- Participation COTECH PEM de Laudun, PSE et B/C
- Participation à 2 COTECH projet du Musée
- Participation projet plateforme logistique de Gifi à Laudun l'Ardoise
- Participation réunion projet « le Murel » à Bagnols-sur-Cèze
- Rencontre élus communes de Laudun-l'Ardoise sur modification éventuelle PLU pour mise en compatibilité avec le SCoT
- Réunion sur problématique du camping « Les Cascades » à la Roque-sur-Cèze
- Participation réunions et travail sur la Taxe d'Aménagement
- Participation projet de l'Euze II
- Participation sur étude potentiel foncier économique

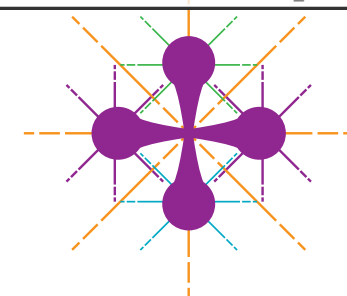
Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le 03/10/2023



ID : 030-200034692-20230925-DEL111_2023-DE



DESTINATION
**PROVENCE
OCCITANE**

Tourisme

- 1//Rappel du contexte touristique ational 2022 // **page 154**
- 2//Les chiffre du tourisme en Povence Occitane // **page 155**
- 3//Développement de la notoriété Provence Occitane // **page 156**
- 4//Développement structurant des animations et évènements // **page 157**
- 5//Evolution des bureaux d'information touristique // **page 160**
- 6//Développement du slow tourisme et déploiements des activités de pleine nature (APN) // **page 162**



Rappel du contexte touristique national 2022

La saison estivale 2022 se caractérise par une très bonne dynamique de fréquentation, portée par les clientèles françaises mais aussi internationales, qui, après deux années de limitations de déplacements, ont confirmé leur grand retour dans l'Hexagone.

On constate des résultats satisfaisants compte-tenu du contexte économique et géopolitique inédit et des épisodes d'incendies et sécheresse d'une ampleur inattendue lors de cet été 2022.

Dans la lignée des étés 2020 et 2021, la fréquentation française a été soutenue lors de la saison estivale 2022. En effet, près de 9 Français sur 10, comme l'année dernière, ont choisi la France pour destination.

A noter :

● **3 séjours sur 5 ont eu lieu en hébergement marchand. Les locations entre particuliers, les hôtels et les campings ont été les établissements les plus prisés.**

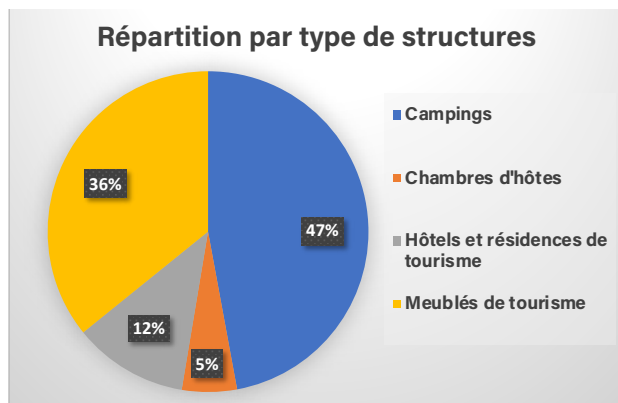
● **Le tourisme proche de chez soi continue de prendre de l'ampleur, notamment dans le cadre des fortes chaleurs de l'été 2022 : 24% des Français déclarent s'être rendus davantage qu'en 2021 dans un lieu de baignade proche de chez eux.**

Dans l'ensemble, les lieux et activités en extérieur ont été également plus recherchés que l'année dernière.

2 Les chiffres du tourisme en Provence Occitane

Le territoire de Provence Occitane compte **841 hébergements** pour un total de **11 345 lits**.

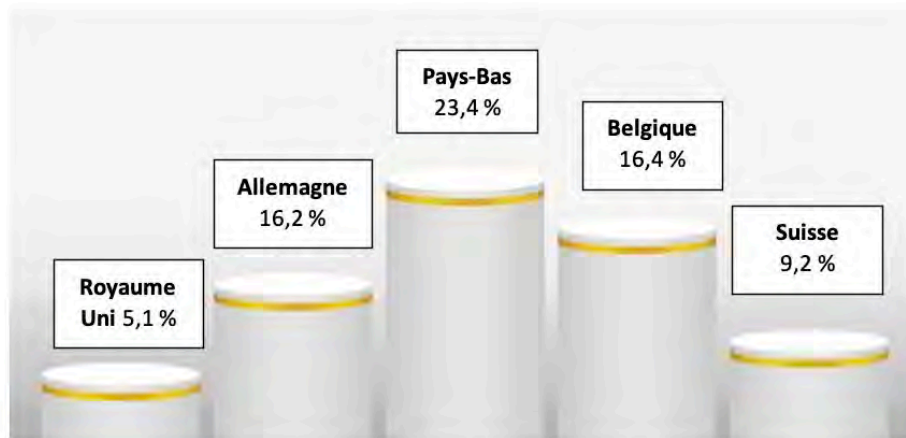
- Augmentation des nuitées liée à une forte activité au mois de juin et à la hausse des nuitées des opérateurs numériques sur le 1er semestre 2022.



- Le tourisme représente aux alentours de **16,5 Millions d'euros de CA** (+1,5 M/2021) avec une consommation journalière de 45 à 50 €/Personne (Source : Gard Tourisme) **(+ 8% par rapport à 2021)**



- Origine des principales clientèles étrangères :



Source : Orange Flux vision tourisme (2022)

- La fréquentation touristique en Provence Occitane se répartit de la façon suivante : **40 % de visiteurs étrangers** et **60 % de Français**

Il est à noter qu'1/3 des Français est originaire des départements limitrophes (Ardèche, Drôme, Hérault...)

3 De nouvelles actions partenariales mises en place

■ Renforcement des relations presse :

Collaboration Provence Occitane et l'agence de communication Hémisphère Sud :

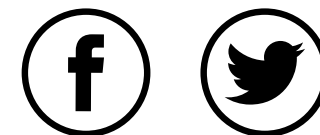
- Rédaction, mise en page et diffusion de communiqués de presse.
 - Rédaction et diffusion de brèves.
 - Mise à jour du dossier presse de destination.
 - Accueil 2022 : 3 accueils journalistes/ 6 articles parus.
 - Un blog trip organisé 3 participants / 4 articles parus.
- > 376 654 € HT d'équivalent publicitaire pour 25 560€ HT d'investissement en relation presse

■ Développement des réseaux sociaux , stratégie de contenu et promotion :

- Structuration des réseaux sociaux avec planning éditorial mensuel de tous les contenus,
- Un support, basé sur l'image et le storytelling adapté à la promotion touristique.

La communauté Facebook Provence Occitane se maintient à 15 000 followers

- Portée totale en 2022 : **388 653 personnes touchées**
- **4 vidéos publiées**, pour un totale de **24 053 vues**
- **26 posts** en 2022 pour nos partenaires Provence Occitane.



- Le nombre d'abonnés au compte est en constante augmentation : **2524 abonnés** @laprovenceoccitane au 31/12/2022 (+684 / 2021)

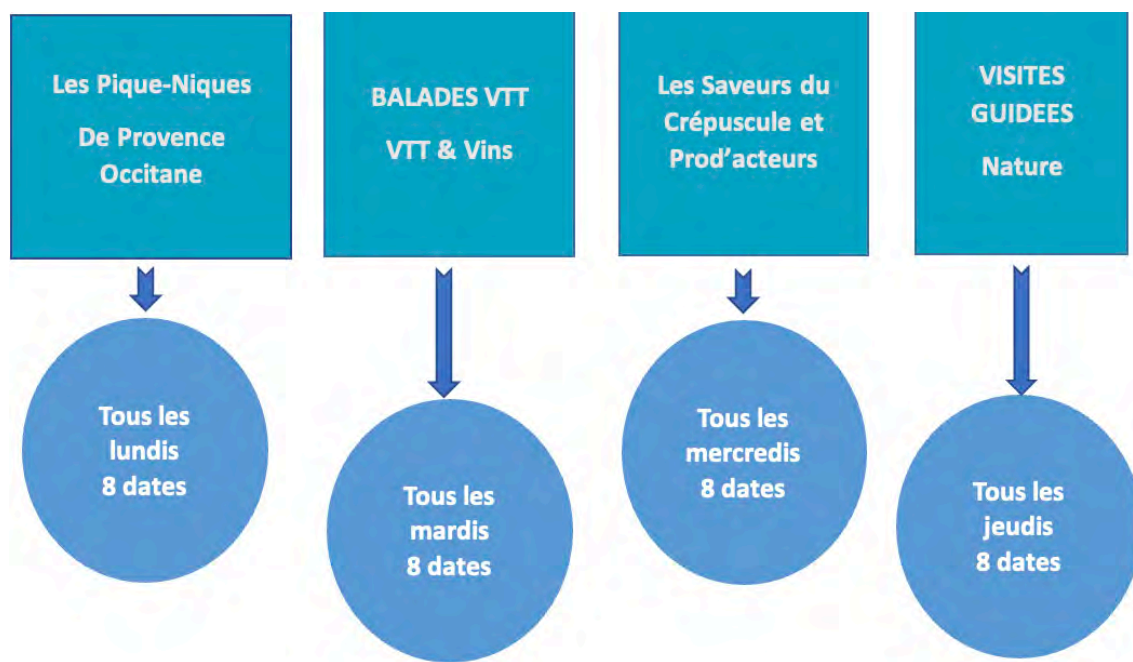
- **70 stories** en moyenne par mois avec repartage

- Une **galerie de photos de très grande qualité**, des paysages et des expériences à vivre en Provence Occitane et des informations pratiques

- Un média avec une cible plus jeune que Facebook :
25 – 55 ans
69,3% femmes
30.7% hommes.

4 Développement structurant des animations et évènements

■ Animations Provence Occitane en saison estivale :



Les conditions climatiques (canicule et sécheresse) ont fortement perturbé les habitudes de consommation des touristes très forte baisse de fréquentation par rapport à 2021.



■ Les évènements de l'année GRAN FONDO :

Organisation avec un prestataire, Dénivelé Challenge, d'une course cycliste pour découvrir la Provence Occitane et promouvoir le territoire.

80 % des participants sont issus de 60 départements et 12 pays différents.

Cette première édition représente en quelques chiffres-clés :

- 140 intervenants,
- 1 marché de producteurs locaux,
- 700 coureurs + leurs accompagnants, soit près de 2 000 personnes sur le territoire en avril 2022, ce qui contribue à l'augmentation de la fréquentation touristique sur les ailes de saison.
- En moyenne, présence des participants sur le territoire pendant 3 jours et 2 nuits, avec un panier moyen estimé aux alentours de 90 €/ Pers. (source UCI).

On peut donc estimer pour le territoire les retombées économiques de l'évènement à environ 350 K€.



■ Les évènements de l'année RALLYE des plus beaux villages de France et FASCINANT WEEK-END :

● Samedi 12 juin 2022 : Rallye Découverte Les plus Beaux Villages de France gardois

- Départ La Roque Sur Cèze – Arrivée Lussan
- 25 équipages au départ
- 75 participants
- Parution de 2 articles de presse locale



● Du 13 au 16 octobre 2022 : Fascinant Week-end Vignobles et Découvertes

- Les vendanges de l'histoire les 15 et 16 octobre à Chusclan
Fête du terroir et des traditions vigneronnes
Un évènement incontournable de Côtes du Rhône Gardoises



■ Création et diffusion du programme d'animations estivales :



- Edition du « Mag'Vac » avec insertion des animations dans l'agenda de l'été. En partenariat TV Sud, 15 000 exemplaires
Retour/clients excellent
Diffusion : mairies, partenaires, commerces...

- Diffusion de l'agenda de l'été par mail tous les 15 jours chez les professionnels et la presse écrite

- Communication des évènements à France Bleu Gard Lozère, toutes les semaines en haute saison.

- Direct AggloSpécial Tourisme
40 000 exemplaires
Diffusion : boîtes aux lettres habitants de l'Agglo

5 Evolution des bureaux d'information touristique

■ Mon comptoir de Provence Occitane à Pont-aint-Espirit :

Réouverture de l'office en juin 2022

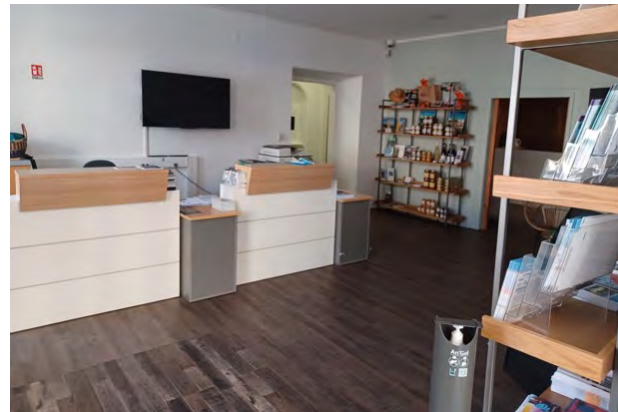
- Création d'une boutique de produits identitaires, valorisant la marque « Provence Occitane » et les savoir-faire locaux
- Proposition d'une billetterie de transport UGGO et SNCF



■ Espace Côtes du Rhône gardoises (Espace Rabelais) à Bagnols-sur-Cèze :

Réouverture après travaux en septembre à raison de 3 demi-journées par semaine :

- Réflexion sur les animations œnotourisme (mise en place de l'animation l'Instant vigneron »)
- Relance du Label Vignobles et Découvertes



6 Développement du slow tourisme et déploiement des activités de pleine nature (APN)

Pour rappel depuis sa création, l'Agglomération du Gard rhodanien porte une politique de développement des circuits de randonnée pédestre en relation avec les associations locales et le département du Gard.

- En 2018, l'Agglomération a mis en place de la signalétique sur des circuits cyclotouristiques sur routes partagées.
- En 2019, elle a mis l'accent sur la mise en place d'une offre VTT évènementielle.
- En 2020, déploiement des labels vélo (Accueil Vélo + Territoire Vélo).
- En 2021, l'accent a été mis sur le développement d'itinéraires VTT balisés, aux normes FFC.

En 2022, continuité du travail sur les sentiers VTT, déploiement de la stratégie cyclotourisme.

■ Vers un processus opérationnel de développement :

L'essor de l'ensemble des activités de pleine nature passe par un processus opérationnel prenant appui sur des phases de travail transversales :

- Ingénierie
- . Audit et diagnostic de l'existant. Définition d'unités paysagères sur le territoire.
- . Agrégation de l'ensemble des activités de pleine nature (vtt, randonnée, escalade, trail, cyclo, CO, activités d'eau vive)
- . Elaboration d'un cahier des charges avec le Département du Gard (CCTP), commun à l'ensemble des APN en vu de leur développement sur le territoire
- . Constitution d'un outil géographique territorial (SIG) : inventaire sentiers, itinéraires, zones environnementales, etc...
- . Conventionnement des sites d'escalade (au sud du territoire : Tresques, Orsan, Saint Genies de Comolas et Montfaucon) et de trail au nord du territoire
- Gestion et entretien des sentiers VTT et randonnée

. Conventions pour la veille et l'entretien des sentiers

- Déploiement des loisirs et activités idoines (dont coordination et organisation du Gran Fondo, manifestation territoriale d'envergure nationale, voire internationale)
- Communication et rayonnement
- Publications thématiques sur les réseaux sociaux
- Alimentation du site web
- Déploiement des labels auprès des professionnels du tourisme (dont label Accueil vélo)
- Accueil d'influenceurs pour accroître la notoriété de la destination sur les réseaux sociaux (randonnée, cyclotourisme et VTT) et obtenir des photos de qualité afin de renouveler notre banque d'images (et alimenter ensuite nos actions de communication thématiques)

■ Perspectives 2023 : des actions concrètes pour une offre APN de qualité :

Randonnée

- Inventaire numérique sentiers de randonnée
- Inventaire sentiers d'interprétation
- Définition processus et périmètres de veille sur les réseaux itinérants (Association La Draille et agents)
- Convention avec Association veille réseau de Randonnée

VTT

- Inventaire numérique des parcours
- Requalification espace vtt développé en 2021 et intégration au RLESI*
- Convention avec prestataire veille du réseau existant de VTT
- Développement de l'espace vtt dans le centre et dans le sud du territoire

Cyclotourisme

- Description des parcours existants (navigations et paysages)
- Stratégie sur le développement de nouvelles pistes sur le territoire
- Sollicitation CNR itinéraire en vue création d'un Via Rhôna Bis
- Animation du label Accueil Vélo

*Réseaux Locaux d'Espaces Sites et Itinéraires

Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le 03/10/2023



ID : 030-200034692-20230925-DEL111_2023-DE

Office des entreprises



- 1//L'Office des entreprises comme porte d'entrée pour les porteurs de projet // **page 166**
- 2//L'Office des entreprises comme tête de réseau // **page 167**
- 3//L'Office des entreprises comme référent de l'observatoire économique // **page 168**
- 4//L'Office des entreprises comme le lieu privilégié de rencontres d'entreprises // **page 169**
- 5//L'Office des entreprises : lieu d'évènements économiques // **page 171**



1 L'Office des entreprises comme porte d'entrée pour les porteurs de projet

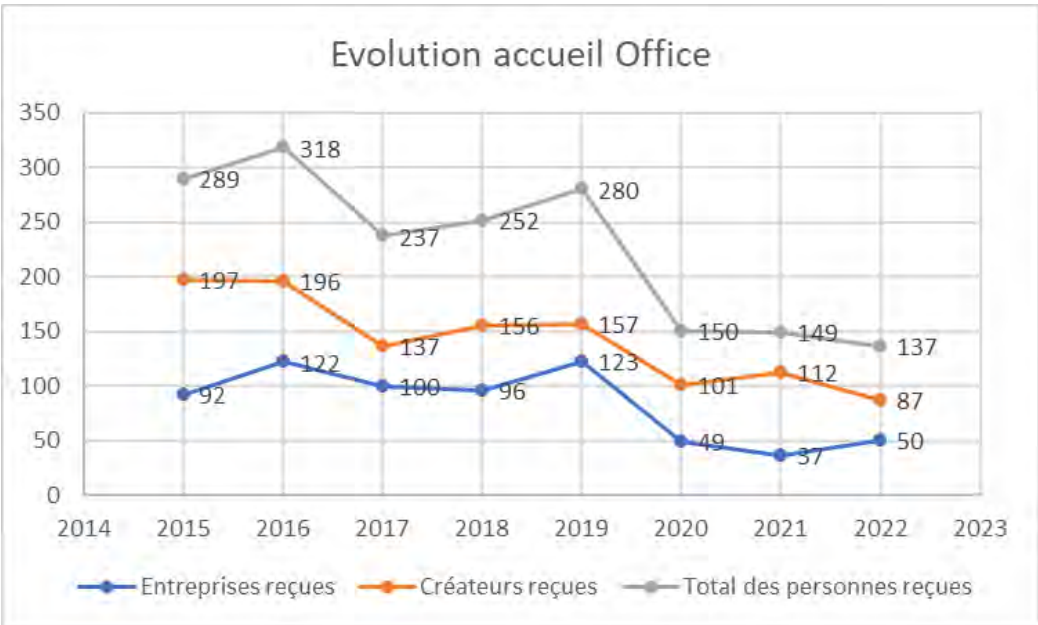
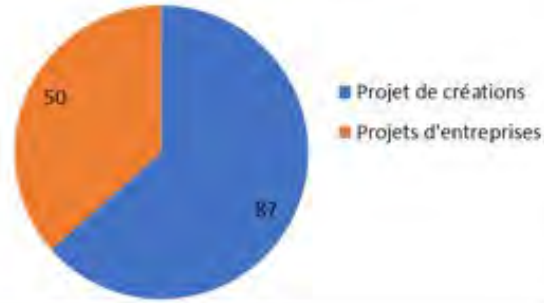
L'Office des entreprises est le guichet unique permettant de répondre à toutes les questions des entreprises sur les projets de création ou de développement. Les agents communautaires de l'Office des entreprises ont pour mission d'accueillir ces porteurs, de les écouter et de les orienter vers les partenaires économiques les mieux à même de les appuyer dans leurs démarches.

■ L'évolution du nombre de porteurs de projet passés par l'Office en 2022

137 personnes ayant un projet de création ou de développement d'entreprise ont été reçues.

De plus, 1 133 actions ont été réalisées en faveur des entreprises en 1er accueil : informations et renseignements.

Nombre de porteurs reçus et suivis



2 L'Office des entreprises comme tête de réseau

L'Office des entreprises représente aujourd'hui un réseau d'une trentaine de partenaires : chambres consulaires, Initiative Gard, France Active, Adie, Experts comptables, Avocats, CTV, Mines de Talents, Pôle Emploi, l'Agglo + les collectives d'entreprises. Ce réseau œuvre pour soutenir les projets économiques et développer les synergies entre filières en mettant l'entreprise au centre des priorités.

■ Le soutien financier aux porteurs de projet

L'Agglomération ne peut donner d'aides directes aux entreprises.

C'est par le biais de l'association **Initiative Gard**, habilitée à faire des prêts d'honneur à taux zéro, que l'Agglomération appuie les porteurs de projet.

2022 : soutien financier de l'Agglo à l'association Initiative Gard : **37 205€**.

Résultat : 10 entreprises du territoire soutenues par Initiative Gard par des prêts à taux zéro à hauteur de 128 500€.

1 million d'euros
de prêts bancaires complémentaires.

25 emplois
créés ou maintenus.

■ 3- Le soutien aux collectives d'entreprises

L'Agglomération, en lien avec l'Office des entreprises, apporte un soutien aux collectives en fonction des actions mises en place par ces dernières.

En 2022, le conseil communautaire par délibération avait accordé des subventions :

5 000€
pour le Collectif et Grisbi,

2 000€ pour Cyclium,

1 500€ pour les Soliste's

3 L'Office des entreprises comme référent de l'observatoire économique

■ Une base de données des entreprises présentes sur le territoire

Pour connaître les différents acteurs économiques du territoire, l'Agglomération via le Pôle Attractivité Aménagement dispose (via un achat) des mises à jour mensuelles des fichiers d'entreprises (immatriculations, modifications, radiations).

Ces données alimentent le logiciel (Eudonet) qui permet de les conserver et de les exploiter via des indicateurs chiffrés.

Cette base de données est également mise à jour directement par les agents du Pôle.

Ces informations permettent notamment d'alerter les maires lors de créations d'entreprises au sein de leur commune et de connaître la répartition sectorielle des 9 000 entreprises répertoriées sur le Gard rhodanien.

Avec l'aide des partenaires de l'Office des entreprises et des agents du Pôle, l'Office a travaillé en 2022 sur les principaux indicateurs économiques 2021 de notre territoire.

Ce rapport 2021 a donc été édité lors du 1er semestre 2022.

4 L'Office des entreprises comme le lieu privilégié de rencontres d'entreprises

■ Une mise à disposition de salles de réunion, de bureaux éphémères et d'un espace partagé (coworking)

Des salles à disposition des collectivités, des entreprises et collectives d'entreprises :

En 2022, 900 prêts (ou location) de salles et bureaux aux entreprises. Des chiffres bien supérieurs à ceux de 2020 (248) et de 2021 (491).

Utilisation de l'espace co working : 63 réservations dont 29 coworkeurs individuels, 2 CCI, 3 collectives, et 29 par l'agglo.

Utilisation des bureaux éphémères : 59 réservations dont 44 par des entreprises et 15 par l'Agglo.

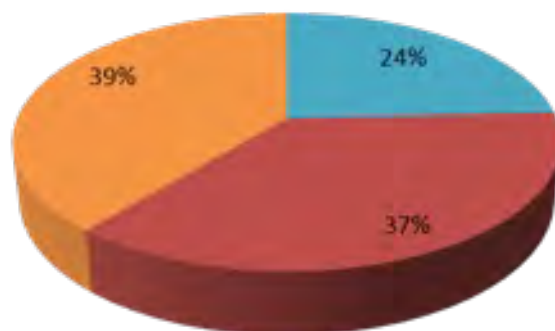
Détails des réservations :

Total des réservations et taux d'utilisation par salles de réunion								
	SALLE BRENARDIEU	SALLE JARD	SALLE INORD	BUREAU SYRAH	BUREAU SAFRAN OU PERM	BUREAU PEPINIERE	CO-WORKING	
900	286	144	51	42	255	59	63	900
100	32	16	6	5	28	7	7	

Les principaux utilisateurs :

Utilisateurs des salles

■ AGGLO ■ ENTREPRISES ■ PARTENAIRES



Rappel sur d'autres informations :

● Des bureaux à la location à l'année :

Au cours de l'année 2022, les différents bureaux à la location étaient occupés par :

- Les services des chambres consulaires : CCI, CMA, Chambre d'Agriculture.
- Les services de la Région : agence Ad'Occ (volet économie).
- Des associations d'entreprises : Le Collectif, Grisbi, Cyclium.
- Des entreprises installées durablement : Regar, Voix Off et Code Intérieur.
- Des entreprises installées sur de courtes durées : Itélia, Five Frame Studio et Iris Agency.

● L'espace de travail partagé de 70 m2 a profité à 37 coworkeurs individuels.

Il a également servi de lieu de réunions ou de rencontres organisées par l'Agglomération avec 47 réservations.



5 L'Office des entreprises : lieu d'évènements économiques

Les organisateurs : les partenaires de l'Office des entreprises dont l'Agglomération.

La cible : les entreprises

L'objectif : informer, soutenir les entreprises, faciliter les rencontres entre professionnels.

■ Un espace dédié aux réunions d'informations et permanences de partenaires

LES REUNIONS COLLECTIVES / thèmes	Nombre en 2022
Matinale de la création d'entreprise, secteur artisanat et commerce Animée par Pôle Emploi/CMA/CCI/l'Office des entreprises	12
Aide à l'installation, secteur agricole Animée par la Chambre d'Agriculture	1
A l'accompagnement, en « entreprenariat salarié » Animée par Mine de Talents	7

LES PERMANENCES INDIVIDUELLES	Nombre en 2022
Par les experts comptables et avocats	9
Par Initiative Gard	20
Par Mine de Talents	7
Par l'Adefa	4
Par Adie	146
Par la BGE	54
Par la Clean Tech Vallée	31

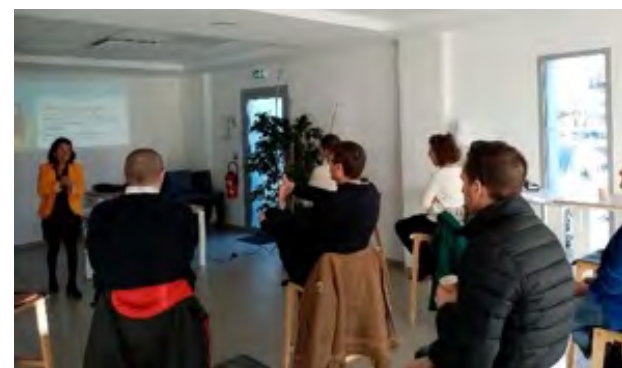
■ Un espace dédié aux réunions d'informations thématiques de l'Office des entreprises

Sous la forme de « P'tit Déj » ou de « RV de l'info », l'Office des entreprises organise, des réunions thématiques d'informations avec l'aide des partenaires ou de prestataires privés.

Parmi les thèmes abordés : La transition énergétique, fiscalité et statut, placement trésorerie, solutions de recrutement, couverture sociale, financement des entreprises, chambre d'hôtes et meublé de tourisme, entreprises inclusives, la qualité de vie et des conditions de travail, la micro-entreprise, les dispositifs face à la hausse des coûts de l'énergies, Atelier Google.

1 Afterwork sur « Caricaturez votre entreprise, votre métier ».

Au total : 250 entrepreneurs ont bénéficié des animations organisées par l'Office des entreprises en 2022.



■ Les évènements majeurs de l'Office des entreprises

● Soirée des investissements : 2 juin 2022

Présentation par l'Agglomération et les communes aux entreprises du territoire des marchés de travaux à venir.
55 entreprises et 34 communes présentes.



● Jobs d'été : samedi 11 juin 2022

Organisé avec Grisbi, la matinée a permis de proposer des jobs d'été aux étudiants.
28 jeunes accueillis.



● Rencontre jeunes créateurs : 25 novembre 2022 (à la Moba)

Agglomération, Grisbi et la CCI invitent les jeunes entreprises de moins de 3 ans à se rencontrer et à échanger avec les collectives d'entreprises présentes.
55 entreprises présentes.



Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le 03/10/2023



ID : 030-200034692-20230925-DEL111_2023-DE

Droits des sols

1//Présentation du service du Droit des sols // **page 176**

2//Bilan 2022 // **page 177**

3//Statistiques 2022 (dossiers instruits) // **page 178**

4//Bilan facturation actes 2022 // **page 178**

5//Perspectives 2023 // **page 179**



1 Présentation du service du Droit des sols

■ Mission principale :

Instruire les autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol, en conformité avec le cadre législatif et réglementaire applicable, qui relève de la compétence communale »

■ Autres missions :

- Accompagner les communes sur le précontentieux (élaboration d'argumentaire).
- Conseiller les communes (élus et agents)
- Réception de porteurs de projets en présence d'un élu sur avant-projets importants et/ou stratégiques
- Administration et paramétrage logiciel d'instruction OPENADS

■ depuis 1er janvier 2022 :

- Mise en place de la dématérialisation des autorisations d'urbanismes : utilisation par le service et les communes membres d'un logiciel métier d'instruction ((Openads)
- Nouvelle convention Agglo/Commune (répartition des missions)
- Facturation des actes d'autorisations d'urbanisme par les Communes
- Modification des tâches de l'assistante du service : moins d'administratif avec la dématérialisation, en charge de l'instruction (DP « simples » notamment)
- **15 juin 2022** : intégration d'une nouvelle commune (CAVILLARGUES)
- **De mars à juillet 2022** : tournée des communes avec DGS, service de l'eau, service moyens généraux et contractualisation
- **15 septembre 2022** : Évolution des missions de Sophie Le Borgne : adjointe de

la responsable et instruction des dossiers à enjeux du territoire

● 1er octobre 2022 :

- Arrivée d'une instructrice supplémentaire (renforcement service)
- Instruction des AT (dans le cadre des PC) : nouvelle mission (effectuée au préalable par un agent de la commune de BAGNOLS/CEZE)

2 Bilan 2022

Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le 03/10/2023

ID : 030-200034692-20230925-DEL111_2023-DE



■ Maintien d'une instruction de qualité

- Respect des délais et anticipation
- Respect des évolutions législatives et réglementaires

■ Accompagnement des communes sur tous les projets structurants et / ou à enjeux :

- Conseil, rédaction de mémoire, etc...

● Statistiques :

- Environ 250 mails traités (analyses dossiers, sur règlements PLU ou RNU).

- 28 recours gracieux (mémoires ou réponses par mail).

- 10 réunions sur avant-projets structurants

- 12 réunions en mairie pour documents en cours d'évolution (modification, élaboration...).

■ Nouvelles missions

- S'appropriier le nouveau logiciel et la dématérialisation des DAU.
- Instruction des AT dans le cadre des PC valant AT (ERP) : fait auparavant par un agent de la ville de Bagnols (par le service depuis le 1er novembre 2022).

3 Statistiques 2022 (dossiers instruits)

* EPC = Équivalent PC (acte pondéré suivant les coefficients)

	2022
Nombre de dossiers instruits	1 603
	1 286 EPC (*)
Dossiers instruits par instructrice (sur la base de 3 instructrices)	429 EPC
Dossiers instruits par instructrice (sur la base de 4 instructrices)	321,5 EPC

4 Bilan facturation actes 2022

Envoyé en préfecture le 03/10/2023
Reçu en préfecture le 03/10/2023
Publié le 03/10/2023
ID : 030-200034692-20230925-DEL111_2023-DE



	Nombres traités en 2022	Actes facturés en 2022
PCMI	348	17 400 €
PC PA PAMOD	83 19 3	7 875 €
CUB PCMOD DPLLOT	87 63 54	8 160 €
DP	869	30 415 €
PCT PD	17 2	475 €
TOTAL		64 325€

5 Perspectives 2023

Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le 03/10/2023

ID : 030-200034692-20230925-DEL111_2023-DE



■ Formation régulière aux communes :

- Pour le logiciel et la mise en place de la dématérialisation, avec création de mini ateliers (utilisation, conseils, etc...) à compter de avril 2023
- Actualités juridiques (lois, jurisprudences, etc...)
- Réunions d'informations sur nouvelles lois ou décrets...

■ Visites sur le terrain :

Pour avant projets et / ou dossiers « épineux », en cas de doute, etc...

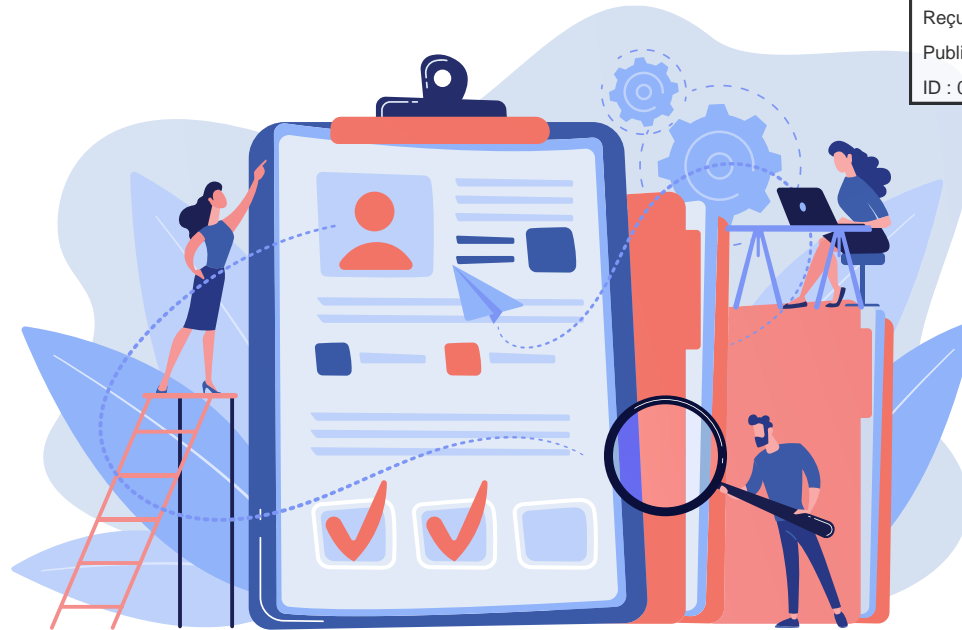
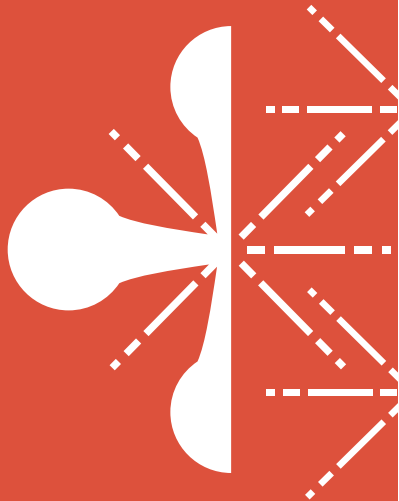
Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le 03/10/2023



ID : 030-200034692-20230925-DEL111_2023-DE



Pôle des Ressources humaines

1 // Organisation-carrière // **page 182**

2 // Rémunération // **page 182**

3 // Formation // **page 182**

4 // Hygiène et sécurité // **page 183**

5 // Les chiffres de 2021 // **page 183**

6 // Bilan des mutualisations de personnel en 2022 // **page 184**

1 Organisation-carrière

Révision du schéma de mutualisation de la collectivité

Mise en œuvre de la mutualisation du service Commande Publique

Mise en œuvre de la mutualisation du chef de Service « Archives »

Modification de l'organigramme général de la collectivité

Modification des taux de promotion de grade

Négociation et modification du protocole relatif au temps de travail

Négociation et écriture du règlement sur le télétravail

Réunion du groupe de travail sur le temps de travail Petite Enfance

DSP « Eau et assainissement » et transfert des agents

Organisation des élections professionnelles (CAP, CCP,CST)

2 Rémunération

Modification des tranches d'imposition de l'aide aux vacances,

Extension des emplois éligibles aux astreintes,

Réorganisation des carrières et reclassement de la Catégorie C en janvier 2022,

Reclassement de la catégorie A de la filière médico-sociale en janvier 2022,

Reclassement des auxiliaires de puériculture en Catégorie B en janvier 2022,

Réorganisation des carrières et reclassement de la Catégorie B en septembre 2022,

Plusieurs revalorisations du SMIC,

Augmentation de la valeur du point d'indice en juillet 2022,

Revalorisation de l'indemnité compensatrice de la CSG,

Poursuite de la mise en œuvre de la DSN (Donnée Sociale Nominative),

3 Formation

Développement de l'apprentissage sur d'autres secteurs d'activités que la Petite Enfance,

Reprise des formations en intra

4 Hygiène et sécurité

Mise en place de rendez-vous régulier avec la référente Handicap et la psychologue du travail, et la médecine préventive (médecins et infirmiers) du CDG,

Mise en œuvre d'aménagement de poste de travail,

Recherche de poste pour reclassement d'agent,

Mise en place de Période préparatoire au Reclassement (PPR) en collaboration avec le CDG,

Visite du service « Eau et Assainissement par l'inspecteur Hygiène et Sécurité du CDG

5 Les chiffres de 2021

■ Nomination:

Stagiairisation: 20
Titularisation: 14

Nomination suite à tableau d'avancement de grade: 20

Nomination suite à concours: 4

Nomination suite à promotion interne: 1

Nomination suite intégration après PPR: 1

Nomination suite à intégration directe : 1

Nombre d'avancement d'échelon : 168

■ Formation:

Nombre de jours de formations des agents : 809,5

Nombre de jours de préparation concours examen: 18,5

Cotisation CNFPT : 96655 €

Budget complémentaire Formation: 137171,10 €

Nombre de CT: 5

Nombre de CHSCT: 2

6 Bilan des mutualisations de personnel 2022

COMMUNE	OBJET DE LA MUTUALISATION	DEPENSES	RECETTES
BAGNOLS SUR CEZE	Ressources Humaines		61 925,48
	Informatique	17 056,32	52 584,00
	Commande publique	66 627,93	41 992,01
	Jardin en Cèze		33 415,41
	Finances		42 514,15
	CCAS		41 606,88
	Ludothèque		36 113,13
	Services Techniques	36 295,73	
	Régie Culturelle		38 254,11
	Ressources Humaines Prévention	18 395,57	
	Bâtiment communaux	16 195,53	1 395,20
	ALSH Périscolaire		41 865,51
	Archives Patrimoine	42 476,36	
	ALSH Extrascolaire	53 376,58	
	Interventions techniques Astreintes	429,28	2 649,36
TOTAL	250 853,30	394 315,24	
PONT ST ESPRIT	ALSH (jan à nov)	29 486,70	
	ALSH (déc)	2 999,00	
	Accueil Péri-scolaires		13 250,34
	TOTAL	32 485,70	13 250,34
SAINT ALEXANDRE	ALSH 1er semestre	6 019,53	
	ALSH 2ème semestre	3 399,66	
	TOTAL	9 419,19	
SAINT MARCEL DE CAREIRET	ALSH	2 828,52	
CARSAN		Pas d'heure sur l'année	
VERFEUIL		Pas d'heure sur l'année	
LIRAC		Pas d'heure sur l'année	
LAUDUN	ALSH 1er semestre	5 273,87	
	ALSH 2ème semestre	7 440,19	

CODOLET	Accueil Péri-scolaires		5 550,72
	ALSH	40 000,00	
	TOTAL	40 000,00	5 550,72
MONTFAUCON	ALSH 2021	12 574,32	
	ALSH (janv à août 2022)	10 556,53	
	ALSH (sept à déc 2022)	4 131,05	
	TOTAL	27 261,90	
ST LAURENT DES ARBRES	ALSH 2021	34 270,64	
	ALSH 2022	36 000,00	
	TOTAL	70 270,64	
SAINTE PAUL LES FONTS	Restauration scolaire		13 887,44
VENEJAN			540,53
ST PAULET DE CAISSON	ALSH	2 009,91	
CHUSCLAN	Agent d'entretien Maison des arts 2022	2 882,28	
ST VICTOR LA COSTE	ALSH	31 786,69	
	ALSH 1er trimestre	6 008,57	
	ALSH 2ème trimestre	6 413,40	
	ALSH 3ème trimestre	12 882,26	
	ALSH 4ème trimestre	876,00	
TOTAL	26 180,23		
GAUJAC	ALSH (Janv au 13/11/2022)	2 533,23	
	ALSH (14/11/2022 à déc)	1 000,00	
	TOTAL	3 533,23	
TOTAL GENERAL		512 225,65	427 544,27

Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le 03/10/2023

ID : 030-200034692-20230925-DEL111_2023-DE



Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le 03/10/2023

ID : 030-200034692-20230925-DEL111_2023-DE

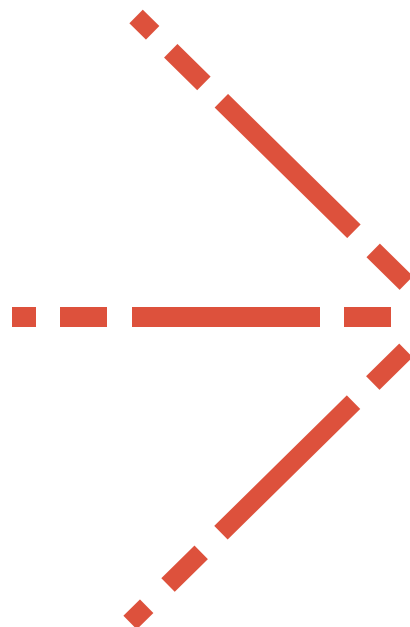


Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le 03/10/2023

ID : 030-200034692-20230925-DEL111_2023-DE



Communauté d'agglomération du Gard rhodanien

1717, Route d'Avignon, 30200 Bagnols-Sur-Cèze

Tél. 04 66 79 01 02

